JOU
2996

LE JOUR

nous serons maîtres chez nous

le mardi 12

Temps clair
Passage nuageux
et venteux

Fahrenheit (°F) Celsius (°C)

Min: 5 Min: -15
Max: 25 Max: -1

Vol. 1 — No. 11 — 20 cents — mars 1974

00107 H2X 3K6
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUÉBEC
RÉCEPTION DES PÉRIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE

L'offre d'achat de Terre-Neuve

Brinco joue le Québec

La décision du premier ministre de Terre-Neuve, Frank Moores, de tenter de racheter toutes les actions de la Brinco, est lourde de portée pour le Québec.

La Rio Tinto, société multinationale ayant son siège en Angleterre, est le plus gros actionnaire de Brinco, laquelle assure le développement des Chûtes Churchill au Labrador.

Mais un autre important actionnaire est l'Hydro-Québec, qui est en même temps le principal client de la Brinco pour ce qui est du pouvoir hydroélectrique qui viendra des chûtes Churchill. Le haut des chûtes forment le dernier très bon site d'énergie hydraulique en Amérique du Nord.

Sous le gouvernement du premier ministre Johnson, le Québec avait négocié des conditions d'achat d'énergie qui lui étaient favorables, mais qui ne promettaient pas de profits exorbitants à Brinco.

Après le haut des chûtes Churchill, Brinco s'apprêtait à exploiter le bas, qui ont une capacité d'énergie de 2,000 megawatts.

Il y a deux ans, Brinco avait fait connaître à Ottawa son intention de construire une usine de production d'uranium enrichi, matière qui sert aux centrales nucléaires en Europe et aux États-Unis. Pendant la dernière campagne électorale, le premier ministre Bourassa avait annoncé que cette usine d'uranium enrichi serait implanté à Sept-Îles. Elle aurait justement besoin des 2,000 megawatts du bas des chûtes Churchill.

Certains pays européens souhaitaient ne plus dépendre uniquement des États-Unis pour leur approvisionnement en uranium enrichi. Une usine canadienne aurait servi leurs souhaits de diversification de leurs fournisseurs.

D'autre part le premier ministre de Terre-Neuve, M. Moores, se montrait réticent à permettre que l'énergie éventuellement produite au bas des chûtes Churchill soit exportée de Terre-Neuve.

Les questions que soulevent la décision terre-neuvienne annoncée hier, sont, d'une part, l'Hydro-Québec vendra-t-elle ses actions à Terre-Neuve de gré à gré ou se fera-t-elle "nationaliser", et d'autre part, qu'advient-il maintenant de l'usine d'uranium enrichi promise à Sept-Îles. (E.D.)

Nos informations page 9

Boston suspend Derek Sanderson

page 16

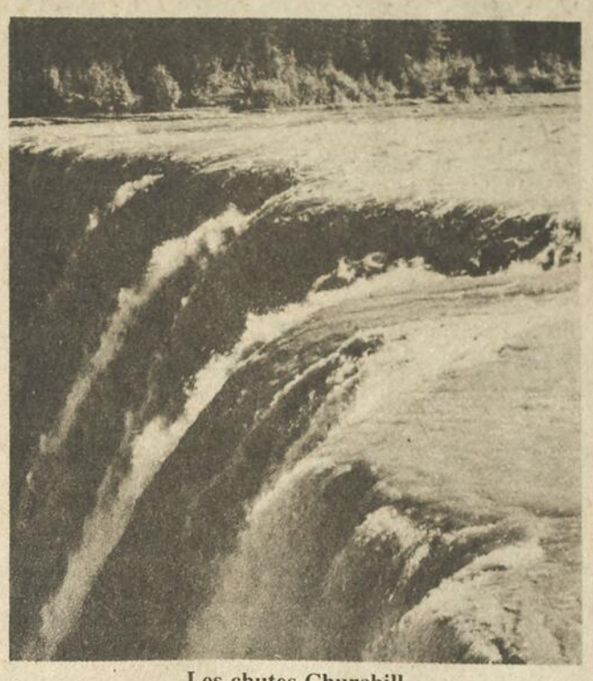

Les chutes Churchill

le point du jour

La commission d'enquête sur le crime organisé est-elle désorganisée? Ses sudiences publiques, qui recommencent aujourd'hui après trois semaines de silence, serviront peut-être à le démontrer.

Évidemment ce n'est pas le ministre de la Justice, M. Choquette, à qui j'ai posé hier la question, qui voudra dès maintenant clarifier la situation' *afin, comme il a maintenant pris l'habitude de dire, de ne pas s'ingérer dans les affaires de la commission de police*".

Or, il semble que c'est précisément parce que l'enquête sur le crime organisé est "l'affaire de la commission de police" que des rumeurs circulent à l'effet que des procureurs à l'enquête n'y mettraient plus tout le zèle nécessaire. On sait déjà de ces derniers qu'ils ont accepté, en vertu d'un "gentlemen's agreement", de poursuivre les interrogatoires de l'affaire Laporte malgré la "démission" de Me Michel Pothier. Mais après?

Car l'affaire Laporte, telle que mise en lumière à date par les témoignages de Jean-Jacques Côté et René Gagnon, ne constitue en fait qu'une parenthèse dans le super-mandat confié à l'enquête et de plus elle n'aura guère servi qu'à démontrer des manoeuvres de corruption ayant davantage avorté que réussi.

Peut-être ne nous montre-t-on que ce que l'on veut bien nous montrer? Si tel est le cas, il faut que ceux qui en sont conscient - bien sûr, il ne s'agit pas de ceux qui pensent cette stratégie - ne craignent pas d'affirmer bien haut ce que beaucoup ruminent tout bas.

À cet égard, il devient impérieux pour les journalistes, en particulier, de veiller à ce que l'enquête ne sombre dans la routine ou à fortiori dans l'oubli. Même s'il faut pour cela travailler en marge de ce qui récélé lors des séances publiques.

Dans l'immédiat, pour ce qui concerne toujours l'affaire Laporte n'y gagnerait-on pas à accélérer la procédure si la preuve est déjà toute disponible? Àcette question, Me Dupré, procureur, a répondu en établissant une distinction entre la stratégie et la tactique.

La stratégie se rattache au but de l'enquête, lequel s'avère être la connaissance des moyens utilisés par la pègre pour exercer son empire via le consentement ou le concours des hommes publics.

Àl'intérieur de ce cadre doit opérer la tactique en recherchant sinon découvrant, à l'occasion de chaque témoignage à l'enquête, le plus de ficelles possibles.

Mais à trop devenir tacticien, on risque de perdre sa stratégie.

Pierre Bertrand

Les biberons "meurtriers"

d'après AFP et Reuter — Si les gens meurent de faim dans le Tiers-Monde, c'est surtout la faute aux grandes nations occidentales.

Voilà une conclusion qui, sans être tout à fait nouvelle, est prouvée noir sur blanc par deux études qui par coïncidence ont été publiées et rendues publiques hier à Londres et Washington.

Le premier document, publié sous le titre explosif "Tueurs de bébés", établit que les industries d'aliments pour bébés vendent leurs produits dans des pays où il est impossible de les utiliser correctement.

Ainsi, en nourissant leurs enfants au biberon à la mode occidentale, les femmes du Tiers-Monde provoquent des mortalités infantiles inutiles. Dans certains pays, les nouveaux-nés sont nourris au lait en poudre dilué dans des biberons infectés, entrainant la mort de certains d'entre eux et provoquant chez les autres un cercle vicieux de malnutrition.

Le second rapport établit que dès la fin des années 1960 les États-Unis, la France et les Nations unies étaient au courant de la famine qui allait sévir dans les pays du Sahel. Les avertissements des experts n'ayant pas été entendus quelque 100,000 personnes sont mortes de faim jusqu'à ce jour.

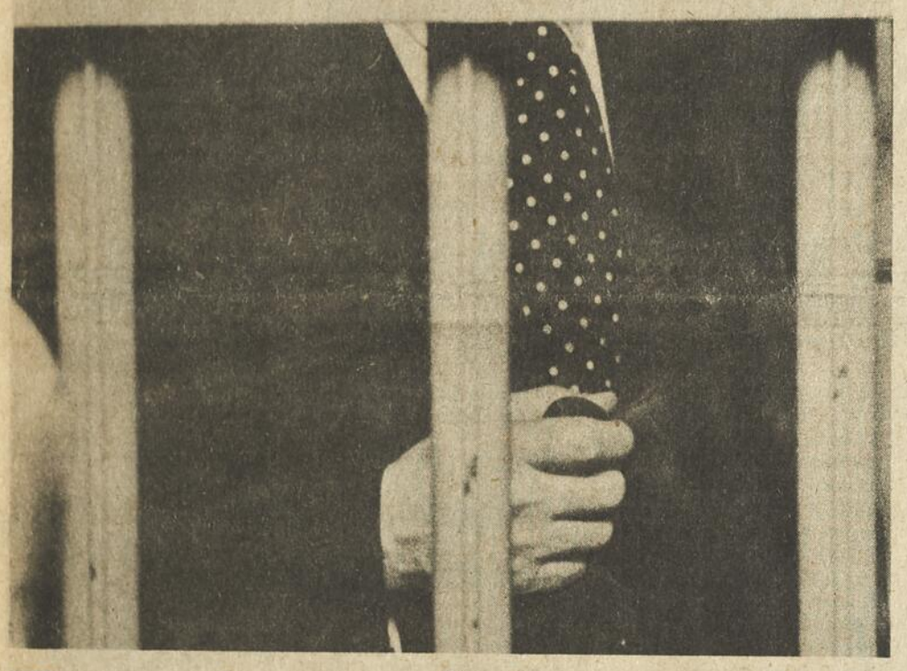

Parthenais s'ouvre

par Gil Courtemanche

Lors d'une visite rapide en compagnie des journalistes M. Jérôme Choquette, ministre de la Justice a déclaré, que la prison Parthenais, officiellement, le Centre de prévention Parthenais, devrait disparaître dans quelques années.

Petit tour de propriétaire tranquille pour M. Choquette, petite visite "guidée" pour les journalistes qui la réclamaient depuis des années, les quelques heures passées à l'intérieur de Parthenais auront réussi à corroborer une bonne partie des critiques dont l'institution pénitentiaire à l'été l'objet dans les dernières années.

Il semble relativement "facile" d'y passer quelques jours, compte tenu que c'est une prison et que son modernisme la rend encore moins habile que les autres: mais il semble aussi évident qu'un séjour prolongé, sans exercice, sans cour de récréation, sans équipement récréatif, avec une nourriture qu'on qualifie d'insuffisante ne peut faire autrement que d'abattre celui qui est à Parthenais: un endroit où les "prisonniers" sont supposés être innocents, puisqu'ils n'ont pas encore été jugés.

M. Choquette a annonce, hier, quelques réformes qui devraient alléger le sort des détenus, mais qui ne changeront pas le défaut fondamental de Parthenais qui est sa conception, une conception dont M. Choquette a dit lui-même qu'elle était dépassée.

Nos informations page 3

L'affaire des locomotives

Cuba veut briser le blocus américain

Le gouvernement cubain veut briser le blocus économique américain et, à cette fin, il a mené depuis plusieurs mois une très habile action diplomatique avec la compagnie Montréal Locomotive Worthington afin qu'une corporation américaine soit amenée à commercer directement avec ce pays proscrit par la Maison Blanche.

C'est ce que tient LE JOUR d'une source absolument sûre mais qui refuse d'être identifiée. Déjà, le gouvernement cubain a réussi une opération du genre mais de moindre envergure avec une firme multinationale installée en Argentine. Il a amené les autorités gouvernementales de ce pays à obliger la firme concernée à vendre aux Cubains malgré les tentatives d'obtempérer de Washington. Cette fois-ci, le test est encore plus important parce que le Canada est voisin des États-Unis. Le moment apparaîtrait particulièrement crucial aux Cubains étant donné que les relations politiques des États-Unis sont maintenant rétablies avec tous les pays, y compris la Chine, la seule exception demeurant Cuba.

On peut aussi prévoir à brève échéance que malgré le "U.S. Trading with the Ennemy Act", les États-Unis auront à brève échéance des échanges commerciaux avec tous les pays du monde. Depuis longtemps il y a déjà échanges avec l'URSS. Cuba voudrait faire en sorte que malgré le "U.S. Trading with the Ennemy Act", il y ait aussi commerce avec Cuba.

Air Canada

La grève a duré 24 heures

Une grève surprise de 24 heures déclenchés hier à l'aube par quelque 1,200 employés d'Air Canada préposés à la vente des billets et aux réservations a retardé de peu quelques départs et forcé la compagnie à annuler une dizaine de vols dans les premières heures de la matinée aux aéroports de Montréal et de Toronto.

C'était le premier épisode d'une grève tournante qui doit frapper sans préavis d'autres aéropirts et que l'Association canadienne des employés du transport aérien (ACETA-CTC) mène de concert avec une grève du zèle dans tous les aéroports desservis par Air Canada.

Selon M. Gérard Giguère, responsable des relations publiques d'Air Canada, les annulations Montréal-Toronto surtout) n'ont pas affecté les passagers qui ont été dirigés sur d'autres vols. Des employés de bureau et des cadres ont pris la relève des grévistes et le service régulier aux passagers était établi dès 10h45 à Montréal, indique M. Giguère.

Les 2,400 membres du syndicat ont rejeté à 79% un rapport de conciliation qui leur accordait plus, révèle un responsable syndical, que la dernière offre de la compagnie, ce que celle-ci nie, "compte tenu de l'ensemble de ses offres". Les parties en conflit négocient par l'intermédiaire d'un médiateur, M. Stanley Hartt.

$30 millions *Eaton s'agrandit*

nos informations, page 9

Pour le ministre Cloutier

Les "extrémistes" sont francophones

par Paule Beaugrand-Champagne

Le ministre de l'Education, M. François Cloutier, déclare avoir été mal cité par les journalistes au sujet de la déclaration qu'il a faite à Paris, la semaine dernière. Il n'annonçait rien de nouveau: il faisait état de la situation du français et de l'anglais au Québec, dit-il.

Invité à se prononcer sur l'identité de ces "extrémistes" de la langue dont le premier ministre a dit qu'ils ne l'influenceraient pas, le ministre n'en voit que chez les francophones. Chez les anglophones, il n'en connaît pas.

Tout cela, le ministre l'a déclaré à des journalistes, lors d'une conférence de presse improvisée après son discours de proclamation du "Mois du français". Dans ce discours, il a dénoncé cuex qui font preuve d'un "engouement" pour le "joual" qui ne peut que conduire à une impasse culturelle, selon lui.

Nos informations, page 7

sommaire

Opinion 4
Le fond des choses 5
Économie 8
Informations internationales 10
Consommateur 12
Petites annonces 11
Mots croisés 11
Sports 15-16
Horaires spectacles 13

les régions

(Téléphoto CP)

La grève des transports en commun, qui fait marcher tant de Québecois, fait la fortune des chauffeurs de taxis et le bonheur de certains automibilistes, aussi agréablement sollicité.

La grève des autobus

Les Québecois boudent les commerces

QUEBEC (PC) — Ce sont les entreprises commerciales qui semblent avoir été les plus touchées, jusqu'à maintenant, par la grève qui paralyse le service de transport en commun dans la région de Québec.

Les porte-parole de plusieurs grands magasins à rayons du centre-ville ont reconnu, hier, qu'il semblait y avoir eu une certaine diminution de la clientèle mais ils ont souligné qu'il était encore trop tôt pour mesurer l'impact de la grève sur le commerce.

Par contre, les compagnies de taxis ont été débordés d'appels dès les premières heures de la matinée alors que des milliers de québecois se cherchaient un moyen de transport pour se rendre à leur travail.

La même situation s'est répétée en fin d'après-midi à l'heure du retour à domicile.

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) estime à 35,000 le nombre des usagers qui sont privés de transport en commun.

En plus de la ville de Québec, la CTCUQ dessert une vingtaine de localités de banlieue, dont Sainte-Foy, Sillery, Charlesbourg, Giffard et Beauport.

C'est la seconde grève à la CTCUQ en moins de deux ans. En juillet 1972, les québecois avaient été privés de transports en commun pendant 27 jours.

Depuis le déclenchement de la grève, samedi matin, il n'y a eu aucune tentative de rapprochement de la part des parties.

Les 443 chauffeurs, membres d'un syndicat affilié à la Fédération des services publics (CSN) ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 93%.

Quoi faire au Québec?

● Montréal

Bibliothèque nationale: exposition "Légendes et contes québecois", jusqu'au 17 mars.

Musée d'Art Contemporain: "Harold Town", peintre, jusqu'au 25 mars.

"Périphéries", présentation d'oeuvres conceptuelles d'une quinzaine d'artistes du groupe "Véhicules", jusqu'au 25 mars et oeuvres de Bill Vazan jusqu'au 23 mars.

● Cantons de l'Est

11 et 12 mars: à Brompton-ville, émaux sur cuivre de Mimi Dupuis.

16 mars: à Windsor, la troupe de danses folkloriques "Les Aluneluis".

● Mauricie

16 mars: à la Tuque, poésialogue.

● Saguenay

12 au 17 mars: La Foire culturelle à l'Université du Québec à Chicoutimi. Le Théâtre populaire d'Alma présente "Splitlevel", le 15 mars à l'Université du Québec à Chicoutimi et le 17 mars à Port-Alfred.

● Québec

Le Grand Théâtre de Québec:

Salle Louis-Fréchette: 14, 16 et 18 mars: "Don Giovanni". 17 mars: Orchestre de chambre Pierre Morin et le pianiste Saint-Preux.

Salle Octave-Crémazie: 11 mars: les "lundis" du Conservatoire de musique.

Musée du Québec:

Collection permanente "Art traditionnel et art contemporain". Exposition "Artilas Mexcanos", jusqu'au 24 mars.

Photographies: "La Femme" jusqu'au 1er avril "Marie Caron, jusqu'au 1er avril.

Place Royale:

Visite: tous les jours, de 9h à 17 h.

MAISON Fornel: centre d'accueil, documentation.

Maison Chevalier: exposition de meubles canadiens.

Pour obtenir des garderies

On compte sur le "statut de la femme"

par Jacques Guay

RIMOUSKI — La commission du statut de la femme doit, d'ici peu, bousculer le gouvernement en ce qui concerne les garderies. C'est ce qu'a affirmé, au chef de l'opposition, samedi matin, le porte-parole d'une garderie de Rimouski qui tente présentement d'obtenir des fonds du gouvernement.

La commission du statut de la femme est un organisme consultation créé il y a quelques mois par le gouvernement Bourassa. Quant aux garderies il s'agit d'une politique annoncée dans le discours inaugural de la session qui a suivi la dernière élection québecoise.

Mais quelques jours plus tard le ministre d'État aux Affaires sociales, Mme Lise Bacon, ex-présidente du Parti libéral, a expliqué que le gouvernement n'a pas les moyens de mettre sur pied un réseau de garderies et, surtout, d'assumer désormais les projets subventionnés les années précédentes par le gouvernement fédéral via le programme des initiatives locales.

À Rimouski "les petits lits attendent avec leurs petites couvertures" dans l'ancien Institut familial des bonnes soeurs. "Il ne manque que le coup de baguette magique". La bonne fée, apparemment, c'est Mme Bacon.

La garderie de Rimouski, qui a connu de grandes difficultés internes, accueillait une centaine d'enfants.

Les "grévistes" de Jonquière à Québec

JONQUIÈRE — Les 240 étudiants du département des techniques de communication au Cégep de Jonquière, qui se sont mis en grève mercredi dernier pour protester contre la pénurie de ressources au sein du département, comptent se rendre à Québec vendredi pour manifester devant le parlement, pendant que le responsable du département, M. Henri Vieu, remettra au ministre de l'Éducation un rapport de 90 pages sur la situation.

Les étudiants ont présentés à la presse, hier, à Jonquière un manifeste où ils décrivent les problèmes dus au manque d'équipement pour les six cours qu'offre le département (radio, télévision, presse écrite, notamment).

Le vendredi matin, c'est la quête en faveur des 17 grévistes (CSN) des Muebles du Sud (Contrecoeur), à l'entrée des employés de Marine Industries (Tracy). Les grévistes y ont recueilli, en moyenne, plus de $300 par semaine. Avec, en plus, l'aide des autres syndicats de la région qui leur versent au moins 15 cents par membre par semaine, ils reçoivent en allocation de grève l'équivalent de leur salaire habituel (environ $90 par semaine). La grève dure depuis le 23 janvier dernier.

justice

Le Dr St-Germain écopera-t-il d'une peine exemplaire?

par Pierre Bertrand

La sévérité de la sentence que devra prononcer aujourd'hui le juge Roche à l'endroit du Dr. Jacques St-Germain dépendra dans une certaine mesure de la réponse à la question suivante et formulée par le juge lui-même: "Qui, le 2 novembre 1972 à l'hôpital Fleury, a donné l'ordre aux ambulanciers de ne pas conduire de patients à la Clinique d'urgence du dit hôpital?"

C'est à M. Roland Boucher, directeur médical de l'hôpital Fleury, qu'il reviendra de répondre cet après-midi à la question posée par le juge Roche. La défense a déjà fait remarquer que l'ordre de ne pas accepter de patients à la clinique d'urgence avait été en vigueur toute la journée durant (le 2 novembre 1972) et que par conséquent, lors de l'arrivée du Dr St-Germain, cet ordre constituait déjà un **"état de fait"**.

D'autre part, dans le but de mieux évaluer le degré de responsabilité du Dr St-Germain, le juge a aussi cherché à savoir hier quelle avait été la rénumération obtenue pour la nuit de garde effectuée par ce dernier dans la nuit du 2 au 3 novembre. A cette question, il a été répondu que tous les actes médicaux accomplis, de jour ou de nuit, à la clinique d'urgence par les médecins de garde étaient **"comptabilisés"** à l'intérieur d'un système de **"pool"**, lequel est par la suite, répartie et distribué à chaque médecin de garde selon le nombre d'heure de garde effectuées.

Radiation?

De plus, un dernier élément dont le juge a dit devoir tenir compte dans le prononcé de sa sentence consiste en l'effet que pourrait justement avoir cette dernière sur l'exercice de la profession médicale par le Dr St-Germain. Il appert qu'une condamnation à plus de deux ans de détention appelle une radiation automatique du condamné de la liste du Collège des médecins.

Ces remarques du juge avaient été précédées des représentations sur la sentence de Me François Chapados, avocat du Dr St-Germain et de Me Jacques Millette, procureur de la Couronne.

Me Chapados s'en est d'abord pris, dans un style virulent, à ceux qui ont **"sacrifié son client sur l'autel de l'opinion publique et de la démagogie"** de telle sorte que le Dr St-Germain n'est arrivé à son procès qu'avec des "lambeaux de réputation".

L'avocat a visé les média d'information de la presse parlée, notamment les "hot lines" qui, dit-il, "ont engagé le procès de la façon de la plus malheureuse".

Il a ajouté qu'en particulier "un animateur de radio, que la population a depuis lors jugé" avait déclenché" fureur et passion de l'opinion publique".

Exemplarité

La défense s'est ensuite appliquée à démontrer que le principe d'exemplarité de la peine ne concernait en rien le cas d'espèce surtout si l'on considère que le comportement du Dr St-Germain a pu être déterminé par l'absence d'équipement suffisant à l'hôpital Fleury pour traiter la maladie du patient (allusion au tube de Blackmore).

Pour sa part, le procureur de la couronne, Me Millette, sans réclamer une peine précise (c'est contraire à son habitude, a-t-il confié) s'est cependant attardé à souligner que le statut de médecin, outre qu'il confère à son titulaire prestige et privilèges, implique, en contrepartie, le devoir de protéger la santé et la vie de ses semblables.

Le procureur insista sur les agissements particuliers du Dr St-Germain en rappelant qu'il avait non seulement **"omis de poser certains gestes"** mais encore qu'il avait manifesté, le soir du 2 novembre "une insouciance déréglée et téméraire à l'égard de la vie d'autrui".

A la lumière de ces plaidoyers et des informations à recueillir par le témoignage du directeur médical de l'hôpital Fleury, la sentence devrait être prononcée aujourd'hui, en fin d'après-midi par le juge Roche.

Ottawa aux expropriés de Sainte-Scholastique:

"Négociez donc directement avec nous"

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre fédéral des Travaux publics, M. Jean-Eudes Dubé, a invité, hier, les expropriés de Sainte-Scholastique à négocier directement avec le gouvernement, plutôt que par l'intermédiaire de leur comité de défense, le CIAC ou le Centre d'Information et d'animation communautaire.

En fait, M. Dubé a nuancé son invitation aux expropriés: il leur a conseiller de "négocier directement avec nous ou de porter leur cause devant les tribunaux", **si le CIAC persiste dans ce qu'il considère comme une attitude d'obstruction.** C'est ainsi qu'il a particulièrement reproché aux membres du CIAC de retarder les audiences du comité de consiliation "par la présentation à répétition de témoins ou par d'autres méthodes encore moins démocratiques".

Précisons, ici, que la CIAC compterait environ 1,000 membres en règle. Rappelons, aussi, qu'il, a organisé, la semaine dernière, une manifestation qui a attiré 2,000 personnes qui bénéficieraient de l'appui des opposants de Pickering, le site du nouvel aéroport international de Toronto, où l'expropriation a rapporté beaucoup plus d'argent, au chapitre des indemnités d'expropriation.

Pour sa part, le ministre Dubé a déclaré, hier, qu'Ottawa était prêt à accorder des montants supérieurs à ses propres offres aux expropriés de Sainte-Scholastique, si les tribunaux leur donnent raison. "De plus, nous paierons leurs frais de cour et leurs frais d'avocats", a-t-il ajouté hier, aux Communes

"Ottawa a été généreux"

Évidemment soucieux de corriger l'impression que les expropriés de Sainte-Scholastique ont subi un traitement injuste par rapport à ceux de Pickering, M. Dubé a expliqué que dans les deux cas, la base principale de compensation avait été la valeur marchande des biens, un critère qui tenait également compte de la valeur spéciale au propriétaire, tout comme des dommages résultant de l'expropriation.

D'après les propos de M. Dubé, les écarts entre les indemnités proviendraient finalement du fait qu'à Sainte-Scholastique, les prix n'étaient pas gonflés par la spéculation foncière.

Une autre preuve de la "générosité" du gouvernement envers les expropriés de Sainte-Scholastique, selon M. Dubé: "Il y a des douzaines de propriétaires dans la périphérie de Mirabel qui veulent vendre leur propriété au gouvernement et qui sont furieux de ne pas avoir été expropriés". M. Dubé faisait allusion à un comité de non-expropriés de Saint-Janvier et de Mirabel.

En ce qui concerne, finalement, l'avenir du territoire de Sainte-Scholastique, M. Dubé a fait valoir que l'agriculture restera la principale occupation du sol "pour aussi longtemps que nous pouvons le prévoir".

United Aircraft: 4 arrestations

Quatre arrestations, cinq blessés, quelques voitures endommagées: tel est le bilan de la manifestation surprise qu'environ 150 grévistes de la United Aircraft ont tenue tôt hier matin devant les grilles de l'usine numéro un, à Longueuil, à l'heure où le personnel de cadre entrait au travail.

Des piqueteurs ont révélé qu'ils voulaient dire aux employés qu'ils *"étaient encore en grève"* et les inciter à rebrousser chemin. Ils ont cherché à les empêcher de traverser les trois entrées de l'usine.

Une vingtaine d'agents de la Sûreté du Québec, appelés sur les lieux, ont formé des cordons pour livrer passage au personnel et dans les accrochages qui suivirent, des piqueteurs furent arrêtés et d'autres blessés.

Les grévistes, dont le conflit remonte au début de janvier, en voulaient particulièrement aux "scabs". La manifestation a duré un peu plus d'une heure.

Monique Michaud en deuil de son père

Monique Michaud, épouse du rédacteur en chef du JOUR, est en deuil de son père, M. Aimé Morissette, décédé à Saint-Hyacinthe, e lundi 11 mars, à l'âge de 71 ans. Le défunt laisse dans le deuil, sa femme née Alida Rémy, deux filles Monique et Brigitte, deux frères, M. Eugène Morissette, de Saint-Hyacinthe et Wilfrid, de Miami, É.U., et une soeur, Rose-Alba (Mme Paul Morissette).

La dépouille mortelle est exposée aux salons Ubald Lalime, 900 rue Bourdages, à Saint-Hyacinthe. Le service funèbre aura lieu le mercredi 13 mars, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, Saint-Hyacinthe.

L'équipe des journalistes du JOUR s'associe au deuil de Monique Michaud et sa famille et leur offre ses plus vives sympathies.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent. Code postal: H4N 1S2. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 pour six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro (en attente). Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas
Chef de pupitre: Pierre Godin
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation et affaires sociales: Marie Vallée, Marcelle Bourque
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay.
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux
Économie et finance: Jean Chartier
Vie et Culture: Alain Pontaut
Information générale: Pierre Bertrand, Pierre Tanguay.
Sports: Jean-Pierre Fournier, Alain Gerbier, Christian Nobert.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentaire: Ginette Hétu

Administration

Administrateur délégué: Jacques Léonard
Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Conception graphique: Henri-Paul Bronsard

Publicité

Coordonnateur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, National: Gérard Lapointe
Maquette: Bernard Beauchamp

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.

LE JOUR

Parthenais, une prison déjà démodée

(G.C.) — Le centre de prévention de Parthenais, où tous les prévenus de la région de Montréal sont détenus en attendant leur procès vit actuellement non pas ses derniers jours, mais ses dernières années.

C'est ce qu'a laissé entendre M. Jérôme Choquette, ministre de la Justice, alors qu'il accompagnait les journalistes dans la première visite rapide et guidée du centre de détention, une visite que tous les journalistes réclamaient depuis plusieurs années à la suite de multiples critiques dont a été l'objet, cette institution.

"Parthenais a été conçu en 1965, selon des exemples américains; il semble bien que cette conception soit dépassée" a dit M. Choquette, admettant indirectement qu'un bon nombre de critiques provenant en particulier de la Ligue des droits de l'homme et de certains avocats, étaient fondées.

Les principales critiques qu'on faisait à l'endroit de Parthenais concernaient la longueur des périodes de détention, le règlement sévère pour ne pas dire tâtillonneux, l'absence d'activités récréatives et la qualité pour le moins discutable de la nourriture.

Pour pallier ces difficultés, M. Choquette a annoncé qu'un responsable des programmes internes avait été engagé, que la chapelle serait transformée en gymnase, qu'un détenu insatisfait pourrait demander son transfert après 60 jours et que le juge en chef Fabien, des Sessions de la paix, avait accepté, à sa demande, d'accélérer le rythme des procès pour les prévenus qui n'ont pas obtenu de cautionnement. Actuellement ces procès durent environ deux mois que doivent passer les accusés à Parthenais.

Six mois

Actuellement, selon M. Vaugeois, directeur de Parthenais, 7 détenus sont là depuis plus de six mois et une cinquantaine depuis plus de deux mois. Un détenu à Parthenais depuis quinze mois.

M. Choquette a aussi promis à un détenu de s'occuper de la qualité des fèves au lard qui seraient toujours brûlées. La question de la nourriture est revenue souvent dans les quelques conversations que les journalistes ont eu avec les détenus qu'on avait choisis de nous présenter. Selon eux, la nourriture est peu abondante, les "toasts" insupportables et dans l'ensemble ils soutiennent qu'ils n'ont jamais pris un vrai bon repas. Ils sont souvent à cours de cigarettes parce que la cantine n'est accessible qu'une fois par semaine. Mais surtout, ils n'ont rien à faire.

Selon les détenus et certains avocats qui ont des clients à Parthenais, c'est l'absence totale d'exercice et d'activités récréatives qui rend le séjour insupportable. Trois tables de ping-pong, trois "mississipis", un "baby foot" et sept appareils de culture physique: tel est tout l'équipement à la disposition d'une population qui est en moyenne de 300 détenus.

Quant à la "cour" de récréation, mieux vaut ne pas en parler. C'est un endroit lugubre, une sorte de terrasse, fermée par des barreaux à l'est et à l'ouest, par du béton lorsqu'on regarde vers le ciel. Balayée par le vent, cette terrasse est interdite au soleil.

On est pris

M. Choquette a admis qu'il faudrait construire une autre prison, non seulement pour remplacer Parthenais, mais Bordeaux aussi. "Mais, a-t-il dit, nous sommes pris avec Parthenais; c'est un investissement considérable et nous ne pourrons songer à investir à nouveau avant quelques années."

En attendant, les prisonniers peuvent se dire qu'ils verront plus de films; il ont vu "Shaft" et verront bientôt les films de Sergio Leone. Ils pourront aussi continuer à recevoir une visite par semaine, à avoir droit à cinq livres dans leur cellule, des livres qui selon plusieurs avocats, ils ont de la difficulté à obtenir. Ils pourront enfin s'adonner au ballon-volant et au badmington lorsque la chapelle sera transformée en gymnase. Il n'a pas été question d'augmenter le nombre d'heures consacrées aux activités récréatives.

M. Choquette a visité Parthenais avec les journalistes et a même prix le temps de s'occuper des feves au lard des prisonniers.

Dans la région nord
La bataille des dépotoirs continue

(R.-A.G.) — Où va-t-on mettre les tonnes de déchets produits, chaque jour, dans les 37 municipalités comprises entre la rivière des Milles-Îles et les Laurentides, entre Lachute et Saint-Louis-de-Terrebonne?

Chose certaine, c'est que Bois-des-Filion n'en veut pas. Comme un fonctionnaire du ministère des Affaires municipales aura probablement l'occasion de s'en rendre compte, une fois de plus, ce soir, lors d'une vaste assemblée d'information convoquée sous l'égide d'un conseiller municipal, Mme Lise Villemaire. Elle s'attend, en effet, à ce qu'au moins 500 personnes viennent écouter poliment le fonctionnaire, quitte ensuite à manifester contre le projet du Service d'aménagement du territoire de la région aéroportuaire (SATRA) visant à éliminer 12 dépotoirs à ciel ouvert, au profit de trois vastes enfouissements sanitaires régionaux, dont l'un pourrait être installé dans les limites de Bois-des-Filion.

Pour le meilleur ou le pire

Carré Saint-Louis: la décision aujourd'hui?

par Rose-Anne Giroux

Même si les pessimistes ont toutes les raisons au monde de vouer à l'échec, d'avance, la campagne des défenseurs du Carré Saint-Louis, les optimistes, eux, peuvent toujours s'accrocher aux éléments d'espoir suivants:

Le Service des permis de Montréal n'a pas encore autorisé le début des travaux d'excavation du projet "Saint-Louis-sur-le-Parc".

Il ne pourra délivrer ce permis qu'au moment où les développeurs auront obtenu l'autorisation de subdiviser leur emplacement de 80,000 pieds carrés en deux lots distincts;

Hier après-midi, cette demande de subdivision était "toujours à l'étude" au Service d'habitation et d'urbanisme de la métropole, où l'un de ses représentants a déclaré au JOUR qu'il doutait fort qu'elle puisse faire l'objet, dès aujourd'hui, d'une recommandation au comité exécutif, comme le craignent les opposants du projet.

En effet, de peur que l'exécutif ne prenne une décision aujourd'hui même, les défenseurs du carré Saint-Louis ont décidé de lui présenter, ce matin, son contre-projet destiné à empêcher la société européenne Procan Finanz de construire, comme prévu, deux tours résidentielle et commerciale de 23 étages sur l'ancien terrain des Soeurs du Bon Pasteur, à proximité du square.

Les citoyens concernés, qui sont généralement membres de l'Association du Faubourg Cherrier, profiteront aussi de la réunion de l'exécutif pour lui remettre leur pétition dressée-à-la-hâte, qui comprenait, aux dernières nouvelles, environ 400 noms, y compris ceux de personnalités comme Pauline Julien, Gérald Godin, Gaston Miron, Claude Jutra, etc...

Rappelons qu'en vertu du contre-projet préparé par les résidents et, notamment, par l'architecte Paul Dumas, la plus haute tour, celle des bureaux aurait 17 étages; tandis que les appartements résidentiels seraient partagés dans deux tours de huit étages chacune, de façon à respecter le nouveau reglement de la ville relatif à la superficie de plancher et à la hauteur des bâtiments.

A l'heure actuelle, la tour d'habitation projetée par les développeurs est trop élévée par rapport au fond du terrain.

Pour les pessimistes

Un point de réflexion pour les pessimistes: c'est à la suggestion même du Service des permis que les développeurs ont présenté une demande de subdivision de terrain, "parce que cela, on a droit de le faire", pour employer l'expression d'un haut fonctionnaire. En fait, il s'est trouvé du monde tant au Service d'urbanisme qu'à celui des permis pour faire valoir que la subdivision des terrains correspondrait au règlement, "même à la lettre".

Et c'est finalement dans cet esprit, semble-t-il que le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a répondu aux journalistes, hier, par la voie d'un porte-parole officiel. "Quels que soient les requérants, a-t-il dit, il faudra que le projet soit conforme aux règlements existants. Et si le projet est en accord avec les reglements, il n'y a pas de raison pour que la ville s'y oppose".

(Photo Michel Giroux)

Parmi les citoyens qui défendent le contre-projet "Saint-Louis-sur-le-parc", figurent des personnalités comme le cinéastre Claude Jutra, l'interprète Pauline Julien, le poète Gaston Miron et un résident du Carré Saint-Louis depuis 25 ans, M. René Chicoine. Dans leur cas, le projet devient "Saint-Louis-sur-Sherbrooke"...

Des contestataires heureux...

Dans le cadre de la lutte contre le projet "Saint-Louis sur le parc", j'ai même rencontré des contestataires heureux!...

Ils venaient de Westmount-en-Bas, où le comité des expropriés a vraiment réussi, selon son porte-parole, M. Fernand Leclaire, à faire triompher le principe de la participation des citoyens, après avoir mené une série de luttes contre le ministère provincial des Transports (l'ex-Voirie) et l'Hôtel de ville local, qui a déjà eu de beaux projets de développement pour la partie de Westmount située l'autre bord des rails du CP.

Lors d'une conférence de presse où il était venu appuyer les citoyens du quartier Saint-Louis, M. Leclaire a fait valoir au JOUR que tout allait pour le mieux à Westmount-en-Bas, où la ville a renoncé à ses idées de développement style "*bulldozer*", en engageant l'architecte Michael Fish, du comité "*Sauvons Montréal*", pour confectionner des plans de quartier où les citoyens auraient leur mot à dire.

De plus, les citoyens ont bon espoir que l'ancienne Voirie leur redonnera une petite partie des maisons qu'elle avait expropriées en vue de la construction de l'autoroute est-ouest, soit 21 logements que le ministère accepterait de céder à une corporation sans but lucratif déjà constituée par les citoyens: Loge Antoine Ltée.

Et ce n'est pas tout, note M. Leclaire, puisque le ministre des Affaires municipales, Le Dr Victor C. Goldbloom, aurait promis de voir au financement de la rénovation du quartier, par l'entremise de la Société d'habitation du Québec: plusieurs des propriétés expropriées seraient en mauvais état, après avoir été abandonnées aux vandales, etc...

Bref, les expropriés de Westmount-en-Bas considèrent qu'ils ont réussi une "première" en matière de participation, surtout par rapport à la métropole, où la liste des travaux effectués sans l'avis de la population et même contre les désirs clairement exprimés des citoyens intéressés est absolument atterrante, de l'avis des observateurs.

Selon M. Leclaire, c'est "l'un des avantages de vivre à Westmount, sous un gouvernement local où les citoyens ont accès à leur Hôtel de ville".

Au jour le jour

• 9h30
Assemblée générale annuelle des Institution du Mouvement des Caisses Populaires Desjardins, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

• 12h30
Déjeûner-causerie organisé par la Chambre de Commerce de Montréal, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Jules Léger, gouverneur général du Canada.

• 20h
La Société culturelle Québec/URSS, présente deux films: "L'homme et le désert" de Rakimbaev, et "À travers la brume glacée" de Polyenkov, au 6827 de la rue St-Hubert.

• Congrès de la "Canada Steamship Lines" au Hilton-aéroport de Dorval.

• Exposition de volumes scientifiques français, au Centre communautaire de l'Université de Montréal.

Université du Québec à Montréal

Doyen de la Gestion Académique

Sous la juridiction et la responsabilité immédiate du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen de la Gestion académique doit administrer et exécuter les politiques et directives arrêtées par les autorités concernées: Conseil d'Administration, Comité Exécutif, Commission des Etudes, etc...

TACHES:
—administrer les politiques concernant les personnels d'enseignement et de recherche;
—appliquer les normes et critères des règlements généraux de l'Université du Québec, de l'Université du Québec à Montréal, et la convention collective du personnel d'enseignement;
—assurer les relations avec les départements: nombre qualité et rémunération du personnel d'enseignement;
—servir de lien entre les départements et le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et les services de l'Université;
—participer à l'élaboration et à la rédaction des procédures relatives au personnel d'enseignement (être membre de l'une ou l'autre des sous-commission de la Commission des Études);
—administrer les programmes de perfectionnement à long et à court termes du personnel d'enseignement;
—obtenir l'information requise pour la mise à jour des dossiers des personnels d'enseignement et de recherche et fournir les statistiques et relevés concernant ces personnels;
—conseiller le vice-recteur sur les ressources humaines et matérielles requises par de nouveaux programmes ou de nouvelles activités;
—exécuter toute autre fonction de même nature que pourraient lui confier les autorités de l'UOAM.

QUALIFICATIONS:
—diplôme universitaire (un diplôme de 3ième cycle serait un avantage);
—expérience d'enseignement d'au moins sept (7) ans au niveau collégial et post-collégial, ou une expérience équivalente et pertinente;
—qualités administratives et expérience de gestion dans le milieu académique;
—connaissance des structures de l'Université du Québec.

SALAIRE:
—Selon l'échelle des cadres adoptée par le Conseil d'administration, selon l'expérience et les qualifications.
—Entrée en fonction le 1er juin 1974

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 15 mars 1974 à 17 heures, bureau 7185, Pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest, Ste-Catherine, Montréal. H3C 3P8

Vient de paraître

Les classes sociales au Cegep
par
Claude Escande

LES CLASSES SOCIALES AU CEGEP

La réforme de l'éducation a-t-elle libéré l'école?

$3.00

aux Éditions Parti Pris
B.P. 149, Bureau "N", Montréal

parti pris

En vente partout

LE JOUR

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Evelyn Dumas

Des coups de pied qui se perdent...

Les grands mots sont lâchés. Sonores. Percutants. Longs comme des milles-pattes faire trébucher l'adversaire. Le ministre de l'Éducation nationale en a accouché d'un la semaine dernière dans un court moment d'égarement parisien: ultra nationaliste! Et l'écho des savannes, M. Bourassa, de le reprendre dimanche sur les ondes aimables d'un poste privé de la métropole, en le colorant de la forte teinte de l'extrémisme.

Un jeu vieux comme le monde. Quand on a du mal à gouverner, rien n'est plus commode que de bousculer tous ceux qui ne pensent pas comme vous dans le camp des ultras et des extrémistes. Cela vous permet d'occuper le centre, donc la droite. C'est-à-dire la résistance voilée à tout ce qui appelle un vrai changement de la vie, une transformation concrète des structures et des institutions mal adaptées à une société en mouvement. Le Québec en est une. Il se passe ici des choses qui, tous comptes faits, sont les plus normales et les plus naturelles qui soient. Un peuple exprime sa volonté de modifier un ordre établi depuis un siècle qui le condamne à une marginalité plus ou moins médiocre d'une sous-culture.

Et il court d'instinct au combat qui lui paraît être et qui est, le plus vital de son existence de groupe: la langue. Il exige de son gouvernement l'arrêt immédiat du processus de minorisation dans lequel il est en passe de se perdre, corps, âme et biens.

Tu veux des preuves, mon coco? Monsieur le commissaire Gendron, hier contre le rappel du bill 63 et aujourd'hui pour le retrait de cette loi assimilatrice, en fournit à la volée. Dans les années trente, 52.1% des enfants d'immigrants fréquentaient les écoles françaises du Québec et 47.9% le secteur anglophone. En 1970-71, 89.6% des enfants d'immigrants étaient inscrits dans les écoles anglaises et un mince 10.7% dans les écoles françaises (Source: tome 111, de la Commission Gendron).

Va pour les statistiques qui parlent déjà par elles-mêmes et qui devraient convaincre les plus incrédules sans autre forme de démonstration. Mais l'auteur de ces lignes placé par le jeu des circonstances dans une situation on ne plus concrète, a entendu de ses oreilles entendu des centaines de jeunes italo-anglophones applaudir à tout rompre à l'idée d'une métropole et d'un Québec anglicisés. Des jeunes certes, de seize, dix-sept et dix-huit ans, avec tout ce que cela peut comporter parfois de ferveurs brouillonnes et d'enthousiasmes mal digérés, mais qui n'en révèlent pas moins des formes assez ouvertes d'hostilité à l'égard de la langue et de la culture de la majorité des Québecois.

C'était, pour ceux que la précision intéresse, pendant la campagne électorale, à l'école polyvalente John F. Kennedy, dans le comté de Bourassa.

L'autre, ''l'ultra nationaliste'', comme se plaîrait sans doute à le qualifier le député de l'Acadie, ministre de l'Éducation au Québec, douillettement élu en octobre dernier, au temps de la ruée vers l'Ouest.

Que la question linguistique préoccupe à un moindre degré les Québecois qui vivent en dehors de Montréal, cela se comprend facilement, car ils l'ont pas à subir quotidiennement les agressions auxquelles sont soumises les francophones montréalais. Vivre en français à Montréal, c'est dur, énervant, irritant, et dans certains quartiers, impossible. Il y a des moments où on a l'impression qu'il y a des coups de pieds qui se perdent.

Et qu'on aurait la tentation de placer là ou vous savez! Sur ce qui réchauffe certains fauteuils ministériels...

Yves Michaud

billet

Le talon d'Achille...

Achille était né un vingt-huit, le talon en avant. Pour un premier, c'était pas pire, compte tenu que le prochain arriverait seulement dans quatre ans. Parce qu'Achille était né dans un système bissextile, c'est-à-dire où tu nais tous les quatre ans...

Sa naissance fut brève. Comme sa vie. Elle fut bien préparée de longue date, tous voulant se l'accaparer, anticorps riches ou pauvres, vrais ou menteurs. On se l'était acheté, on se l'était revendu... Un peu plus et on se l'aurait retrouvé avorté! Mais ses parents avaient surveillé les listes: on avait planifié sa naissance depuis belle lurette. L'incubation en sein maternel avait porté fruit et bière: ainsi Achille, le jour de sa naissance, saurait quel geste poser, puisqu'il y aurait geste à poser. Il ne s'étranglerait pas avec le fameux cordon ombilical...

Puisqu'il n'était prédisposé qu'à un seul geste, un seul acte, on avait veillé à ce que tout soit bien fait. Ce ne serait sûrement pas un bébé bleu ou vert, ou encore un de ces bébés-phoques qui se laissent tuer inutilement par les méchants communistes... Ce serait un vrai bébé, un vrai homme avec une belle peau rose. Qui, une fois la vie d'une trop longue journée accomplie, se meurt à nouveau dans son petit nuage de pourpre rose. Parce qu'il faut bien se l'avouer, vivre une seule journée complète tous les quatre ans, c'est déjà en demander beaucoup à un gars comme Achille qui, trop bien endormi dans la douceur du placenta maternel, en arrache déjà beaucoup d'une re-naissance tous les quatre ans. Si encore, c'était tous les quarante ans...

Enfin, comme disait l'Autre, son frère, la vie c'est la vie. Et Achille, en ce vingt-huit au soir, Achille Lacroix, mourra à nouveau de sa plus belle mort, heureux du devoir accompli, déchargé du fardeau de sa croix, fier de sa nature d'homo quebecensis. Il pourra retourner en paix vers cette longue nuit faite de re-morts et de re-naissances... jusqu'au moment bleu et rouge où d'autres de ses frères, vivants, se lèveront, le jour venu...

L'Abat-jour.

La grève des autobus

— LA MODE DE COURIR NUS TOMBE JUSTE À POINT

BERTHIO

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Ecrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages) Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal, H4N 1S2

Lettre au ministre Denis Hardy: le scandale de la Place Royale

Le scandale de Place Royale qui vient d'éclater au grand jour et dont ont fait mention la semaine dernière plusieurs journaux québecois doit inciter le ministre des Affaires culturelles à faire en sorte que le gouvernement qu'il représente prenne ses responsabilités sans plus de retard.

Quelle est cette politique de souveraineté culturelle que le premier ministre actuel lui-même a prônée avec tant d'ardeur au cours de la dernière campagne électorale, quand ''des vestiges archéologiques de l'un des sites le splus anciens et les plus riches d'Amérique du Nord'' sont exposés à la destruction, quand le Gouvernement du Québec laisse à des étrangers la direction du personnel de Place Royale, leur laissant également le loisir d'y faire la pluie et le beau temps (exemple... congédier un travailleur sans raisons ou pour des raisons qu'ils n'avouent pas parce que non justifiables), quand ce même Gouvernement donne des contrats de location d'édifices de Place Royale à des Compagnies américaines avec des conditions honteuses pour tout Québecois qui se respecte!

Nous dénonçons le congédiement injustifié de Gilles Miville-Deschênes, préposé aux fouilles archéologiques de Place Royale.

Nous félicitons Philippe Picard, Steven Plamondon et Eddy Morissette pour leur geste de solidarité et de protestation qu'ils ont posé en remettant leur démission, pour leur courage et pour leur respect de la justice et du patrimoine culturel québecois.

Nous protestons contre la présence de la Cie Hilton à Place Royale et nous ne pourrons accepter comme citoyens québecois payeurs de taxes les privilèges scandaleux que le Gouvernement du Québec lui a donnés.

Nous nous inquiétons gravement comme citoyens québecois du sort réservé à notre patrimoine culturel si les conditions actuelles et si la politique actuelle ne changent pas.

Le Gouvernement actuel du Québec n'a pas fourni la preuve qu'il croyait en une souveraineté culturelle du Québec.

Nous voulons cette preuve.

Le comité d'information du Comité des Citoyens de Cacouna, Riv.-du-Loup.

Le choix de la langue

On ne peut donner ce que l'on n'a pas. C'est évident. Et pourtant, certains voudraient qu'on fasse ce miracle.

Comment pouvons-nous, nous Québecois francophones, laisser aux Néo-Québecois, le choix de la langue pour l'éducation de leurs enfants quand nous-mêmes, nous n'avons pas ce choix?

Il est bien clair que si les Québecois francophones se mettent à faire fréquenter les écoles anglaises à leurs enfants, c'en sera vite fait de la culture et de la civilisation française en Amérique du Nord. Nous n'avons donc pas le choix.

En majorité les immigrants sont d'accord pour l'éducation en langue française. C'est au gouvernement de se décider.

Accorder le libre choix de la langue d'éducation au Québec, c'est assassiner la langue française.

Jules Lebeau
Montréal

Le dessin du lecteur

Envoi de Pierre Bellemare
Montréal

Vous avez encore des progrès à faire

J'ai attendu le jour de sa naissance avec impatience. Dès sa parution, j'ai commencé à lire Le Jour assidûment. Jusqu'ici, il répond bien à mes espérances. Vous avez réalisé ce qui naguère n'était qu'une utopie. Félicitations!

Cependant, je me permets la réserve suivante: dans votre numéro du 6 courant, un lecteur vous signalait quelques phrases boiteuses et de nombreux anglicismes qui, chaque jour, décorent les pages de ce journal tant attendu. Il avait raison et je l'approuve. D'autre part, je ne suis pas tout à fait d'accord; car il y a plus important: les fautes d'orthographe et d'impression qui FRAPPENT le lecteur en pleine face dès qu'il se met le nez dans votre journal. Il n'y a pas que l'élite qui soit touché par ces erreurs. Les gens les plus ordinaires doivent certainement les remarquer et s'en étonner. Et il n'y a aucun article qui n'y échappe, même ceux qui ont pour but de condamner le français meurtri qui pourrait quand même, un jour, vous être néfaste. Je suis sûr que la présente, bien que sans faute au départ, sera parsemée de coquilles et de fautes de tout genre une fois imprimée...

A titre de journalistes lettrés, vous ne sauriez accepter une telle situation ni la faire subir à vos lecteurs, surtout si vous avez la prétention de supplanter Le Devoir, un jour. Pour atteindre cet objectif, il vous faudra progresser énormément sur le plan de la langue...

Il ne me reste donc qu'à vous souhaiter la possibilité matérielle de remédier rapidement à ce malencontreux problème.

Yvon R. Thivierge
Ottawa

Une bouffée d'air frais

Une fenêtre s'ouvre: bouffée d'air frais! **Dans votre journal une femme peut signer un éditorial!** Je me sens toute bien, toute libre; fin d'une ségrégation. Les autres journaux en ont l'air désuets... et bêtes, tellement!

Louise Leblanc
Montréal

Il était temps

Je voudrais féliciter toute l'équipe du JOUR pour le travail qu'elle effectue, en la rassurant (sic); vraiment le nouveau-né a bonne gueule.

De plus, il me fait énormément plaisir de voir à l'oeuvre le chef parlementaire du parti québecois engager la conversation partout sur notre territoire avec le monde ordinaire.

M. Jacques-Yvan Morin, avec ce contact de masses et son travail acharné, montre jusqu'à quel point il serait apte à gouverner un État souverain.

Enfin, un grand merci à tous ceux qui ont lancé l'idée d'un colloque présenté par le P.Q. Il était temps que ce parti fasse quelque chose face à l'administration fantôme de Drapeau. Bravo à tous pour y avoir participé en grand nombre.

Claude Buffoni
Montréal

Manque de faits divers

Les premiers numéros du JOUR étaient très intéressants, sérieux, quoique un peu moins arides que LE DEVOIR, et c'est ce qui est formidable.

À mon humble avis, cependant, il y manque un peu de faits divers (je ne pense évidemment pas aux faits sanlants du JOURNAL DE MONTRÉAL).

Les gens achètent un journal pour se renseigner certes, mais si la nouvelle n'est pas encadrée par des articles courts et divertissants, la lassitude apparaît vite et seul une poignée d'intellectuels lisent le journal, tout comme l'élite syndicale et non la masse des syndiqués lisent QUÉBEC PRESSE.

Lisette Wistaff
Montréal

Amateur de sports

Je tiens à vous féliciter pour un journal magnifique. Au début, le prix de 20c m'a surpris pour un mince journal de 24 pages. Mais après l'avoir dévoré (comment ne lire un journal si superbe), j'ai vu que 20c c'était donné. Vos rédacteurs ont la ''tounne''. J'avoue avoir porté plus d'attention sur les sports car c'est ce que j'aime le plus dans les journaux. Je suis d'accord sur le point d'accorder plus d'importance au sport amateur mais j'aimerais quand même voir les résultats de l'Association Mondiale de Hockey. Je sais qu'elle est moins populaire que la Ligue Nationale, mais cette jeune ligue est en train de se bâtir. Elle veut se montrer égale à la LNH et elle ne pourra jamais atteintre son but si certains journaux lui accordent moins d'importance.

J'aime beaucoup votre journal et je vous souhaite bonne chance dans les années qui vont suivre. Je sais que votre journal sera un succès.

Bob Gagnon
St-Léonard

Un quotidien digne de ce nom

Comme la plupart des immigrants au Québec, qui lisent les journaux de langue française, j'ai lu, depuis mon arrivée au Québec, Le Devoir, La Presse et Le Soleil. Puis, après quelques années, je me suis désintéressé progressivement de ces journaux, parce que j'ai découvert qu'ils sont, par leur politique: soit démunis de la ''conscience québecoise'', soit dignes des ''facistes'' (comme les éditorialistes du Soleil et leurs éditoriaux, par exemple).

Or, depuis la naissance du JOUR, je suis ravi de pouvoir, enfin, lire un quotidien québecois digne de ce nom. LE JOUR est essentiellement ''québecois'' dans la mesure qu'il entretient et développe continuellement la ''conscience québecoise''.

Sur le plan international, LE JOUR, par sa politique, apporte des informations tout à fait différentes de celles des journaux dits ''bourgeois'' et ''capitalistes''. Par conséquent, LE JOUR connaîtra très certainement des ''échos-fraternels'' de la part des Néo-Québecois d'origine des pays du Tiers monde.

Aussi, en m'affirmant néo-québecois (ou Québecois par intégration), je me permets de conclure que LE JOUR est, à l'heure actuelle, l'unique quotidien de langue française au Québec digne de la ''conscience québecoise''. Il est surtout conçu et venu à temps pour informer tous ceux qui s'affirment comme étant ''Québecois''.

Longue vie au JOUR et je suis heureux d'être l'un de ses lecteurs fidèles.

Nguyen Trung Viet
Québec

le fond des choses

Arts plastiques: Guerre entre le ministère et les créateurs

par SERGE LEMOYNE, coordonnateur de la Société des artistes professionnels du Québec.

Le conseil des artistes reproche au Ministère des Affaires Culturelles de fonctionner comme par le passé c'est-à-dire sans qu'il y ait de consultation véritable. Il n'est même pas question de patronage mais...

Alors que les artistes sont à la veille d'être de mieux en mieux organisés, le Ministère qui a mon avis ne joue pas son véritable rôle et fait tout en son pouvoir pour désorganiser les groupements qui de peine et de misère ont réussi à mettre sur pied leur secrétariat afin de faire face au minimum à l'administration. On a toujours reproché aux artistes qu'ils ne savaient pas s'organiser, qu'ils ne savaient pas négocier, bref qu'ils se foutaient de l'administration. Maintenant que les créateurs ont décidé de participer de plus en plus à l'administration, ils se voient boycottés et on leur met directement des bâtons dans les roues.

L'affaire de Bâle va servir, je l'espère, à la remise en question de tout le phénomène "art plastique au Québec"; autant la façon dont les choses se déroulent, c'est-à-dire sans jamais que les artistes soit consultés de façon honnête. Il se fait évidemment une certaine consultation mais dans le style patronage politique. Ça ne change pas tellement. Personnellement je suis prêt à me battre pour que cette maudite situation change une fois pour toute, mais pour ça, ça va prendre du monde et des compétences.

L'art ne supporte pas de second métier, disait Van Gogh; c'était au siècle dernier. Aujourd'hui combien d'artistes créent dans des conditions qui feront réagir les dirigeants de la S.P.C.A. et celà parce qu'ils ne veulent et souvent ne peuvent accepter un métier rentable. Celà, un gouvernement élu pour quatre ans ne peut le comprendre. Le Ministère des Affaires Culturelles qui n'a presque pas évolué depuis sa fondation, pour ne pas dire sa création, par respect pour cette dernière, démontre bien dans quel climat d'apathie il tient son rôle.

L'élaboration du projet s'est faite dans un esprit de collaboration et de camaderie. De plus, un esprit courait parmi les initiateurs, à savoir: permettre à des artistes qui n'ont jamais exposé à des expositions à l'étranger d'y participer, à l'entendement du comité de sélection.

A mon avis, certains artistes, totalement ignorés par les directeurs de musées, des artistes porteurs d'énergie qui ne demandaient qu'à être encouragés furent exceptionnellement stimulés à l'occasion de cette exposition.

C'est peut-être dans une conception pluraliste que nous réaliserons une culture vivante forte réverbérant la multidisciplinarité de nos valeurs et non pas le choix de stéréotype de deux ou trois super-élites.

Le phénomène culturel est par définition une croissance collective et non un jeu de manipulation de prestige de quelques grands talents au profit d'objectifs obscurs d'une organisation politique ou d'un individu intéressé.

Promouvoir les expositions québecoise dans le but de faire connaître notre originalité.

Donner une chance à des artistes québecois qui n'ont jamais eu l'occasion de se produire à l'étranger de le faire.

Cette politique s'intègre dans le programme des échanges culturels intergouvernementaux.

Ce projet, promu par les associations d'artistes, prouve une fois de plus, que le sort des artistes se trouve entre leurs mains. Et ce dernier sera d'autant mieux portant que les artistes sauront se donner des représentants actifs.

L'an passé personne ne s'occupa de Bâle il n'y eu aucune représentation. Cette année la S.A.P.Q. fit un projet au Ministère et on apprit à travers les branches et plus précisément par Peter Gnass qui a eu des contacts avec des gens du Ministère nous apprit que la S.A.P.Q. n'avait pas exigé assez d'argent pour organiser cette exposition, c'est curieux, voir même bizarre que le Ministère nous reproche d'avoir fait une soumission trop basse, eux qui refuse d'augmenter notre subvention régulière. C'est rempli de contradictions et surtout de mauvaise volonté. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond quelque part et ce n'est pas dans la tête des artistes.

Donc Québec refuse que la Société des Artistes professionnels du Québec organise la participation québecoise à Bâle, le Ministère prendra la responsabilité de le faire, (c'est merveilleux les fonctionnaires s'ennuient de ne rein faire et élaborent l'organisation, bravo). Il engage un designer, déjà en partie fonctionnaire du Ministère puisqu'il est sur le comité du 1% relatif au contrat de décoration pour édifices du gouvernement provincial.

Donc, Gilles Bossé, en l'occurence responsable de ce projet et André Ménard (agent de liaison) ont décidé qu'ils ne consulteraient pas les associations, qui feraient comme à l'habitude; l'artiste sera le dernier à être mis au courant de la situation.

Ils forment un jury, toujours de la même façon, sans que les associations qui représentent plus de quatre cent membres en soient averties, ni consultées. Ce jury contacte un certains nombres de galeries de Montréal et Québec afin que par l'entremise de ces galeries, des artistes soient choisis. Deux questions se posent déjà qui a choisi M. Bossé et qui M. bossé ou Ménard ou Malton ont choisi pour faire partie du jury qui désignera les galeries qui seront invitées?

L'Association des Graveurs n'est pas consultée. La Galerie Espace, que l'Association des Sculpteurs dirige, n'est pas invitée. Il n'y a pas consultation.

Il y a dix ans Roussil déclarait: Au lieu de nous permettre de s'organiser, ils nous organisent! Ils prennent nos oeuvres, mais nous, nous n'existons pas. On n'est pas là. Ils disent: "On veut vous aider". Et ils ne regardent que les objets, pas les personnes humaines qui les créent avec difficulté. Il s'agit de montrer le plus souvent possible pour eux; faire voir qu'il se passe quelque chose. C'est une manière de faire: la plus facile.

C'était il y a dix ans, aujourd'hui en 1974 encore le même problème. On organise à Bâle une exposition ART-5-74 et il n'y a eu aucune consultation avec les associations d'artistes.

L'art paie, mais pas l'artiste

"Le point est que l'art paie, qu'on le veuille ou non. Il ne paie pas l'artiste, c'est tout" (Henry Miller). Cette déclaration de Miller date de plus de vingt-cinq ans. Est-ce que les choses ont changé depuis? Il proposait alors que chaque artiste en puissance devrait avoir sa chance. Donner à chaque artiste, bon ou mauvais, méritant ou non. L'homme qui n'est pas un artiste se fatiguera, l'heure venue, de se faire passer pour ce qu'il n'est pas. Quand il abandonnera, cessez de l'alimenter. Mais s'il le désire, continuer à lutter jusqu'à quatre-vingt dix neuf ans, même si vous ne voyez rien de bon dans son oeuvre, donnez-lui les moyens de continuer. Donnez-lui au nom de l'art, qui comprend des oeuvres bonnes et mauvaises; des artistes heureux et malheureux. La première chose est de donner. Après quoi, vous pouvez chercher à savoir si ça valait la peine ou non.

Le problème essentiel est celui-ci: comment démarrer l'affaire? Qui administrera cette caisse? Evidemment, si nous attendons que les organismes fédéraux, départementaux ou municipaux s'en chargent, il n'y a aucun espoir. (Et s'ils font ils le saboteront). Ce qu'il faut, c'est que tous les artistes qui croient en cette idée, s'unissent et mettent en oeuvre leur ingéniosité créatrice au maximum. Il n'y a pas qu'un seul moyen de résoudre le problème. Cependant, il devrait être possible, de faire au moins ceci... présenter la chose en détail au public et faire ensuite appel à la communauté, ou aux communautés, pour établir une "caisse".

Ces idées de Miller se situent dans son contexte à lui, dans son pays, mais je fais le transfert pour le Québec. Lui parle d'entretenir trois artistes à vie. Moi je dis en pensant aux gouvernements ou à l'entreprisee privée, ça coûterait un quart du budget du Ministère des Affaires Culturelles du Québec par année pour faire vivre cinq cent artistes créateurs à raison de $10,000. dollars. Vous imaginez la somme de création, la quantité d'oeuvres qui seraient produites au Québec. C'est quasi incroyable, et Miller continue: "L'important serait l'administration des Affaires par les artistes eux-mêmes. Tout d'abord, le trafiquant d'art serait éliminé. Des expositions seraient organisées par les artistes et d'une manière permanente. On exposerait les artistes vivants, pas les morts. On amènerait l'art au public. Il appartiendrait au public, d'une manière vivante, et non pas à des collectionneurs privés, à des musées à des morgues et à des fours crématoires. L'éducation, si elle est réclamée, serait assurée par les artistes, ce serait une partie du prix à payer en retour du privilège de la protection et de l'entretien. Les académies seraient ainsi rapidement vidées, les aveugles ne mèneraient plus les aveugles.

Ce qu'on dit du peintre s'applique à l'écrivain, au sculpteur, au musicien, à l'acteur, au danseur. Point n'est besoin d'attendre une forme de gouvernement utopique. Mieux vaut toujours éviter le contrôle gouvernemental. L'art doit conserver sa liberté tout aussi bien que sa vitalité. Aucun gouvernement au monde ne tolérera les mécènes. Ni le public probablement, à longue échéance. Ce que nous suggérons n'est qu'un simple point d'appui, utilisant le public - je veux dire le public amateur d'art - comme levier. Avec le temps, les artistes eux-mêmes s'assureront le contrôle de la caisse et il n'y aura alors aucune interférence de l'extérieur. Bien entendu, il y aura, beaucoup de difficultés à l'intérieur. Des désaccords? Certainement. Des scissions et des schismes? Oui, en pagaille. Les artistes ne s'entendent pas mieux entre eux que les autres gens, probablement moins bien. Mais ils devront apprendre à s'entendre d'une manière ou d'une autre, coûte que coûte, ou périr. Jamais plus qu'aujourd'hui, ils ne se sont trouvés en danger d'être exterminés." (Miller)

C'est aux artistes de penser le système idéal, le système réaliste, le système qui permettrait que tous leurs projets n'avortent pas, et non pas à des fonctionnaires payés grassement pour empêcher consciemment ou pas l'évolution de la créativité d'un peuple et de ses artistes les plus représentatifs.

Reste maintenant à chaque association de communiquer avec ses membres et avec les artistes des galeries qui ont malheureusement accepté de collaborer avec ce projet jugé rétrograde par les conseils S.A.P.Q. - A.S.Q. - A.G.Q.

Boycotter

Il a donc été prévu de boycotter systématiquement ce projet non pas parce que c'est un événement sans importance, la question n'est pas là mais plutôt parce que le Ministère croit aider les artistes alors que ce n'est pas vrai, il permettrait seulement aux galeries d'exploiter davantage le créateur tout en ayant le prestige, ce n'est pas nouveau. Je comprend l'intérêt presque acharné des galeries à vouloir que ce projet marche. Pour eux ce sera une bonne occasion de faire connaître leur galerie et leur poulain mais la réalité c'est que beaucoup d'argent est prévu pour cet événement et je trouve anormal que ce soit les galeries qui en soient les principaux bénéficiaires. Le boycottage de ce projet n'a rien de négatif, c'est simplement et surtout principalement la remise en question de toute la politique culturelle du Québec en matière d'art plastique. Il est grand temps que les artistes soient solidaires, c'est le moment de l'être.

Il est grand temps que les artistes s'occupent de leurs affaires. C'est le moment de le faire.

Il est grand temps que les artistes cessent de se faire manipuler.

Les artistes sont capables

On a toujours reproché aux artistes de ne pas savoir ou de ne pas vouloir s'organiser. Eh bien à partir du moment où des groupes essaient de le faire, ils se voient coupé des budgets, ils se voient systématiquement se faire désorganiser et de façon tellement écoeurante qu'ils sont à se demander si les organismes susceptibles de s'occuper des arts le font de façon répressive ce qui va à l'encontre de la culture et de la création.

Selon un rapport de l'Unesco pour en 1972, la liberté de l'artiste et de l'expression artistique n'est pas seulement un concept juridique; pour être effective elle exige des conditions matérielles qui permettent à l'artiste de travailler.

Il est aussi fait mention dans ce rapport que la liberté de l'artiste est un droit fondamental de l'homme, mais elle sert aussi l'intérêt commun, en tant qu'antidote d'une bureaucratisation stérile. Pour la société elle est également source de critique constructive, d'initiative et de renouvellement. Et le document continue la République d'Irlande qui abolit l'impôt sur le revenu des créateurs, l'avantage qui découle de pareilles mesures n'est pas seulement pour les bénéficiaires directs, mais pour l'héritage culturel du pays qui les applique.

En 1969 à un Congrès International de l'Art, M. Ullberger de Suède a déclaré qu'il n'aimait pas l'idée de "soutien" pour les artistes. L'art est une nécessité et l'on ne parle pas de "soutien" pour la police ou pour les infirmières. Les artistes ne peuvent faire la preuve de leur utilité pour la société qu'en se rendant au devant du public, évaluant ses besoins réels et travaillant en fonction de ceux-ci.

En Tchécoslovaquie par exemple, le gouvernement se fait un devoir de trouver une solution aux problèmes des artistes. Le gouvernement a créé des fonds, gérés par les peintres, sculpteurs, artistes graphiques et architectes. Les artistes jouissent donc d'une autonomie financière considérable parce que le gouvernement décerne des bourses d'étude et de voyage, organise la diffusion des oeuvres d'art dans le pays, supervise la fabrication du matériel pour artiste.

L'envergure de ces fonds assure aux artistes, de déclarer M. Jaromir Wilson, des moyens relativement stables et par là même une indépendance artistique considérable. Toujours en Tchécoslovaquie les fonds des arts plastiques gérés par les artistes eux-mêmes contrôlent quelque soixante salles et galeries d'exposition. Ça permet donc aux créateurs d'exposer leurs oeuvres à l'abri des écueuils financières qui jallonnent si souvent leur chemin, surtout en début de carrière, dans les pays capitalistes. Il existe, de dire M. Wilson, une sélection basée sur un jugement qualitatif. Les juges sont principalement des confrères artistes ainsi qu'à certaines occasions des critiques d'art ou muséologue. Les événements artistiques font parti intégrante de la vie publique en Tchécoslovaquie et un phénomène extraordinaire deux tiers de la production de l'artiste est acquis par l'État. Environ un tiers de la production est toujours acquise par des collectionneurs privés.

Au Québec, le conseil central aura l'importante responsabilité de repenser la politique culturelle en matière d'art plastique. Reste aux artistes d'élire des gens compétents. C'est un travail gigantesque qui attend ce Conseil qui ne pourra fonctionner sans un mandat très précis de la part de l'ensemble des créateurs du Québec. Il est grand temps que l'on s'occupe de nos affaires. Il est grand temps que l'on oublie les difficultés qui nous divisent et que ensemble on trouve plutôt les phénomènes qui nous unissent. C'est la seule et unique façon à mon avis pour qu'il ait son avenir basé sur la créativité et non pas sur la répression culturelle.

Le ministère agit de façon répressive face à la création, il encourage et provoque, insconsciemment j'espère, la stérilité car il serait trop grave que ce soit conscient. De toute façon nous avons encore le bénéfice du doute mais pas pour longtemps, l'action devra faire suite et le plus rapidement possible. Aujourd'hui les choses vont trop vite pour que l'on puisse attendre. Le gouvernement devra agir et ça dans l'intérêt de la collectivité québecoise, dans l'intérêt de la collectivité puisque c'est la collectivité qui tient le gouvernement en place.

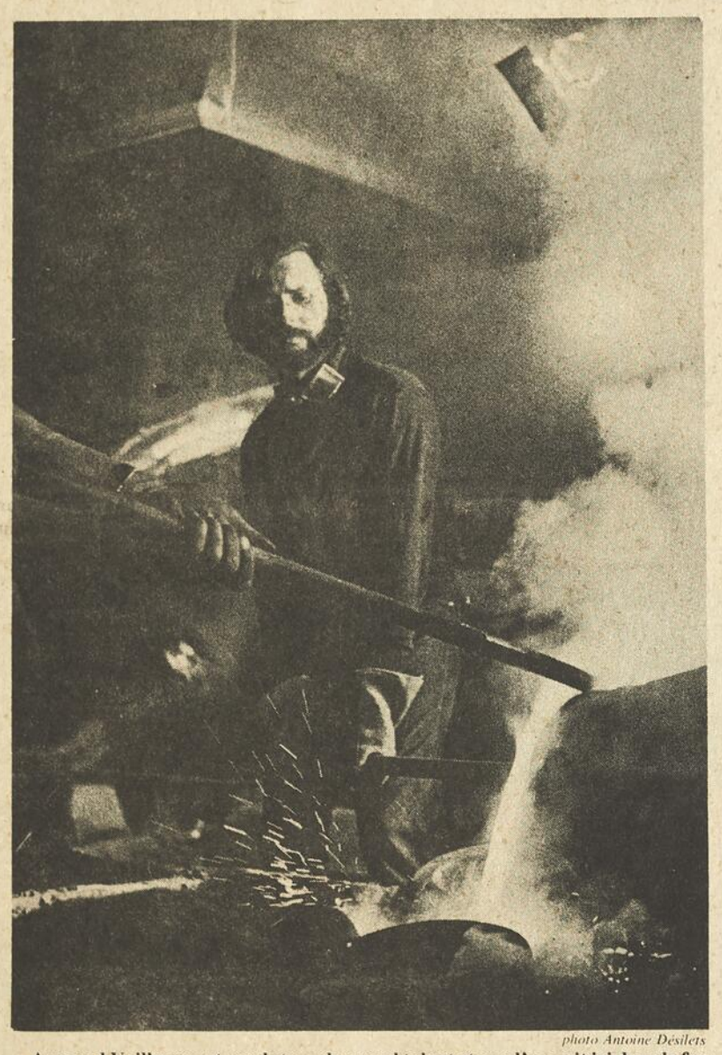

photo Antoine Désilets

Armand Vaillancourt, sculpteur de grand talent et que l'on voit ici dans le feu de l'action créatrice, a animé de ses déclarations passionnées l'assemblée de formation du Conseil central des arts plastiques, qui entend défendre contre le ministère les intérêts des artistes du Québec.

Gilles Boileau

L'homme et la Terre

Témiscouata, capitale Cabano

Cabano représente plus qu'un symbole. Au-delà de cette modeste ville, sur les terres appalachiennes, loin des rives du lac, il y a tout le Témiscouata qui souffre et qui espère. Ce morceau de terre québecoise, flanqué du Maine et du Nouveau-Brunswick, appartient bel et bien, en dépit des apparences, au Québec, mais à un Québec marginal, celui que l'on n'ose pas appeler sous-développé. Oubliés de leurs compatriotes, négligés par les planificateurs, peu favorisés par la nature et abandonnés à eux-mêmes, les habitants du Témiscouata ne veulent pas voir mourir leur pays.

Un peu moins de 25,000 personnes habitent actuellement ce coin du Québec, dont à peine 3,000 à Cabano même. Ouvert au début du siècle pour permettre l'exploitation forestière et aussi pour servir de trait-d'union entre la vallée du Saint-Laurent et les Maritines, la crise des années 30 a vu le Témiscouata devenir une région à vocation agricole, mais il s'agissait en fait si non d'une vocation tardive, au moins d'une vocation forçée.

Comme dans de nombreux autres secteurs du Québec, l'alliance de l'Église et de l'État a suscité, jadis, une ère de colonisation difficile dont les résultats ont été très souvent regrettables et qui sont, dans certains cas, encore aujourd'hui, désastreux, au point que l'on doive fermer de nombreuses paroisses. En vérité, des paroisses misérables furent ouvertes qui n'auraient jamais dû l'être. Et tout le monde s'en lave les mains. Rechercher les vrais coupables serait trop facile et n'arrangerait rien. Il faut redonner à cette population plus que de l'espoir, il faut lui trouver une raison de vivre. A moins que l'on préfère laisser le pays se vider de lui-même. Solution plus facile et plus économique que de se lancer dans un vaste programme d'aménagement régional rationnel ou dans un coûteux projet de relocalisation des citoyens.

On compte à l'heure actuelle dans le Témiscouata 5,000 habitants de moins qu'en 1951. Et il ne s'agit là que d'une perte brute, d'une perte apparente seulement. La réalité est bien différente. En fait, si l'on tient compte de l'accroissement naturel de cette population, c'est-à-dire de l'excédent des naissances sur les décès, c'est à près de 19,000 qu'il faudrait évaluer les pertes en hommes subies depuis 1951 seulement...

Qui se préoccupe du sort de ces paroisses courageuses mais moribondes que sont Saint-Benoit, Saint-Eusèbe, Saint-Juste, Squateck et Estcourt? Dans tous ces villages, la population a diminué au cours de la dernière décennie d'une façon dramatique. Et il va sans dire que les sommes d'argent perçues par la population locale sous forme d'allocations sociales diverses sont nettement supérieures aux gains directs de la population active.

Qui n'a vu Saint-Elzéar n'a rien vu! Là où la terre est maigre, les sols ravinés, les pentes très fortes, le climat rigoureux et la végétation chétive, on a fondé une paroisse agricole. En 1951, 1207 personnes habitaient cette paroisse isolée et perdue au milieu du plateau, sur les hautes terres. Au recensement de 1971, il n'en restait plus que 532, dont 210 sur des terres de roches.

Pays riche de sa seule beauté sauvage et de ses vastes espaces, le Témiscouata jadis riche aussi de sa forêt va bientôt disparaître sous le poids de sa propre misère. Une misère qui n'a d'égale que notre indifférence et l'inertie d'un gouvernement incapable d'assumer ses responsabilités. Félix Leclerc a bien raison: "La façon la plus sûre de tuer un homme, c'est de l'empêcher de travailler en lui donnant de l'argent."

L'espoir suscité par le projet de cartonnerie populaire de Cabano avait redonné le goût de la vie à une population blessée depuis longtemps dans sa dignité et dans son orgueuil mais qui croyait encore, bien naïvement, aux lendemains qui chantent.

Mais les réveils sont parfois pénibles et la dure réalité quotidienne, faite de froideur et de vent, de roc et de friche, sera lourde à porter par la jeunesse de ce pays où les moins de 20 ans forment 49% de la population totale. Et pourtant cette jeunesse est prête à bâtir, à rebâtir ce pays qui a toujours été le sien. Tout ce qu'elle demande, ce sont des outils et des instruments appropriés. Pourquoi ne pas leur donner à eux plutôt qu'à des étrangers?

Forgés aux rigueurs d'un pays difficile et exigeant, les hommes du Témiscouata reflètent bien l'image de tous ces Québecois aux prises avec les obstacles rencontrés dans les régions marginales, celles que l'on appelle administrativement, "périphériques". Et pourtant, dans ces contrées ardues, les richesses naturelles sont parfois abondantes mais leur exploitation, leur transformation et leur gestion ainsi que les bénéfices tirés de ces mêmes richesses échappent aux gens du pays.

Et le Témiscouata n'est qu'un exemple parmi des dizaines. Dans un Québec où les tenants du pouvoir se cachent gaillardement derrière l'étendard de la prospérité il ne faudrait pas oublier qu'en dehors des grandes agglomérations de Montréal et de Québec, la population a diminué dans une trentaine de comtés au cours de la dernière décennie. Par ailleurs, serait-il utile de rappeler discrètement que plus de trois quarts des divisions de recensements affichent un revenu moyen individuel inférieur au revenu moyen de l'ensemble de la province.

Pour toutes ces raisons, il faudrait voir dans l'expérience de Cabano plus qu'un espoir déçu d'abord un appel de détresse de la part d'une population trompée depuis au moins deux générations mais c'est surtout un terrible avertissement...

Gilles Boileau est professeur agrégé de géographie à l'Université de Montréal et vice-président de la Fédération québecoise de la faune.

La SSJB invite les Québecois à fêter une victoire, l'Acte de Québec de 1774

par Maurice Giroux

A l'occasion de son congrès annuel (qui se tiendra cette semaine du 14 au 16 mars au restaurant Sambo), la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal invite les Québecois à fêter le 200ème anniversaire de l'Acte de Québec de 1774.

L'Acte de quoi...?

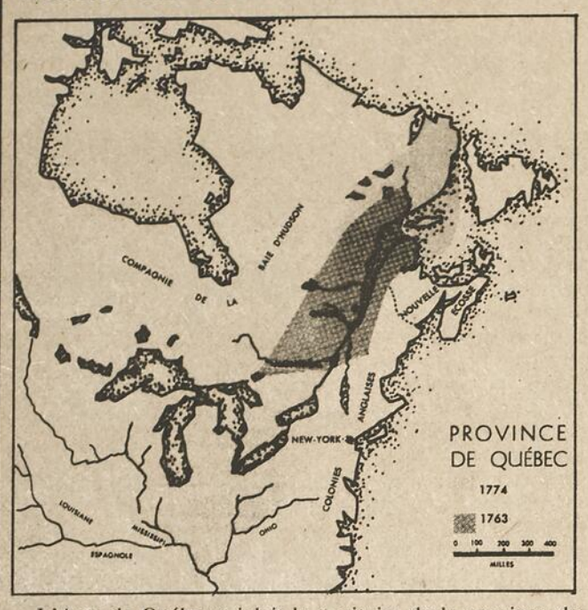

L'Acte de Québec triplait le territoire de la province de Québec, l'élargissant dans le centre-ouest jusque dans la vallée du Mississipi, dans le nord-est jusqu'au Labrador.

L'Acte de Québec, une sorte de constitution ou de loi que le parlement de Londres a voté en 1774 pour mettre de l'ordre dans les colonies anglaises qui, dans ce temps-là, faisaient pas mal de boucan et menaçaient d'indépendance la mère-patrie.

Pour ceux qui ont déjà entendu parler du *Boston Tea Party*, il était temps que l'Angleterre pose un geste pour s'assurer au moins la fidélité des Canadiens français du Québec, alors sous la coupe du clergé catholique.

L'esprit de révolte qui régnait alors dans les colonies américaines, et qui menaçait de se propager sur les rives du St-Laurent, a amené le roi Georges III, les Lords et la Chambre des communes, tous des protestants, à ouvrir les vannes en faveur du Québec.

Trois fois plus grand

Imaginez un peu. En l'espace de quelques mois, Londres accorde à la province de Québec un territoire trois fois plus grand, la prolongeant des rives du St-Laurent jusqu'à l'Ohio et jusqu'au Mississipi, englobant les grands lacs et le Labrador. De plus, le clergé de la province reçoit une certaine reconnaissance officielle, en même temps que quelques privilèges.

Pour François-Albert Angers, qui participait hier à la conférence de presse de la SSJB, il ne s'agit pas aujourd'hui de s'interroger sur les intentions véritables des Anglais en 1774, mais simplement de retenir le fait suivant: 1774, c'est la première fois, et la seule fois dans notre histoire, où le Québec s'est vu reconnaître *le statut de pays français*.

"C'est la base même de notre histoire, du droit constitutionnel qui nous régit, et que certains voudraient bien voir détruite, à l'heure même où la question d'un Québec français secoue les classes dominantes de notre société".

C'est la seule victoire juridique de notre histoire, parce que l'Acte de Québec consacrait notre droit à vivre en français, à l'intérieur de l'Empire britannique".

Un spectacle historique

La SSJB se plaint amèrement que les pouvoirs publics n'aient pas le sens de l'histoire et ne profitent pas des circonstances pour fêter d'une façon grandiose le 200ème anniversaire de la "victoire de 1774".

Qu'à celà ne tienne, la SSJB va s'en charger elle-même en organisant pour vendredi soir, le 15 mars, à l'auditorium Le Plateau (1,200 places) une séance thématique sur l'Acte de Québec.

Sur une mise en scène de Yvan Canuel et avec la participation de plusieurs comédiens et artistes (Pauline Julien, Hélène Loiselle, Claude Préfontaine, Jean-Louis Paris, Pierre Fournier, Gaétan Montreuil et plusieurs autres), on présentera un spectacle inédit dans sa forme et dans son contenu.

Avec des textes choisis de l'Histoire, quelque 200 gravures d'époque et une trame sonore appropriée, on fera revivre pour les Québecois de 1974 les principaux thèmes de l'Acte de Québec: intégrité du territoire, Québec français, droits constitutjonnels, libération politique.

Ce faisant, la SSJB de Montréal espère redonner un sens à un événement qui a été affadi par l'enseignement de notre histoire, sinon carrément oublié.

Le spectacle sera gratuit, mais les personnes qui ont l'intention de s'y rendre devront auparavant se procurer un laissez-passer au Monument National, 1182 boulevard Saint-Laurent, chambre 12, pendant les heures de bureau.

CLAUSES DE L'ACTE DE QUÉBEC

● *LIMITES DE LA COLONIE*

Ces limites sont agrandies. ACQUISITION d'un territoire considérable et important. (voir LA CARTE — en première page)

● *RELIGION*

● *EPISCOPAT. — L'Acte de Québec ne contient aucune disposition directe concernant l'épiscopat catholique; LE FAIT EPISCOPAL EXISTE CEPENDANT. Il demeure à l'état de fait, sans autre garantie que celle dont on peut se prévaloir en interprétant largement la promesse de liberté religieuse contenue dans le traité de Paris.*

● *CULTE. — Réaffirmation de la liberté du culte. "Le libre exercice de la religion, SOUS LA SUPREMATIE DU ROI". Formule plus large que celle de la Proclamation royale de 1763.*

● *DIME. — On reconnait au clergé le droit de la perception de la dime.*

● *SERMENT DU TEST. — Ce serment est supprimé. Désormais, les catholiques pourront remplir des fonctions publiques : juges, conseillers, législateurs, etc. Ils pourront participer au gouvernement de leur pays sans être acculés à une apostasie pratique. On exige un serment d'allégeance seulement : "Je, A.B. promets et jure sincèrement que je serai fidèle et porterai vraie allégeance à Sa Majesté le Roi George, que je défendrai de tout mon pouvoir, contre toutes conspirations perfides et tous attentats quelconques, dirigés contre sa personne, sa couronne ou sa dignité; et que je ferai tous mes efforts pour découvrir et faire connaitre à Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, toutes trahisons et conspirations perfides et tous attentats que je saurai dirigés contre lui ou chacun d'eux."*

● *LOIS*

Rétablissement du DROIT CIVIL FRANÇAIS
Maintien du DROIT CRIMINEL ANGLAIS

● *FORME DE GOUVERNEMENT*

L'Acte de Québec n'accorde aucune institution parlementaire représentative (comme le désiraient et l'avaient réclamé les marchands anglais). Le CONSEIL contient tout simplement un plus grand nombre de membres. (Pas plus que 23, pas moins de 17). Le GOUVERNEUR retient encore tous les pouvoirs; il est seul responsable devant le roi de toute la question politique.

Le prix uniforme du pétrole

Schreyer se range du côté d'Ottawa

par Maurice Giroux

Dans le conflit qui oppose les provinces de l'Ouest au gouvernement central, le Manitoba vient de se ranger, du moins à court terme, du côté d'Ottawa.

De passage hier à Montréal où il était l'invité du Canadian Club, le premier ministre Schreyer a en effet indiqué aux journalistes que son gouvernement appuyait fortement l'établissement d'un prix unique pour le pétrole à compter du 1er avril prochain, date où cesse d'être en vigueur le gel volontaire des prix.

M. Schreyer a expliqué qu'il appuyait de tout coeur les revendications mises de l'avant par les provinces de l'Ouest depuis la conférence de Calgary et réitérées il y a une dizaine de jours par le "petit sommet" des premiers ministres de l'Ouest, à Saskatoon.

Ces revendications consistent essentiellement à favoriser l'industrialisation de l'Ouest en retour de quoi l'Ouest vendra du pétrole à l'Est à un prix raisonnable, c'est-à-dire à un prix uniforme à celui des autres denrées et matériaux.

L'intérêt des consommateurs

Question d'un journaliste: "Il faudra plus que trois semaines pour "déménager" des industries vers l'Ouest ou en construire de nouvelles. Quelle sera votre position sur le prix du pétrole à compter du 1er avril?"

Réponse de M. Schreyer: "Je crois que dans l'intérêt des consommateurs du Manitoba, le prix du pétrole brut ne doit pas dépasser $6.50 pour le moment. Nous allons donner au gouvernement fédéral le temps de répondre à nos attentes sur le problème industriel".

Appelé à dire si son attitude rejoignait celle du premier ministre Lougheed, de l'Alberta, le premier ministre manitobain n'a pas voulu apporter plus de précisions et dévoiler la stratégie de son homologue.

Ed Schreyer

Fin de l'incident SUCO

Projets canadiens de $17.5 millions à Madagascar

TANANARIVE (Reuter) — M. Georges Charpentier, directeur des affaires d'Afrique francophone au ministère des affaires extérieures et deux des membres de sa délégation ont quitté Tananarive au cours du week-end.

Durant son séjour de près d'une semaine, l'incident créé par la récente expulsion de Madagascar de cinq coopérants appartenant au Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) a été "définitivement" levé et des projets "concrets" de coopération étudiés.

Quelques-uns des membres de la délégation canadienne, indique-t-on de source informée, restent encore quelques jours à Madagascar afin de poursuivre les négociations concernant ces projets.

"Je suis très satisfaits des résultats obtenus par notre mission", a déclaré M. Charpentier à la presse, peu avant son départ.

Il a annoncé la visite vers la fin septembre d'une délégation analogue "pour revoir les projets". Ceux-ci, a-t-on indiqué, porteront sur près de $17.5 millions. Un mémoire concernant ces projets de coopération entre le Canada et Madagascar a été signé.

Nouvelle loi pour combattre la contrebande en haute mer

OTTAWA(PC) — Le ministre du Revenu national, M. Robert Stanbury, a soumis un bill, hier en Chambre, visant à étendre la compétence territoriale canadienne en matière douanière jusqu'à la limite extérieure de la mer territoriale du pays.

Présentement, la mer territoriale du Canada s'étend à 12 milles marins. En vertu du projet de loi, le receveur ou le préposé compétent de quelque port de mer canadien peut faire aborder tout naivre, à destination de ce port de mer et en provenance d'un port situé hors du Canada, par un fonctionnaire qu'il a désigné à cette fin, en tout endroit des eaux canadienness.

Ce fonctionnaire peut demander au capitaine ou au commissaire de ce navire une copie exacte de la déclaration à l'entrée qu'il se propose de présenter à la douane à son arrivée et peut rester à bord jusuq'à ce que le navire ait jeté l'ancre.

Par ailleurs, l'infraction qui consiste dans la contrebande de vins, boissons et narcotiques est censée complètement consommée quand un navire, contenant des effets non déclarés, arrive dans les eaux territoriales canadiennes.

La loi actuelle stipule que cette disposition s'applique quand le navire arrive dans un rayon de trois milles des côtes ou rives du Canada.

Personne ne doit produire un signal quelconque aux fins d'avertir quelqu'un à bord d'un navire qui se trouve dans les eaux territoriales du Canada, à 12 milles marins des côtes, et qui se livre à la contrebande.

Cette personne qui avertit des gens du navire se rend coupable d'une infraction et est passible d'une amende d'au plus de $22 ou d'un emprisonnement d'au plus un an.

Ottawa propose des garderies basées sur le revenu familial

OTTAWA (PC) — La priorité pour les garderies de jour sera accordée aux familles à parent unique, aux familles où les parents travaillent ou celles où l'un des parents travaille et l'autre est inscrit à un programme d'éducation ou de perfectionnement professionne.

On accordera également les premières places aux foyers où il existe un problème d'ordre physique, affectif ou social.

C'est ce qu'a annoncé, lundi aux Communès, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, en faisant part des nouveaux critères du gouvernement fédéral en matière de garderies de jour, lesquels seront bientôt soumis aux autorités provinciales. Il s'agit de critères ayant trait aux garderies dont les servicesfont l'objet d'un partage de frais aux termes du régime d'assistance publique du Canada.

Cette nouvelle orientation, a expliqué M. Lalonde, est de nature à permettre aux provinces d'ouvrir un accès plus large aux familles à faible revenu et à un revenu en-deça de la moyenne, pour qui des services de garderies répondraient à un besoin réel.

Admissibilité

Cette nouvelle politique du gouvernement fédéral s'inspire largement de recommandations de la commission royale d'enquête sur la situation de la femme qui avait suggéré l'établissement de programmes de garderies dont l'admissibilité serait fonction d'un examen du revenu de la famille.

Ainsi, une famille de quatre personnes dont le revenu l'emploi serait d'environ $5,500 aurait droit à des services entièrement subventionnés tandis qu'une famille de même taille dont les deux enfants seraient inscrits à une garderie mais qui disposerait d'un revenu annuel de $11,000 serait tenue d'assumer la plus forte portion des frais engagés.

Le ministre a rappelé le besoin sans cesse grandissant d'un bon système de garderies de jour et la plupart des provinces sont disposées à réexaminer leurs programmes et à en élargir les cadres s'il y a lieu. La haute priorit qu'accorde le fédéral aux garderies de jour se manifeste de plusieurs autres façons, a précisé encore M. Lalonde.Fédéral-Provincial

En effet, a-t-il ajouté, grâce à un amendement apporté au règlement du régime d'assistance publique du Canada, en 1972, le partage fédéral-provincial des frais dans ce domaine s'applique à la totalité des frais d'exploitation, y compris le coût de l'équipement et des fournitures de même que la dépréciation du capital imputable aux frais de location.

Si on compare cette politique avec celle pratiquée dans d'autres services relevant de l'assistance publique, où la quote-part du fédéral ne s'applique qu'aux salaires du personnel et autres dépenses connexes, il apparait que les nouvelles dispositions à l'égard des garderies de jour ont contribué à donner une impulsion nouvelle à cette mesure sociale, selon M. Lalonde.

(Photo Antoine Désilets)

En 1973, le Centre national d'information sur la garde de jour était formé et divers documents ont été rédigés et expédiés aux parents et aux organisations de garderies de jour et la demande de documentation n'a cessé d'augmenter.

La publication "Garde de jour pour enfants" a été tirée à 50,000 exemplaires et la liste d'envois du Centre s'établit à 7,000 destinataires.

Une autre publication intitulée "Étude sur les garderies de jour au Canada" est en voie de préparation et le Centre mettra bientôt une collection de bandes magnétiques à la disposition des responssbles de garderies et autres organismes qui voudront en faire l'emprunt.

Plus que jamais au cours de son
35e ANNIVERSAIRE
LINGERIE
Brière
est généreuse pour sa clientèle

PRÉSENTEZ CE COUPON — IL A UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE
COUPON-BONI
D'une valeur de $2.00 est échangeable à la lingerie Brière
$2
Utilisable même pour nos spéciaux
Avec l'achat de $5.00 et plus de marchandise nous vous accordons $2.00 sur présentation de ce coupon-boni à l'un de nos magasins.
Un seul coupon est valable par achat
VALIDE JUSQU'AU 30 MARS

CENTRE D'ACHATS VILLE MONT-ROYAL
2314, chemin Lucerne
735-1801
CENTRE D'ACHATS PLACE VERSAILLES
7275 est, rue Sherbrooke
352-7780
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
2327, Rockland
739-6111
Commandes postales acceptées moyennant un surplus de 25¢
WONDER BRA — DAISY FRESH — GRENIER — LINDA — LINGELOR

Le salon de la race

Si on parlait d'un "accidenté" de la politique...

par Jacques Guay

Les accidentés du travail craignent donc les ***"ballons"*** *du nouveau président de la Commission des accidents du travail, le juge Maurice Tessier.*

Je les comprends. Du temps qu'il était ministre des Affaires municipales, M. Tessier ne s'est pas illustré par sa cohérence. Ou si vous voulez, pour être plus direct, il ne fut pas de ceux qui ont démontré de 1970 à 1973 le plus de suite dans les idées.

S'il possédait un art, c'était celui de s'esquiver, de se retirer constamment des dossiers lorsqu'ils devenaient trop brûlants. Lorsque ses déclarations suscitaient des réactions — et elles en suscitaient habituellement — il se levait en Chambre pour affirmer qu'il avait été mal cité.

Ce fut probablement l'un sinon le politicien le plus ***"mal cité"*** *de l'histoire du Québec. A tel point, je crois, qu'on avait songé à modifier le règlement de l'Assemblée nationale pour lui accorder à chaque séance une période pour* ***"rétablir les faits"****.*

Mais dans le fond c'était un bon diable de politicien qui n'hésitait jamais à faire une promesse lorsqu'elle était susceptible de plaire. Ses électeurs de l'arrière-pays rimouskois en savent quelque chose. Il n'a jamais manqué une occasion de leur promettre la route Rimouski-Cabano via Trinité-Des-Monts et Esprit-Saint.

Côté grand ménage, il avait le coup de torchon habile pour vider la place des ***"ennemis politiques"****.*

Il s'est déjà vanté, en commission parlementaire d'avoir nettoyé son ministère des ***"péquistes etc"****. Urbanistes et autres spécialistes laborieusement recrutés par son prédécesseur unioniste, le Dr Robert Lussier, ont dû prendre la porte ou moisir sur des tablettes.*

Dénoncé par à peu près tout ce que le Québec compte d'organismes municipaux, il s'est finalement retiré de la politique et fut nommé, comme il se doit, juge.

Il préside donc aux destinées de la Commission des accidents du travail, un organisme dont les décisions sont sans appel de par la loi qui l'a créé sous Duplessis.

C'est probablement plus confortable qu'un siège de ministre.

Pour crever le "ballon" de Tessier

Les accidentés du travail veulent être entendus

par Claude Grégoire

L'Association québecoise des accidentés du travail veut témoigner en commission parlementaire des nombreux griefs à l'endroit de la Commission des accidents du travail. Selon le président de l'organisme, M. Rosaire Guay, les réformes annoncées récemment par le juge Maurice Tessier au sein de la CAT ne sont "qu'un gros ballon" lancé pour démolir son association.

M. Guay a déclaré hier, lors d'une conférence de presse, qu'il ne croit pas aux réformes qui viennent d'être entreprises. "On ne peut pas chambarder une tour d'ivoire de 40 ans en quelques mois" a-t-il lancé.

Le président de l'association a reproché à la CAT d'avoir commencé sa restructuration sans avoir consulté les accidentés, les premiers intéressés. C'est pourquoi ils réclament maintenant la convocation d'une commission parlementaire où ils pourraient témoigner de la situation qui existe.

"J'ai suivi la CAT depuis son début", a expliqué M. Guay. "J'ai vu des pères de famille crever de faim littéralement parce que la commission n'envoyait pas ses chèques. Tout ce qu'a dit Tessier, ce sont des choses qu'on demande depuis un an. Les accidentés attendent parfois 95 jours avant de recevoir leur prestation. Je ne crois pas que le délai sera réduit à deux ou trois jours comme le laisse croire Tessier".

L'Association québecoise des accidentés du travail reproche, entre autre, au gouvernement de "leur avoir enlevé" les centres de réadaptation de Québec et de Montréal pour les placer sous la coupole du ministère des Affaires sociales. Ainsi, les accidentés du travail n'ont plus de lieu de soins qui leur sont exclusifs et doivent maintenant, de l'avis de M. Guay, faire la queue aux files d'attente.

Incompétence?

Le président de l'organisme s'interroge sérieusement sur la compétence de certains médecins attachés à la CAT. Il a donné l'exemple d'un accidenté à qui la commission accordait 8% d'incapacité physique tandis qu'un médecin de l'Association des accidentés du Québec l'évaluait à 15%

M. Guay a affirmé que l'un des médecins de la CAT a déjà été chassé du Collège des médecins.

Critiquant ensuite le système des prestations, il a demandé: "Tessier, dans sa réforme, a-t-il pensé aux accidentés de 1931?" Selon lui, le taux n'a jamais été revisé et adapté au coût de la vie toujours à la hausse.

D'autre part, il s'explique mal que le maximum des prestations est fixé à $9,000 au Québec tandis qu'en Ontario le plafond est de $14,000.

"Incarcération"

Même si les accidentés du travail se plaignent de la "disparition" des centres de réadaptation, les plaintes à l'endroit de ces centres étaient nombreuses. Ainsi, un policier de la Sûreté du Québec, blessé pendant son service, s'est plaint d'avoir été "incarcéré" plutôt qu'accueilli au Centre de réadaptation. Des gardes armés surveillaient en effet tout ce qui se passait à l'institution.

"Nous sommes traités comme des détenus et le personnel nous donne l'impression d'être des parasites" ajoutait le policier "incarcéré". Selon M. Guay, l'association qu'il dirige reçoit des lettres de ce genre tous les jours.

"Ça faisait 20 ans qu'on me disait: un jour vous l'aurez votre centre de réadaptation. Après sept ans on nous l'enlève. C'est une farce écoeurante, dégoûtante".

Le porte-parole des accidentés croit qu'il faut négocier avec la CAT. "Mais pour négocier, il faut d'abord entrer et il y a une porte de barrée quelque part".

"Au Québec, le taux maximum des prestations est fixé à $9,000. En Ontario, le maximum est de $14,000."

Pour François Cloutier, les extrémistes de la langue logent du côté francophone

par Paule Beaugrand-Champagne

M. François Cloutier a été mal cité à Paris: il n'annonçait pas une politique linguistique lorsqu'il déclarait: "Le français, langue officielle; priorité à l'anglais en tant que langue seconde". Il faisait état d'une situation de fait au Québec.

Ces "extrémistes" par lesquels le gouvernement entend ne pas se laisser "influencer", qui sont-ils? Du côté francophone, M. Cloutier y classe le Mouvement du Québec français: du côté anglophone, il n'en connait pas sauf peut-être quelques individus.

Selon M. William Tetley, le bilinguisme est la solution à la controverse actuelle des langues au Québec.

Telles sont les dernières déclarations faites par des ministériels au sujet de la langue et qu'il faut ajouter au volumineux dossier qui s'accumule depuis quelques semaines.

Le ministre de l'Éducation, M. Cloutier, rencontrait les journalistes, hier après-midi, lors de la proclamation du "mois du français", à la Maison de Radio-Canada, à Montréal.

M. Tetley, l'un des trois ministres anglophones du Cabinet Bourassa, a fait cette déclaration, pour sa part, dans un communiqué à ses électeurs du comté de Notre-Dame-de-Grâce, qu.un groupe de parents a rendu public.

Le dossier complet

M. François Cloutier n'a pas voulu révéler aux journalistes le contenu du projet de loi sur la langue, parce que, dit-il aucune décision n'a encore été prise de façon finale, et parce qu'il préfère dévoiler le dossier ou le plan d'ensemble en une seule fois. Pour lui, le projet de loi ne pourra être expliqué sans qu'on le situe dans le plan d'ensemble.

Ce qui est certain, c'est qu'il "n'a pas dévié, quant à lui, de la ligne adoptée il y a cinq ans dnas le domaine linguistique". Mais la situation de la langue a évoluée depuis quatre ans, c'est une évidence, et c'est pourquoi le gouvernement entend légiférer.

Oui, le ministre a consulté certains organismes importants, comme de "grosses" commissions scolaires, au sujet de son plan. Non, il ne serait pas d'accrod, personnellement, pour qu'on laisse les députés libres de leur vote sur le projet de loi qui sera déposé: "J'aime notre système parlementaire dans lequel il y,a une discipline de parti".

Les extrémistes

Le premier ministre a déclaré récemment qu'il ne se laisserait pas influencer par les extrémistes sur cette question de la langue. M. Cloutier est d'accord. Invité à identifier ces extrémistes, il n'a su nommer que le Mouvement du Québec français "qui appuie des attitudes extrémistes", lesquelles ne font "qu'engendrer la haine sans chercher de solution véritable".

Le ministre de l'Éducation a bien insisté pour dire que, selon lui, un extrémiste n'est pas nécessairement quelqu'un qui n'a pas la même opinion que lui: "Je respecte l'opposition", a-t-il dit. Mais "ce n'est certainement pas le parti québécois qui représente l'opposition! Il constitue un phénomène marginal et temporaire, une opposition circonstancielle! C'est une opposition d'allure conservatrice que j'espère voir naître bientôt".

Ce qui est certain, cependant, c'est qu'il n'a pas vu, dans les déclarations anglophones, d'attitude extrémistes, sauf peut-être au niveau de certains individus.

Le ministre Tetley

Quant aux ministre des institutions financières, il estime que le bilinguisme est la solution et que l'on doit conserver les droits qui permettent à tout Québecois l'occasion d'apprendre tant le français que l'anglais.

Lors de sa conférence de presse, M. Cloutier a aussi déclaré qu'il s'attendait à un consensus du caucus sur le dossier qu'il avait déposé au sujet de la langue, mais que consensus ne veut pas dire unanimité évidemment...

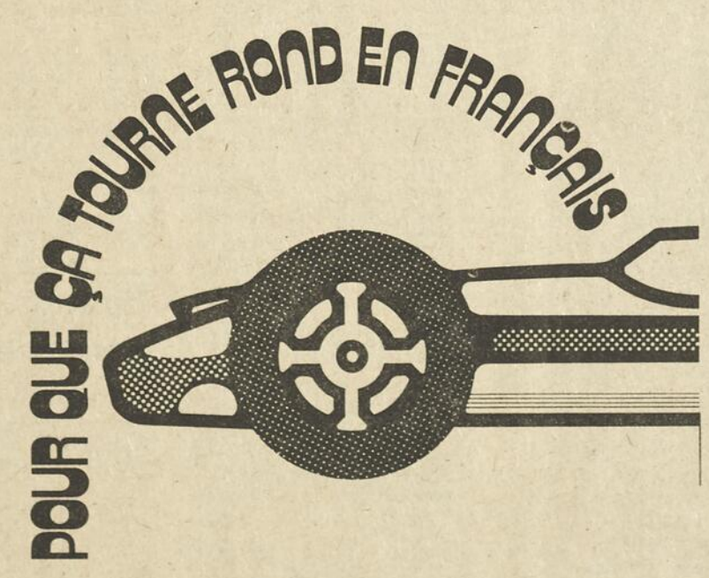

Le mois du français

Le "joual" met le ministre en colère

(P.B.-C.) — Le ministre de l'Éducation s'en est pris au "joual" de façon assez violente, dans son discours de proclamation du "mois du français". Il a demandé aux Québécois de dénoncer avec vigueur ceux qui démontrent un certain engouement pour le phénomène du "joual" qui ne peut que "conduire à une véritable impasse culturelle".

***IL ne peut exister qu'une seule langue française. Un peuple qui choisit de s'isoler dans une langue informe va à l'encontre de ce qu'il essaie de protéger. Parler un bon français peut nous protéger contre les effets du bilinguisme"* a-t-il déclaré.**

Selon M. Cloutier, le gouvernement a consacré $50 millions en cinq ans pour l'amélioration de l'enseignement du français, langue maternelle. Les professeurs de français sont en recyclage depuis six mois et l'Office de la langue française a entrepris des expériences-pilotes de francisation de l'entreprise.

Ce sont ces deux structures, c'est-à-dire le plan de développement des langues et l'office de la langue française qui constituent les assises de la politique linguistique du gouvernement, selon le ministre. *"Que les Québecois aient la fierté de leur langue pour que le gouvernement puisse lui donner les instruments et la protection qu'elle mérite", a-t-il déclaré.*

Une richesse collective

Sous le thème général de *"Le français, une richesse collective"* et certains sous-thèmes comme: *"Pour que ça tourne rond en français"* et *"Il n'en dépend que de nous"* le Mois du français 1974 offre au public, grâce au support de messages radiophoniques et télévisés, de textes préparés pour la presse écrite et d'affiches, divers points de réflexion.

Le public sera ainsi invité à réfléchir sur la fonction de communication d'une langue; sur la nécessité d'un effort commun du monde de l'enseignement, des média et de la publicité, entre autres, pour promouvoir un français de qualité; sur l'importance de l'usage du français comme langue du travail à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'activité québécoise, etc.

Comme par les années passées, cette initiative du Mois du français émane de la collaboration du Cercle des cadres de la publicité, de la Société Radio-Canada, de Télé-Métropole et de l'Office de la langue française.

le parlement à la carte

Hier

Relâche

Aujourd'hui

Commission parlementaire des Transports.
Sujet à l'étude: "Place Desjardins" à Montréal.

Caouette hospitalisé pour maux de gorge

QUÉBEC (PC) — Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, est hospitalisé à Québec depuis dimanche soir pour des examens à la gorge.

Le chef créditiste a expliqué au cours d'un entretien téléphonique qu'il ressentait un malaise depuis qu'il a été blessé dans un accident de motoneige survenu durant la période des Fêtes dans sa circonscription de Témiscamingue.

M. Caouette a subi des blessures au cou quand il a heurté une chaîne de métal dressée entre deux poteaux.

"Cinq milles à l'heure de plus et je ne serais plus là", a-t-il dit.

Le député de Témiscamingue, qui est âgé de 56 ans, a déclaré qu'il avait demandé à subir des examens à l'hôpital du Saint-Sacrement, à Québec, parce qu'un de ses neveux, spécialiste de la gorge, exerce sa profession à cet endroit.

Il a précisé qu'il s'attendait à quitter l'hôpital d'ici vendredi.

COLLEGE DE LIMOILOU

COURS D'ETE EN ESPAGNE

Voici une magnifique occasion de passer six (6) semaines en Espagne, tout en suivant trois (3) cours d'espagnol et ce, à un prix plus que raisonnable.
Séjour de trois (3) semaines à TORREMOLINOS sur la Costa Del Sol et trois (3) semaines à MADRID.

du 24 juin au 5 août 1974

(sujet à changement pour raison majeure)

Sont admissibles:
Tout étudiant régulier ou adulte inscrit actuellement à temps plein (au moins 180 heures ou 4 cours) dans un collège privé ou public du Québec.

Prix: $495.00

Pour autres personnes qui le désirent:

$630.00

Pour ces dernières, un remboursement de $135.00 pourra être fait en septembre sur présentation d'une preuve d'inscription à temps plein dans un collège.

Ces prix comprennent:
- transport aérien
- tous les transports terrestres en groupe
- logement et repas
- frais de scolarité
- excursions
- visites
- activités parascolaires
- service d'un médecin
- sports

Pour information ou prospectus, s'adresser:

Collège de Limoilou
801, 12ième rue (local 238-D)
C.P. 1400 Terminus postal G1K 7H3
Tél.: (418) 529-2531 postes 223-224 ou 276

PLACES LIMITÉES
Date limite d'admission et d'inscription: 27 avril 1974

l'économie

Toronto

Encore faible

TORONTO (PC) — Les cours ont monté un peu lundi à la Bourse de Toronto, mais l'activité y a été faible.

Les auriferes ont régressé, cependant tous les autres indices ont progressé.

Les auriferes avaient fléchi vendredi et ces valeurs ont de nouveau reculé lundi, vu que le prix de l'or en barres a continué à baisser.

Les auriferes ont fléchi de 13.0 et ont fermé à 497.21. Vendredi, ces valeurs avaient fléchi de 14.6 et avaient fermé à 510.25.

Les industrielles ont monté de .75 et atteint 226.71, les métaux de base, de .43 et atteint 105.75 et les pétroles de l'Ouest, de .27 et atteint 266.97.

Le virement a été de 2.57 millions d'actions d'une valeur totale de 24.36 millions, au regard de 3.12 millions d'actions d'une valeur totale de $29.75 millions vendredi.

294 gains et 237 pertes ont été notés.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abitibi	17265	$14½	14¼	14½	
Acklands	2470	$13⅛	13	13	
Acme Gas	3000	13	13	13	− 1
Acres Ltd	2620	$11½	11½	11½	+ ⅛
Acres A pr	130	$43⅛	43⅛	43⅛	+ ⅜
Acres wt	3340	125	116	125	+10
Advocate	1100	158	148	158	+ 8
Afton Min	600	$7¾	7¾	7⅜	− ⅛
Agnico E	6870	$10	9¾	9¾	− ⅛
Agra Ind	5225	$9¼	9	9¼	+ ¼
Ahed M	225	120	120	120	
Akaitcho	5900	210	201	205	−10
Albany	7400	68	63	68	+ 3
Alt East G	2200	$7	6⅞	7	+ ⅛
Alta Gas A	2972	$13⅞	13⅜	13¾	+ ⅛
Alcan	4855	34	33½	33⅞	+ ⅛
Alcan pr	115	$24¼	24¼	24¼	
Algo Cent	750	14	14	14	− ⅛
Algoma St	7145	$25¾	25⅜	25¾	+ ⅛
Allarco Dv	1350	$9¼	9	9¼	+ ⅜
Alliance B	300	$9¾	9¾	9¾	− ⅛
Alminex	725	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Alpa Ind	400	$9¾	9⅜	9½	+ ⅛
Am Larder	6000	77	73	77	− 1
Andres W	370	$16⅞	16⅜	16¾	− ⅛
Anglo-cn	2000	$20½	20¼	20½	+ ⅛
Ang CT 265	300	$31½	31½	31½	
Ang UD	23820	150	130	145	+10
Aquitaine	3780	$30⅜	30⅛	30¼	+ ¼
Argus C pr	600	$12¾	12¾	12¾	− ⅛
Asamera	5420	$12⅜	12	12	− ¼
Asbestos	1277	$20¾	20½	20½	− ¼
Ashland C	500	$10¾	10¾	10¾	− ¼
Asoc Porc	212	185	185	185	− 5
Atco A	2550	$19	18¾	19	+ ⅛
Atl C Cop	z150	57	57	57	
Atlas Yk	1000	17	17	17	
Auto El	300	$7	6⅜	7	+ 1
Avco	z50	$6	6	6	
Avco pr	z25	$30½	30½	30½	
Avoca M	1500	69	68	68	+ 2
Bad Boy	700	$6⅞	6⅜	6⅞	+ ¼
Ballndery	4000	140	135	135	
Banister C	2000	$16⅜	16	16⅛	+ ⅜
Bnkno	11600	480	480	480	−10
Bank B C	220	$23	23	23	+ ⅜
Bk Mtl	11832	$21	20¾	21	+ ¼
Bank N S	4267	$40⅜	40¼	40½	+ ⅛
B Cdn Nat	181	$19½	19½	19½	
Barbr-Ell	275	$32	31	32	
Bartaco	600	100	100	100	
Baton B	4735	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Beavr Eng	100	450	450	450	+10
Becker B p	350	395	390	395	+ 5
Bell Canad	7429	$44½	44¼	44⅜	
Bell A pr	365	$45⅜	45⅜	45⅜	− ⅜
Bell B pr	295	$46¾	46¾	46¾	− ¼
Bell C pr	600	$30½	30⅜	30½	+ ⅛
Beth Cop	1050	$14½	14¼	14½	+ ¼
Big Nama	3750	26½	25	26½	− ½
Bl Hawk	1000	60	60	60	
Black P A	100	$5	5	5	− ⅛
Block Bros	2600	370	360	360	−10
Bombrder	100	210	210	210	
Bonanza I	2800	225	220	225	+ 5
Bovis Cor	5425	200	195	200	+ 2
Bow Valy	2775	$29¼	28⅜	29¼	
BP Can	10670	$17	16¾	17	
Bralor Res	500	220	220	220	+ 5
Bramalea	7100	$7¼	7⅛	7⅛	
Brameda	1500	59	59	59	+ 1
Brascan A	5859	$17⅜	17¼	17½	+ ⅛
Brenda M	2700	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Bright A	100	$14	14	14	− ¼
BC Forest	1363	$20	19¾	20	+ ¼
BC Sugar A	500	$23¼	23	23¼	+ 1
BC Phone	1450	$56½	56¼	56¼	− ½
Broul R	3000	68	66	68	− 2
Brunswk	9395	$5⅝	5½	5½	
Budd Auto	310	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Budd A w	900	405	380	405	+ 5
Bulora Cor	2900	249	240	249	+ 9
Burns Fds	600	$15⅛	15	15⅛	+ ¼
		C			
Cad Dev	1190	$17½	17½	17½	
Cad Dev b p	z90	$20⅛	19½	19¾	
CAE Ind	610	$10⅞	10¾	10⅞	− ⅛
Cal Pow	460	$25	25	25	+ ¼
Com Cap	600	235	230	235	+ 5
C Holiday I	1375	$8½	8¼	8⅜	− ⅛
Computel	2000	$6	6	6	
Comtech	1200	325	325	325	
Conduit A	4100	490	450	475	
Coniagas	6100	180	177	180	− 4
Conn Bath	4537	$28½	28⅛	28¼	
Con Bath p	100	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Con Bath w	2501	205	200	205	+ 5
C Bath 68 w	501	$15½	15½	15½	+ ¼
Con Bldg	3500	350	340	345	+ 5
Con Fardy	3200	150	145	145	
C Durm	26000	81	78	80	− 1
C Marben	1000	96	96	96	+ 6
C Mrsn	15700	250	240	248	+ 4
Cons Pipe	500	290	290	290	− 5
Cons Pr	68620	165	155	157	−11
C Rambler	1200	310	310	310	
Con Distrb	415	$12⅜	12⅜	12⅜	− ⅛
Cons Gas	7029	$18	17⅞	18	+ ¼
Con Glass	300	$8¾	8¾	8¾	
Control F	170	195	195	195	−10
Conwest	700	$5½	5⅜	5½	
Coprcorp	4000	25	25	25	− 1
Cop Fields	166	155	155	155	− 1
Corby vt	100	$22	22	22	
Corby B	z20	$21¼	21¼	21¼	
Cornat Ind	2600	485	480	485	+10
Corp Food	100	440	440	440	+15
Coseka R	200	226	226	226	− 9
Costin	15050	$9¾	9¼	9½	+ ½
Costin R w	690	380	365	380	+30
Courvan	4625	19	18	18½	−1½
Craigmt	1300	$6	5⅞	5⅞	− ⅛
Crain R L	900	$8½	8½	8½	+ ⅛
Crestbrk	450	$9¾	9¾	9¾	+ ⅜
Crwn Life	z50	$67	67	67	
Crush Intl	4900	$10⅛	9¾	10⅛	
Cuvier M	6600	265	255	255	+ 1
		D	to	G	
Dale R	100	$8¾	8¾	8¾	− ⅜
Daon Dev	7990	$11⅜	10½	10¾	+ ¼
D Aragon	6000	19½	18	18	− 1
Decca R	2550	$5	5	5	− ⅛
D Eldona	5200	46	45	45	− ½
Denison	2799	$50	50	50	− ¼
Dicknsn	5800	$8⅛	7¾	8	− ¼
Discovry	500	155	155	155	+ 5
Distl Seag	2423	$45⅛	45	45⅛	
Doman I	1300	$8½	8½	8½	
Dome	2054	$155	152	152	− 3
Dome Pete	2949	$43⅜	42½	43¼	+ 1
D Citrus	600	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
D Explor	8000	54	52	52	− 3
Dofasco	1816	$32⅞	32½	32¾	
Dom Lime	100	$10½	10½	10½	
Dom Store	505	$14¾	14⅜	14⅜	− ⅛
D Textie	2558	$10½	10¼	10½	+ ¼
Domtar	8356	$27⅜	27	27½	
Donlee M	100	445	445	445	−15
Douglas L	100	350	350	350	
Dover Ind	800	$10	10	10	
Dover pr	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅜
DRG Ltd A	2000	$7½	7¼	7½	+ ⅜
Dr Mc C A	300	$18	17¾	18	+ ⅜
Dunde Pal	1833	39	38	38	− 1
Du Pont	347	$28⅜	28¼	28⅜	+ ⅜
Dylex Ltd	z20	$6½	6½	6½	
Dylex L A	5400	$6¼	6	6¼	+ ¼
Dynasty	3120	$10	9⅞	10	+ ⅛
Estn Prov	100	450	450	450	−25
East Mal	1600	$8¾	8⅜	8½	− ⅛
East Sull	1290	320	315	320	+ 5
E-L Fin	600	$7⅛	7	7	− ⅜
E-L Fin w	300	200	195	195	− 5
Electro Itd	400	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Electro p	z40	$80	80	80	
Emco	500	$6½	6¼	6½	
Exquisite	z25	210	210	210	
Extndcar	5964	$8¾	8⅝	8⅝	
Fairview	1860	$24⅜	24⅛	24⅜	+ ⅝
Falcon C	2175	$12½	12⅜	12⅜	− ⅛
Falcon	3960	$65½	64¼	65	+ ⅛
Farm Mer	300	$5½	5⅜	5⅜	− ⅛
Fed Diver	600	130	130	130	− 5
Fed Ind Ltd	1000	$7½	7½	7½	+ ⅛
Fed Pion	z25	$22½	22½	22½	
Fields S	175	$16¾	16¾	16¾	

Indices de la Bourse de Toronto

	Industr.	Auriferes	Métaux	Pétroles
Fermeture	226.71	497.21	105.85	266.98
Vendredi	255.96	510.25	105.42	266.71
Sem. der.	224.59	494.30	104.61	264.79
Mois der.	211.50	584.30	108.20	255.18
An. dern.	222.95	228.77	102.79	252.51
Haut-1974	226.52	602.88	109.23	274.81
Bas-1974	206.48	416.36	94.06	248.81

Cal P 4 p	z45	$52	52	52	
Cal P 7 p	z50	$93	93	93	
Cal P 7½p	z20	$97	97	97	
Calvert	8700	28	26	26	− 2
C Mine	21500	21½	19½	21½	+1½
Cambridg	600	$18½	18⅜	18½	+ ¼
Camflo	9175	$18⅞	18	18⅛	− ⅜
Cam Chib	1150	$8	7¾	7¾	− ½
Camp RL	530	$78	76	77	− 2
Campau A	635	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Campu 7p	300	$11¼	11¼	11¼	
Can Cem L	350	$14	14	14	
C Geother	4800	190	185	190	+ 9
Can Malt A	700	$30	30	30	+ ½
C Nor West	3125	$8¼	8⅛	8⅛	
C Pakrs C	550	$24½	24⅛	24⅛	− ⅛
Can Perm	450	$20	19⅞	20	− ¼
CS Pete	8990	$5⅜	5	5⅜	+ ¼
CSL pr	100	450	450	450	
C Tung	1450	380	375	380	+ 5
C Bonanza	4100	140	140	140	+ 5
C Cablesy	1250	$16	15⅞	15⅞	+ ½
C Cable w	200	275	275	275	−10
Cdn Can A	650	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅜
Cdn Cel	1485	$7⅜	7¼	7¼	− ¼
CC Man A	100	$25	25	25	+ ½
C Curtis	1200	65	65	65	− 3
Cdn Equty	200	$20	20	20	+ ⅛
C Ex Gas	2900	325	315	325	
CGE	z17	$27¼	27¼	27¼	
CGE pr	z17	$27	27	27	
C Homestd	1500	$7	7	7	+ ¼
C Hydr	1155	$7¾	7⅝	7¾	
C Hydr pr	300	$14¼	14¼	14¼	+ ⅜
C Imp Bank	9332	$31	30¼	30⅜	− ⅜
C Ind Gas	872	$10	9¾	9¾	− ¼
CIL	12276	$20	19¾	20	+ ⅛
C Int Pow	z20	$13⅜	13⅜	13⅜	
CLI Pete	500	24	24	24	− 1
C Manoir	2980	385	380	380	−10
C Malart	2000	50	50	50	− 1
C Marconi	185	360	360	360	− 5
C Memoial	500	285	285	285	− 5
C Merrill	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
C Ocdental	2100	$13¾	13⅜	13⅜	− ¼
CP Inve	1690	$17⅞	17¾	17⅞	
CP Inve pr	1580	$35⅜	35¼	35⅜	+ ⅛
CPIn w	22695	390	370	385	+10
CP Ltd	22727	$17½	16⅞	17⅜	+ ¼
CPL A p	400	$10½	10½	10½	
CPL $3. pr	100	$9	9	9	
C Reser	10700	475	460	460	−15
C Renol A p	100	$14½	14½	14½	+ ½
Cdn Sup O	6350	$55½	55¼	55¼	−1½
Cdn Tire	436	$43½	42½	42½	+ ½
Cdn Tire A	2343	$42¼	42	42	− ¼
C Utilties	600	$10⅝	10	n.03⅜	
CIVTIL⅛.¼⅜	&??	!¼⅛¼		20⅝	21¼
C Vickers	100	$17½	17½	17½	+ ¼
Canron	16750	$23½	23	23	
Capit Div	2500	31	31	31	
Carl OK	2175	380	370	375	
Carl OK A p	200	$23¾	23⅝	23⅝	− ½
Carl OK B p	250	$28¾	28⅜	28¾	+ ¼
Carma D	600	$12¼	12⅛	12¼	+ ¼
Carir	10400	225	200	205	−25
Cassiar	1201	$11½	11¼	11¼	+ ¼
Cassidy L	550	$5½	5½	5½	
Cassidy p	z50	$8¾	8¾	8¾	
CC Yachts	425	390	390	390	+ 5
Celanese	3220	$6	6	6	+ ⅛
Cent Pat	800	124	124	124	+ 3
CFCN	200	$6¾	6½	6½	− ½
Chmly	16450	280	270	278	+ 2
Chestrvile	8500	18	17½	18	+ ½
Chib-K	46400	30	27	27½	+ 2
Chib M	1000	53	53	53	− 2
Chieftan D	1451	$10⅛	10	10	
Chimo	1000	115	115	115	+10
Chrysler	7893	$19⅛	18	19	+ ⅜
CHUM B	400	$9	8⅝	8⅝	− ⅜
City Sav T	500	$11	11	11	+ ¼
Ciarcan	311	$5¼	5¼	5¼	− ⅛
Coch W	27525	225	208	215	−10
CWill r	150280	16	12½	14	−2½
Cckfield	600	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅛
Coin Lake	4300	29	26	26	− 4
Coles Book	100	$6½	6½	6½	+ ¼
Compr Ap	200	$11	11	11	
Cominco	8711	$33	32½	33	+ ½
F City F wt	500	$7	7	7	+ ¼
Fittings	z25	$21¾	21¾	21¾	
Foodcrp Lt	1300	150	145	145	
Foodx S	36700	$5	465	5	+10
Fort Relnc	1500	28	28	28	
F Seasons	100	$6	6	6	
Francana	150	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Frobex	11042	33	32	32	
GH Steel	500	$7⅞	7¾	7⅞	+ ¼
Galt Mi Irn	300	$6½	6⅛	6½	+ ½
Gaz Metr	727	$6½	6⅜	6⅜	− ⅛
Gaz 5.40 p	z25	$65½	65½	65½	
Gaz M 66w	900	130	125	130	+ 5
Gen Baker	300	350	350	350	+10
Gen Dis	62080	$9½	8¾	9½	+ ¼
GMC	358	$50½	50½	50½	− ¼
Gerin 1st p	500	$9	9	9	− 1
Genstar L	7851	$19½	19⅛	19½	
Gnstar L w	400	$6¼	6⅛	6⅛	− ¼
Gt Mas	16625	162	151	151	− 9
Giant Yk	583	$19⅜	19¼	19½	− ⅜
Gibraltar	3000	$10¾	10½	10⅝	+ ⅛
Gold Crest	250	$6	6	6	− ¼
Goldund M	3400	100	100	100	
Goldray	3990	62	60	60	− 2
Goldrm	26000	6½	6	6½	+ ½
Goodyer	110	$16¾	16¾	16¾	+ ½
G Mckay A	200	$6½	6½	6½	
Gozlan	400	$8¼	8	8¼	
Graft G	425	$26½	26	26½	+ ½
Granduc	1100	300	295	295	
Gt Oilsds	850	$9¾	9¾	9¾	− ¼
GL Nickl	1300	265	265	265	+ 9
GL Paper	400	$25	24⅞	25	+ ⅛
GL Pap w	490	$8	8	8	
GN Capital	400	$8	7⅝	8	+ ¼
Gr Plains	130	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ½
Gt W Life	330	$68	67⅞	68	
Gt West S	2400	425	415	420	− 5
Green A L	200	275	255	255	+ 5
Grey G	220	420	420	420	−20
Greyhnd C	1000	72	70	70	
Greyhnd	925	$16½	16½	16½	− ⅛
GSW C pr	z10	$84	84	84	
Guar Trst	960	$11⅛	11	11	
Gulf Can	3056	$35⅞	35¾	35¾	
Gulf Corp	z25	$23½	23½	23½	
Gulfstrem	3300	140	135	135	− 2
		H	to	L	
Hambro C	330	390	390	390	
Hard Crp A	2700	$7	6¾	7	+ ¼
Hard Crp C	250	$6½	6½	6½	
Harlequin	2000	$14¼	14	14	
Harris J S	800	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
HWood A	200	270	270	270	+15
HWood B	500	86	86	86	+ 1
Haw S	54770	$7¼	6¾	7¼	+ ½
Hayes D A	100	$6¾	6¾	6¾	
Hedway C	100	455	455	455	−10
Highmont	200	140	140	140	+ 8
Hollinger	6680	$41½	40½	41½	+ 1
Homco Ind	400	440	440	440	+ 5
Home A	3982	$54	53⅜	53⅞	
Home B	600	$49⅞	49⅛	49⅞	+ ⅛
Horne Pit	100	390	390	390	+15
H Bramor	200	$5½	5½	5½	+ ⅛
Houston O	7500	270	265	266	+ 1
Hoden DH	400	$5½	5	5	− ¾
Huds Bay	4675	$26½	26⅜	26½	+ ⅛
Hudson	10239	$18½	17¼	18½	+1¼
HB Oil Gas	200	$45	45	45	
HB Oil G pr	z10	$49	49	49	
Hu-Pam	3500	33	31½	31½	−1½
Huron Eri	2150	$29	28¾	29	
Husky Oil	5280	$23	22¾	22⅞	− ⅛
Husky B pr	z100	$41	41	41	
Husky D w	500	$6⅞	6⅝	6⅝	− ⅜
Husky E w	440	$10	9⅞	10	
Hydrd	10720	80	78	78	− 2
Hy's Ltd	100	375	375	375	+10
IAC	3265	$19⅝	19⅜	19½	− ⅛
IAC wt	z40	$6½	6½	6½	
Imasco	1905	$32¼	31⅜	32¼	+ ⅞
Imp Gen w	500	33	33	33	− 7
Imp Life	,140	$100	100	100	
Imp O	10230	$39⅜	39¼	39⅜	+ ¼
Indal Can	1000	$12½	12⅜	12⅜	− ⅛
Indusmin	650	$9⅛	8¾	8¾	− ½
Inglis	100	$14	14	14	− ¼
Inland Gas	200	$9¾	9¾	9¾	
Inter-City	3110	$6	5⅞	6	
Inter C A p	100	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅜
Inter C B w	200	380	380	380	
Intrmetco	100	475	475	475	+ 5
IBM	205	$235	230	235	+ 5
Int Mogul	2177	$10¾	10⅜	10½	+ ⅛
Inco	20869	$38⅛	37⅝	37⅞	
I Obask	10000	42	40½	42	+ 2
Interpool	1900	$15	14⅞	15	+ ¼
IPipe	21410	$21⅝	21	21½	+ ¼
Int Pipe w	4250	$7	6⅝	7	
Ipsco	1846	$16½	16	16½	+ ½
Inv Grp A	500	$9	9	9	
Inv Grp 5 p	100	$19½	19½	19½	
Iron Bay T	100	415	415	415	
Irwin T A	1200	300	290	300	
Island Tel	600	$9¼	9⅛	9⅛	− ⅛
Iso	2600	203	200	200	
ITL Ind	300	295	295	295	
IU Intl	11810	$20⅛	19¼	20	− ¼
Ivaco Ind	225	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
IWC Com	200	215	215	215	−10
Jannock	437	$6⅞	6¾	6¾	
Jannock D	200	$6¾	6¾	6¾	
Jannock B	349	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Jelex	6000	24	22	22	− 1
Joliet	500	25	25	25	+ 1
Jonsmith	8000	8½	8	8½	+ ½
Jorex Ltd	4100	73	68	73	+ 3
Joutel	650	50	50	50	− 2
Kaiser Re	3025	335	330	335	+ 5
Kaiser We	7000	140	130	140	+ 5
Kaps Tran	900	470	465	470	+ 5
Keen Ind	200	$9⅞	9⅞	9⅞	
Keeprite B	500	$9⅞	9¾	9⅞	
Kelly D A	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Kelsey H	600	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Kerr Add	3425	$15	14⅜	15	+ ⅜
K Anacon	3500	35	33	33	− 5
Koffler	1800	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅛
Koffler w	1550	200	195	195	−25
Labatt A	985	$23⅜	23¼	23⅜	+ ¼
Labatt A p	1100	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
Lacanex	4200	105	102	105	− 2
Laidlaw T	2275	$8⅞	8¾	8¾	− ¼
Lailaw B p	200	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Lakehead	2000	16	16	16	
LOnt Cem	3400	435	430	430	
L Shore	176	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅜
Lambda M	200	195	195	195	+20
Langis	2500	14½	14½	14½	
Lasitr Km	500	75	75	75	− 4
Laurasia	2000	77	74	74	− 1
Lau F 1.25	200	$15¾	15¾	15¾	− ¼
Lau F 2.00	450	$24¼	24¼	24¼	+ ½
Leigh Inst	z100	405	390	405	
Leons Frn	400	$8½	8½	8½	
Levy A pr	300	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Liberian	3308	$11	11	11	− ¼
Lincoln Tr	z50	$16⅛	16⅛	16⅛	
Linc A p	z15	$24¼	24¾	24¾	
LL Lac	777	320	320	320	+ 5
Livingsto	500	$8½	8½	8½	
Lob Co A	180	$6⅝	6⅜	6⅜	
Lob Co B	1460	$6¾	6½	6⅝	− ⅛
Lob Co pr	z45	$28	28	28	
Lob Ltd Ap	150	$17½	17½	17½	+ ½
Lob Ltd Bp	100	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅞
Lochiel	3300	275	270	271	+ 1
Loeb M	1800	395	390	395	+10
Lost River	1100	350	325	325	−25
Lytton M	1300	153	150	150	− 3
		M	to	O	
Maclarn A	200	$29	29	29	+ ¼
Mclan H A	2800	$9	9	9	
MH Cable	225	$12¼	12¼	12¼	
MB Ltd	6880	$32⅜	31½	32½	+ 1
Madlin	13919	$5½	5⅜	5⅜	
Madsn	11300	285	261	265	−15
Magnason	z50	$5	5	5	
Magnetcs	900	71	71	71	+ 1
Major H	13022	385	355	385	+35
Malartic	100	225	225	225	−10
Man Bar	8200	174	165	174	− 3
M Lf Mills	2500	$24	23¼	24	+ 1
Marcana	1577	21	20	20	− 2
Mrtme Ele	z100	$9¼	9¼	9¼	
Maritime	100	$18½	18½	18½	
Markboro	300	$16	16	16	− ⅜
Markel F	100	$6	6	6	
Martin	9800	53	51	52	− 2
Mas F	28359	$20⅜	19⅞	20⅛	− ⅛
Matchan	5062	19	18	18½	
Mattgmi	1275	$34½	34½	34½	− ¼
M Adam	12800	44½	42	44	+ 4
Mc Intyre	1985	$57¼	57¼	57¼	
McLaghln	805	$22	22	22	+ ¼
McLagn w	260	$12	12	12	+ ⅜
Melton R E	700	425	415	425	+15
Mentor	7500	265	255	260	− 8
MEPC	100	$10	10	10	
MEPC w	1130	400	390	400	+10
Mercantil	2148	$22⅞	22¾	22¾	− ⅛
Merland E	1700	215	215	215	
Meta Uran	3300	23	23	23	
Met Stores	100	$16	16	16	+2¼
Microsyst	414	$8¼	8⅛	8⅛	− ⅛
Micrsys w	200	370	370	370	
Midcon	1600	66	65	65	− 3
Midrim	8000	22	20	22	+ 1
Milt Group	300	295	295	295	+ 5
Mindamr	1800	405	400	405	+ 5
MLW Wor	400	$16⅝	16¼	16⅝	+ ½
Mols A	12328	$23¼	23	23¼	+ ¼
Molson B	324	$22¼	22	22¼	
Mon Inv	400	$9⅝	9½	9⅝	+ ½
Mon A	20000	25	25	25	− 2
Moore	5845	$51½	51¼	51⅜	− ⅛
Morse A	z50	$18½	18½	18½	
Morse pr	z25	$38½	38½	38½	
Morse B

l'économie

Terre-Neuve rachètera la Brinco

SAINT-JEAN, T.N. (D,après PC) — Le premier ministre Frank Moores, a annoncé lundi, que le gouvernement de Terre-Neuve tente d'acheter toutes les actions de Brinco, l'entreprise qui dirige l'énorme projet hydro-électrique des chutes Churchill.

Dans une déclaration officielle, le premier ministre a annoncé que le gouvernement doit rencontrer à Londres la Société Rio Tinto Zinc, qui contrôle la majorité des titres de Brinco, afin de discuter cette proposition de Terre-Neuve d'acheter toutes les actions de Brinco.

De plus, la Commission canadienne des valeurs mobilières et les bourses de Montréal et de Toronto ont été priées de cesser toute transaction d'actions de Brinco. Les deux bourses ont annoncé hier, qu'elle se conformaient à cette demande.

Selon M. Moores, "cette décision est la plus importante qu'un gouvernement de Terre-Neuve ait jamais prise dans le domaine des ressources naturelles".

Le président de Brinco, William Mulholland, a confirmé dans un communiqué que le gouvernement de Terre-Neuve avait fait une offre d'actions de toutes les actions de la compagnie à Brinco elle-même et à son principal actionnaire actuel, Rio Tinto Zinc, une société multinationale basée en Angleterre et qui a des intérêts dans toutes les parties du monde.

Contrôle

La déclaration du premier ministre indique que la raison majeure de cet achat est de reprendre le contrôle des droits hydro-électriques au Labrador. Le gouvernement songe à coordonner les usines génératrices d'énergie des chutes Churchill et de réunir leur rendement dans un unique réseau régional.

La Société Churchill Falls Labrador, filiale de Brinco, a développé le projet de $950 millions aux chûtes mêmes, et elle détient les droits de développement de la rivière Churchill inférieure, qui a un potentiel de trois millions de chevaux-vapeur.

Le gouvernement songe à développer la Churchill inférieure, pour éventuellement desservir en électricité le Terre-Neuve insulaire, grâce à des câbles sous-marins à travers le détroit de Belle-Isle.

Le premier ministre a déclaré récemment qu'à la lumière d'une étude récente, cette transmission sous-marine d'électricité est possible. Virtuellement toute la production du projet des chutes Churchill, soit sept millions de chevaux-vapeur, a été vendue à l'Hydro-Québec en vertu d'un contrat à long terme.

M. Moores a ajouté que toutes les provinces au Canada, sauf l'Alberta, contrôlent leurs ressources en énergie. Si une société de la Couronne est créé pour diriger Brinco, elle sera exemptée de la taxe fédérale sur l'énergie.

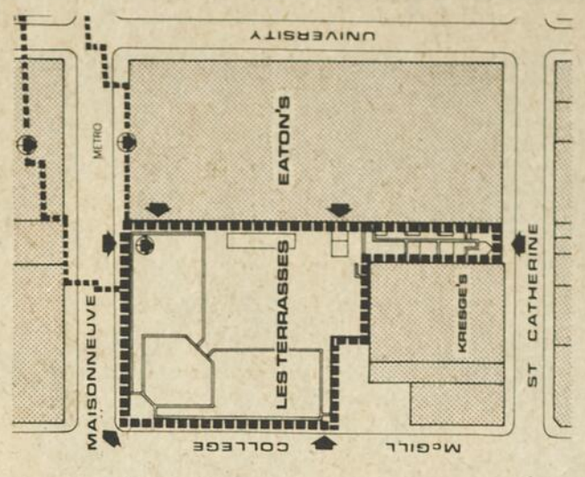

Deux autres édifices en hauteur au centre-ville

A gauche, on aperçoit une esquisse de ce que sera l'édifice Tecsult à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain. Cet édifice de dix-huit étages sera le nouveau siège social de la société d'experts-conseils Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme et Lapointe. Cette firme, fondée voici une quinzaine d'années a oeuvré principalement dans le domaine hydro-électrique. Elle a réalisé d'importants travaux en Asie, en Afrique, en Amérique Centrale et en Amérique du Sud. Récemment, le groupe a étendu ses activités aux industries forestières et nucléaires.

Au centre, le plan situe la localisation des agrandissements annoncés par la compagnie Eaton's. Celle-ci veut étendre ses opérations à une bonne partie du quadrilataire voisin. Le projet Eaton's porte le nom: "Les Terrasses". Ce nom provient du fait que la compagnie a cheté la rue Victoria entre De Maisonneuve et Sainte-Catherine et qu'elle a l'intention d'y construire un parc à étages à ciel ouvert reliant d'une part à l'est la maison Eaton à trois niveaux différents et d'autre part à l'ouest un vaste triangle commercial en spiral autour du noyau de 4 étages de points de vente.

L'espace souterrain et en surface est transformé en un complexe commercial de 75 boutiques. Un garage souterrain accomodera environ 600 visiteurs. La station de métro McGill sera améliorée pour donner un accès direct aux "Terrasses". L'espace dans les étages supérieurs sera utilisé par des bureaux, en tout 300,000 pieds carrés.

La fondation de cette superstructure sont prévues en fonction d'un accès à une station future, de métro et d'un service de transport en commun souterrain par chemin de fer sous la rue McGill.

"Les Terrasses Eaton's" sont un projet d'une trentaine de millions de dollars. First Québec Corporation participe à cette réalisation financée par les banques Toronto Dominion et Mercantile du Canada. La conception du complexe avait été confiée à la firme d'architectes Rouse Québec de même qu'à la firme d'ingénieurs et d'architectes Webb, Zerafa, Menkes et Housden. La mise en chantier commencera incessamment. L'ouverture est prévue pour octobre 1975.

Pénurie de matières premières au États-Unis

NEW YORK (AFP) — Les industries américaines souffrent chaque jour davantage de pénuries de matières premières et risquent de voir bientôt leurs approvisionnements soumis à un rationnement, indique une étude réalisée par le Conference Board auprès de plusieurs centaines de dirigeants d'entreprises américaines.

Le Conference Board, organisme indépendant de recherches économiques, ajoute que cette situation a obligé les entreprises à réduire leurs budgets de publicité, les a incitées à ajourner ou annuler le lancement de nouveaux produits, à limiter le zèle de leurs vendeurs, et enfin souvent à recourir à la pratique des pots-de-vin pour obtenir les produits qui leur manquent. Les pénuries sont si importantes dans certains secteurs que de nombreux chefs d'entreprises soupçonnent d'ailleurs leur clients d'ancumuler des stocks.

Le document indique également que de nombreuses entreprises avaient déjà commencé à répartir leur production entre leurs divers clients au lieu de les servir en fonction de l'ordre d'arrivée des commandes, et que beaucoup d'autres s'apprêtaient à recourir à ce système pour tenter de satisfaire le plus grand nombre.

La majorité des industriels interrogés estiment que les pénuries sont principalement la conséquence de la politique gouvernementale de contrôle des prix, souvent considérée comme un échec complet.

Bref Economie

Croissance zéro au Japon

TOKYO (Reuter) — Le taux de croissance de l'économie japonaise est inférieur à zéro depuis la fin de l'an dernier, indique lundi le Centre japonais de recherche économique, organisme privé constitué par les principales associations d'hommes d'affaires du pays.

Le centre de recherche estime en effet que le taux de croissance économique réel au cours du trimestre actuel est de 1.7 pour cent inférieur à celui du trimestre précédent.

Il évalue le taux de croissance du trimestre prochain à 0.7 pour cent et ajoute que l'expansion va redémarrer au cours du troisième trimestre.

Le centre prévoit d'autre part que la croissance réelle pour l'année fiscale 1974 commençant en avril sera de 4.4 pour cent, alors qu'il l'estime à 7.6 pour cent pour l'année fiscale actuelle.

Les banques françaises en grève

PARIS (Reuter) — La grève dans les banques en France s'étendait lundi et le mouvement risque d'affecter sérieusement les opérations bancaires, déclare-t-on dans les milieux financiers.

Dans l'ensemble du pays, vingt pour cent des employés environ ne se sont pas présentés au travail pour appuyer leurs revendications salariales et le mouvement est particulièrement suivi dans la région marseillaise où toutes les succursales de la Banque Nationale de Paris ont cessé leurs opérations. Les opérations sur les marchés des changes et à la bourse sont ralenties, indique-t-on de même source.

À // Banque de France, où 25 pour cent du personnel sont en grève, les négociations se poursuivent entre la direction et les employés.

L'OPEP à Vienne

VIENNE (AFP) — La commission économique de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est réunie lundi matin au siège de l'organisation à Vienne.

Les membres de la commission dont les travaux dureront trois ou quatre jours prépareront les recommandations qui seront faites aux ministres du Pétrole des pays membres de l'organisation, dont la conférence extraordinaire s'ouvrira le samedi 16 mars, également à Vienne.

Les ministres, rappelle-t-on, doivent prendre une décision sur les prix du "brut", pendant le deuxième trimestre de cette année.

Le papier Domtar à $295 la tonne

MONTREAL (PC) — La société domtar a annoncé, lundi, des augmentations allant jusqu'à $35 la tonne de ses pâtes à papier au Canada et aux Etats-Unis, à partir du 1er avril.

La pâte de bois mou va grimper de $30 la tonne aux Etats-Unis, pour atteindre $295, et de $25 au Canada, pour se rendre à $290.

La hausse de la pâte de bois franc sera de $35, fixant le prix à $275 aux Etats-Unis et à $270 au Canada.

La pâte de sulphite montera de $35 aux Etats-Unis $275 et de $30 au Canada $270.

Un porte-parole de la compagnie a blâmé la hausse des prix du bois et de la main-d'oeuvre pour les augmentations des prix de la pâte.

En 1973, Domtar a produit 234,357 tonnes de pâte. Trente-quatre pour cent de la production est écoulée sur le marché canadien, 47 pour cent aux Etats-Unis et 19 pour cent à d'autres pays.

L'industrie pétrochimique en Ontario

Sarnia profite d'un boom de spéculation

SARNIA (PC) — Sarnia, qui est destinée comme devant être le centre d'une des régions canadiennes où le développement est le plus rapide, se ressent actuellement des inconvénients qui accompagnent cet état de choses. Les prix des propriétés montent en flèche dans la ville, qui s'étent maintenant presque jusqu'à ses limites, et qui ne peut plus que croître en hauteur.

Les propriétaires de motels se disent inondés de demandes de la part de gens qui veulent louer plusieurs unités pour plusieurs mois. Une compagnie immobilière a enregistré plus d'un million de transactions pendant la première partie de février, soit l'équivalent des transactions de tous le mois de janvier.

La raison principale de cette fièvre qui s'est emparée de la région, c'est l'installation probable d'une usine pétrochimique dans le canton de Moore. Le Sardia Olefins and Aromatics Project (SOAP) nécessitera la construction d'une usine de $255 millions qui produira initialement un milliard de livres d'éthylène, pour alimenter l'industrie pétrochimique.

Autres projets

Les quatres compagnies associées qui forment SOAP sont Polysar Ltd., DuPont of Canada Ltd., Union Carbide Canada Ltd. et Koch Industries Ltd. Ces sociétés utiliseront l'éthylène et les autres dérivés du pétrole pour manufacturer leurs propres produits individuels.

De plus, Union Cardibe a annoncé récemment son intention de construire une nouvelle usine de polyéthylène et de coke pétrochimique, dont le coût sera de $100 millions.

SOAP et Union Carbide se proposent de construire dans le canton de Moore, sur un terrain de 1,700 acres. Les travaux devraient être achevés au début de 1977. Ils nécessiteront l'embauche d'une main-d'oeuvre de 3,200 travailleurs et l'industrie permettra par la suite la création de 650 emplois permanents.

Polysar, dans une lettre au conseil municipal de Sarnia, a déclaré qu'elle projetait la construction d'usine de styrène, d'un coût de plusieurs millions. De plus, une grande compagnie de plastiques et une compagnie de fertilisants ont exprimé le désir de s'installer dans la région.

Population accrue

Même avant l'annonce du projet de SOAP, des études présidaient que la population de Sarnia serait d'environ 73,000 d'ici l'an 2000. Ces projections sont déjà dépassées.

Le problème le plus crucial sera la construction de nouvelles habitations pouvant répondre à la demande, de même que le financement de nouveaux égoûts et de systèmes de transport adéquats.

Actuellement, il n'y a pas de planification globale à l'étude, et chaque municipalité se fie en grande partie à ses plans officiels. La fièvre véritable commencera au cours de l'été et ira en s'accélérant pendant les cinq prochaines années.

"Les projets connus ne représentent qu'une portion de ce qui se fera, et il faudra coordonner nos efforts pour faire face à la situation, déclare M. Ray Jenkins, le directeur de la planification à Sarnia. Il est presque impossible, actuellement, de trouver à se loger à Sarnia. D'ici l'an prochain les pris seront hors de portée. Personne n.a la moindre idée de ce qui va se passer...

Le seul projet important de construction d'habitation, pour le moment, est une proposition faite par Sifton Properties Ltd., de London en Ontario. Il s'agit d'un projet de 270 millions de dollars visant à la construction d'environ 10,000 unités d'habitation pouvant loger 30,000 personnes pendant les 25 années qui viennent, à environ un mille et demi du site industriel.

Pour ceux qui aiment la belle musique...

L'important c'est...

ckmf/fm

94,3/stéréo

le monde

Moyen-Orient

Dissensions chez les arabes et majorité solide pour Mme Meir

(AFP— Reuter) — Graves dissensions parmi les pays arabes producteurs de pétrole au sujet de la levée de l'embargo à destination des États-Unis, consolidation du nouveau gouvernement israélien et formation éventuelle d'un gouvernement palestinien en exil, constituent, en ce début de semaine, les trois thèmes principaux de la conjoncture au Proche-Orient.

Divergences arabes

Après l'échec de la conférence qui devait se tenir au Caire, dimanche, c'est à Tripoli que se tiendra, en principe, le grand rendez-vous des pays arabes producteurs de pétrole. Mercredi prochain, ils doivent se prononcer sur la levée éventuelle de l'embargo qui avait été mis en place au mois d'octobre dernier. Il ne devait être, en principe, levé que lorsqu'aurait été obtenu l'engagement d'un retrait total des forces israéliennes des territoires occupés conformément à la résolution 242 du Conseil de sécurité, ainsi que le juste règlement de la question palestinienne.

Maintien du statu quo ou scission entre "modérés" et "durs", les premiers reprenant unilatéralement leurs livraisons vers les États-Unis? Telle est l'alternative qui s'offre aux participants de la conférence de Tripoli dans la mesure où celle-ci se tiendra bien à la date du 13 mars.

Mme Golda Meir

Le nouveau gouvernement israélien, formé par Mme Meir, après huit semaines de tractations pénibles et des rebondissements dramatiques, semble maintenant assuré d'une majorité solide malgré la défection de trois députés travaillistes et deux députés religieux, lors du vote de confiance. Toutefois, les problèmes en suspens demeurent sérieux. Le quotidien "Haaretz" n'hésite pas à affirmer que l'infatigable Mme Meir ne préside en vérité qu'un gouvernement "en sursis" qui sera "jugé" sur ses réalisations dans des délais assez brefs. Le chef du gouvernement israélien a exprimé, pour sa part, le désir d'Israël "d'arriver à la paix avec ses voisins". Il n'en a pas moins rappelé qu'il ne saurait être question d'un retour aux lignes d'avant la Guerre des six jours. Mme Meir a catégoriquement rejeté "l'éventualité d'un État palestinien à l'ouest du Jourdain". Il ne peut y avoir, a-t-elle dit, que "deux États de part et d'autre du fleuve dont l'un serait Israël avec Jérusalem réunifié comme capitale".

Gouvernement palestinien en exil?

À Tel Aviv, le journal "Maariv" estime toutefois que "Israël envisage

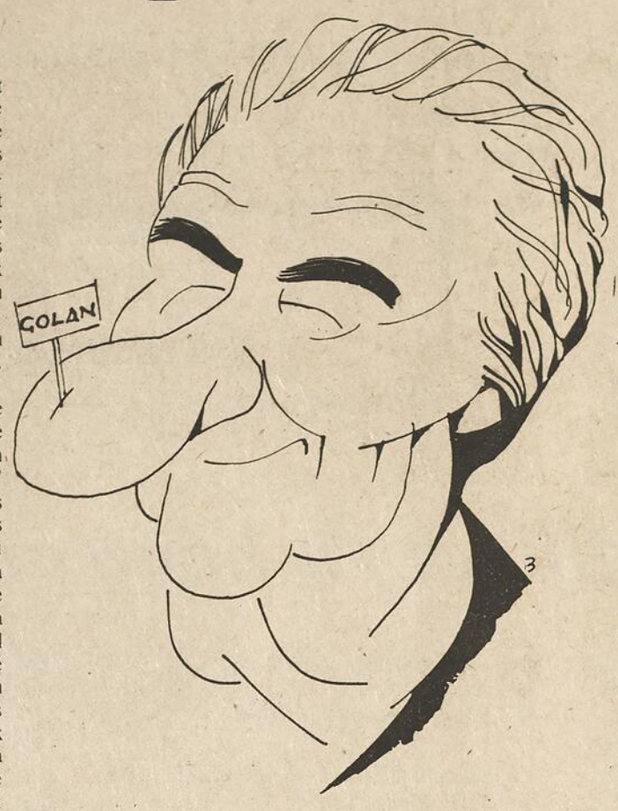

désormais très sérieusement l'éventualité de la formation d'un gouvernement palestinien en exil qui obtiendrait aussitôt la reconnaissance de l'URSS, celle des pays arabes et celle des pays de l'Europe de l'Est".

Le quotidien israélien écrit que "cette éventualité constituera un des premiers sujets sur lequel le nouveau gouvernement va se pencher".

Le journal "Haaretz" croit savoir, pour sa part, que le gouvernement du roi Hussein de Jordanie se propose de supprimer prochainement le portefeuille du "ministre chargé des affaires des territoires occupés" et il ajoute: "Cela serait une indication de la plus ferme intention du monarque jordanien de se désintéresser désormais de ces territoires maintenant qu'il est admis que c'est l'OLP qui est le seul représentant légal des Palestiniens".

Syrie contre-offensive

La Syrie préparait une contre-offensive au moment où l'Égypte accepta, le 22 octobre, un cessez-le-feu avec Israël, a révélé le général Mustafa Tlas, ministre syrien de la Défense. Le journal de Damas Al-Baas, rendant compte d'une cérémonie militaire qui s'est déroulée dimanche soir en présence du président Al-Assad, rapporte que la Syrie comptait lancer, le 23 octobre, une contre-offensive coordonnée avec les autres forces arabes.

"Mais la grande surprise a été la publication de la résolution du Conseil de sécurité instaurant le cessez-le-feu, le soir du 22", a-t-il déclaré.

L'acceptation par l'Égypte de cette décision et la situation internationale prévalant à l'époque nous ont empêché d'exécuter la phase finale de la guerre, quelques heures seulement avant le moment où elle devait être déclenchée. Le cessez-le-feu nous a privé d'une rare occasion de détruire l'ennemi. Mais elle n'a pas été perdu pour toujours. Nos forces sont encore sur le champ de bataille et leur moral est au plus haut", a ajouté le ministre de la Défense.

Washington serait d'une patience biblique

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain s'est efforcé, lundi, de faire preuve d'une patience "biblique" devant les incertitudes qui entourent les perspectives de levée de l'embargo pétrolier contre les États-Unis par les pays arabes.

A un journaliste qui lui rappelait qu'au mois de janvier, le secrétaire d'État Henry Kissinger avait exprimé l'espoir, au cours d'une conférence de presse, que les restrictions imposées par les pays arabes producteurs de pétrole sur les livraisons aux États-Unis seraient levées dans un délai de 40 jours environ, le porte-parole du département d'État, M. George Vest, a déclaré, lundi, que "quand on traite des affaires de la région du Moyen-Orient, on doit adopter un point de vue biblique sur ce que représentent 40 jours et 40 nuits".

Les États-Unis, a dit M. Vest, adoptent une attitude d'attentisme au sujet de la levée de l'embargo qui devait faire l'objet d'une réunion des ministres des pétroles arabes au Caire, dimanche, mais dont l'examen a été repoussée à une nouvelle réunion, mercredi, à Tripoli. Se refusant à toute "prédiction", le porte-parole a souligné que le problème incombe aux pays arabes eux-mêmes et il a ajouté que le gouvernement américain attend les résultats de la réunion de Tripoli.

Négociations israélo-syriennes

M. Vest a, en outre, refusé de commenter la possibilité que le retard apporté à la levée de l'embargo puisse affecter les efforts de M. Kissinger pour faire aboutir les négociations entre Israel et ses voisins arabes. Ce risque a été récemment mentionné par le président Nixon et par son secrétaire d'État.

Le porte-parole du département d'État, pour sa part, a souligné qu'il faut entendre d'une manière large et souple les délais prévus pour l'arrivée à Washington des représentants israéliens et syriens. Il a indiqué que, pour le moment, le gouvernement américain ignore la date exacte de l'arrivée d'un émissaire syrien ainsi que l'identité de celui-ci.

Il a rappelé que M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères israélien, qui est arrivé lundi soir à New York, doit discuter au cours de cette semaine avec M. Kissinger des aspects "préliminaires" des futures conversations sur le désengagement israélo-syrien.

Belgique

Une coalition difficile

BRUXELLES (AFP) — Les jeux sont faits mais les problèmes restent entiers, constatent les observateurs politiques au lendemain des élections belges. La plupart considèrent, et c'est notamment l'indication donnée lundi matin par la radio belge, que M. Léo Tindemans (socialiste chrétien flamand), vice-président du conseil dans le gouvernement tripartite démissionnaire du socialiste Wallon M. Edmond Leburton, a les chances les plus sérieuses de devenir le futur premier ministre de Belgique.

Les sociaux chrétiens sont en effet les grands vainqueurs de la consultation électorale anticipée du 10 mars. Ils sont les seuls à avoir nettement progressé aussi bien en Flandre qu'en Wallonie.

En revanche, les socialistes qui avaient provoqué la dissolution des chambres n'ont finalement pas fait une très bonne affaire. Ils ont certes bénéficié de leur programme de reconversion économique de la région de Liège en Wallonie où ils ont gagné des voix, mais ils ont reculé en pays flamand.

La surprise a été constituée par la défaite des partis linguistiques et fédéralistes, le Rassemblement Wallon et le Front des francophones de Bruxelles.

En ce qui concerne la constitution du nouveau gouvernement, la victoire des sociaux-chrétiens n'a pas dissipé toute la confusion créée par la démission du cabinet tripartite Leburton.

Il sera difficile à M. Léo Tindemans de renouer avec les socialistes qui ont perdu la direction du gouvernement à la suite de leur erreur de calcul et de leur pari perdu.

Les rapports entre les deux partis ne seront pas facilités non plus par le souvenir de la vaine tentative faite, fin janvier après la démission du cabinet Leburton, par M. Tindemans pour constituer avec les libéraux une coalition sous les socialistes.

Wilson

Au début, des réformes populaires

LONDRES (AP) — Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, a remis dans ses dossiers certaines promesses électorales, telles que la nationalisation des 50 plus grandes sociétés britanniques, et s'est attelé à résoudre des problèmes plus terre à terre qui lui permettront de survivre.

Les perspectives de survie du gouvernement minoritaire se sont améliorées grâce au règlement de la grève des mineurs.

M. Wilson compte proposer à l'ouverture du Parlement aujourd'hui, des réformes suspectibles de recueillir l'approbation générale, telles que le relèvement des pensions, la réglementation des prix alimentaires etc.

Ce programme sera lu par la reine Elizabeth, lors de la cérémonie d'ouverture du Parlement. Les travaillistes chercheraient à obtenir l'appui des femmes, des syndicats, des retraités et des nationalistes écossais en prévision des prochaines élections.

Les aspects les plus révolutionnaires du programme électoral ont été mis en veilleuse par mesure de prudence et d'opportunité.

De leur côté, les conservateurs ont promis de jouer le rôle d'une "opposition constructive" au Parlement. En fait, ils veulent éviter un renversement trop rapide du gouvernement travailliste, geste que l'électorat pourrait leur reprocher. En fait, le parti de M. Heath va attendre les fautes comises par les travaillistes, afin de les exploiter.

Chez les libéraux

Dans le camp libéral, on se montre plus hésitant. Une partie est favorable à une attitude intransigeante qui ne manquerait pas d'entraîner la chute du gouvernement. Par contre, une autre fraction préfère prendre connaissance du programme travailliste avant d'arrêter sa position.

Certains libéraux espèrent qu'en cas de défaite travailliste aux Communes, la reine pourrait faire appel aux libéraux pour leur demander de former un gouvernement de coalition nationale.

Voici, selon des sources travaillistes, quels seraient les principaux points du programme de M. Wilson:
— Augmentation des pensions de vieillesse qui passeraient de 7,75 livres à 1 livres par semaine pour une personne seule et de 12,50 livres à 16 livres pour un couple.
— Subvention limitée pour des produits essentiels comme le pain, les oeufs, le thé, le fromage et le beurre afin d'empêcher les prix de monter.
— Egalité des droits de la femme au travail.
— Suppression de l'acte sur les relations industrielles.
— Mesures en faveur des nationalistes écossais.

Selon de bonnes sources, le discours du Trône mentionnerait brièvement la proposition travailliste de renégocier l'entrée de la Grande-Bretagne au sein de la communauté européenne.

Ethiopie

La contestation se poursuit

ADISS ABEBA (AFP) — Un nouvel incident s'est produit hier après-midi sur le campus universitaire d'Addis Abeba entre étudiants et forces de l'ordre, tandis que la capitale éthiopienne retrouvait son visage habituel après la reprise du travail, notamment dans le secteur privé.

Les étudiants ont en effet brûlé en effigie le premier ministre et scandé des slogans hostiles au gouvernement. Les forces de l'ordre ont dû intervenir sur le campus pour les disperser à coups de matraques et de grenades lacrymogènes.

Les études et les enseignants poursuivant leur mouvement, toutes les écoles sont toujours fermées, et l'Association des enseignants n'a pas encore trouvé de terrain d'accord avec le nouveau gouvernement qu'elle conteste. Les étudiants, pour leur part, n'ont jamais cessé de demander la démission du cabinet et n'ont même pas essayé de négocier leurs revendications particulières avec le nouveau ministre de l'Éducation nationale. La situation paraît donc bloquée et les parents d'élèves continuent de protester contre l'attitude des professeurs qui, disent-ils, "ne font pas leur devoir".

À Adis-Abeba, cependant la situation s'est à peu près normalisée avec la reprise du travail décidée par la Confédération des travailleurs éthiopiens et observée pratiquement à cent pour cent dans le secteur privé. C'est ainsi que les autobus et les chemins de fer fonctionnent normalement, mais après le déclenchement d'une grève lundi par les aiguilleurs du ciel certaines lignes intérieures ne sont pas rouvertes.

D'autre part, malgré la reprise du travail, l'approvisionnement en vivres de la capitale commence à se tarir, Le pain, la viande et le lait se font rares, les transports ayant été perturbés dans les régions agricoles.

Chez le négus

L'empereur a reçu dimanche les responsables syndicaux dans son palais du jubilée. Il a déploré leur action tout en admettant que les raisons de la grève étaient sérieuses. Ayant obtenu le droit de grève dans les secteurs essentiels du pays, les syndicats ont finalement accepté d'attendre la fin d'une "période d'observation de deux mois avant qu'une augmentation du salaire minimum de un à trois dollars éthiopiens $1.5 puisse être décidée.

Pendant ce temps, des groupements extrémistes, se réclamant de toutes sortes d'horizons politiques, continuent à distribuer des tacts appelant le peuple à se soulever. L'armée a publiquement annoncé à la radio qu'elle interviendrait directement contre ces fauteurs de troubles.

D'autre part, des informations sûres en provenance de la province font étant de manifestations polulaires dans les villes de Gondar, Dire Dawa, Jima, etc... Il est difficile, en raison de l'absence de communications, de juger de l'importance de ces manifestations qui seraient dirigées contre le gouvernement.

Conférence de sécurité

On négocie à pas de tortue

GENÈVE (AFP) — La lenteur des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération européenne (CSCE) qui semble impatienter les soviétiques, mais qui, pour les occidentaux, est "une vitesse normale de croisière", et les maigres résultats obtenus jusqu'à aujourd'hui feront l'objet des entretiens de Pitsounda entre MM. Georges Pompidou, président de la Réplublique française et Leonid Brejnev, secrétaire général du comité central du parti communiste d'Union soviétique.

Après six mois de réunions quotidiennes, les trois commissions et douze sous-commissions créées aux consultations d'Helsinki en juin 1973, ont commencé à rédiger des textes, phrase par phrase, sans encore avoir pu se mettre d'accord sur les principaux points essentiels qui divisent les délégations d'experts et de diplomates occidentaux et socialistes.

Dans la première commission, chargée des "Questions relatives" à la sécurité en Europe". Les représentants des 35 pays participant à la conférence en sont encore là à tenter de s'entendre sur la rédaction des dix "principes" devant régir les relations mutuelles des États et n'ont réussi, pour le moment, qu'à rédiger le texte du premier principe concernant "l'égalité souveraine et le respect des droits inhérents à la souveraineté". Ils ont abordé la rédaction du second principe, "le non recours à la menace ou à l'emploi de la force" et doivent s'attaquer ensuite au troisième, qui sera peut-être le plus laborieux, celui de "l'inviolabilité des frontières".

Pour les occidentaux "inviolabilité" ne veut pas dire que les frontières sont "intangibles" et ne peuvent donc être modifiées par des moyens pacifiques, négociations diplomatiques par exemple, mais pour les soviétiques, et bien qu'ils n'aient jamais prononcé le mot, c'est visiblement de "l'intangibilité" des frontières qu'il s'agit.

États-Unis et URSS: 150 milliards pour le programme spatial

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis auront vraisemblablement affecté un total de 75 milliards de dollars à l'espace le 30 juin prochain. Il est probable que l'U.R.S.S. a consacré une somme semblable à son programme spatial, déclare le rapport annuel officiel américain sur les programmes comparés des deux pays dans l'espace.

Ce document a pour auteur le Dr Charles Sheldon, chef de la section des recherches en matière de politique scientifique à la bibliothèque du Congrès et expert principal des États-Unis sur les questions spatiales soviétiques.

L'effort cosmique des États-Unis n'a jamais été aussi vigoureux qu'en 1966, ajoute le Dr Sheldon. Ce pays employait alors 600,000 personnes, pour les seuls programmes de la NASA; ce chiffre est aujourd'hui tombé à 150,000. Mais l'expert américain écrit qu'actuellement "les effectifs soviétiques peuvent être voisins de 600,000" dans le domaine spatial, "parce que l'effort de ce pays semble égaler aujourd'hui le nôtre quand il atteignait ce chiffre en 1966".

À la fin de l'année dernière les États-Unis avaient lancé avec succès un total de 599 satellites (290 à titre civil, 309 militaires), précise le rapport Sheldon.

L'URSS pour sa part avait lancé en la même période 708 satellites: 242 civils et 466 présumés militaires.

Dans son rapport annuel, le Dr Sheldon donne des renseignements sur les trois centres spatiaux soviétiques.

Chili

La junte veut une démocratie sociale et nationaliste

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Le gouvernement du général Augusto Pinochet a pour objectif principal l'établissement au Chili "d;une démocratie sociale, et moderne imprégnée d'un authentique esprit nationaliste". C'est ce que révèle un document de la junte militaire publié lundi à Santiago du Chili et qui, pour la première fois depuis la prise du pouvoir par les militaires le 11 septembre dernier, expose les principaux aspects de la politique future du gouvernement.

A court terme, indique le document, le gouvernement a pour but la "reconstruction nationale" dans un esprit "humanitaire marqué par la liberté et la solidarité". Après avoir critiqué l'administration de la coalition de gauche au cours des trois dernières années, le document souligne que pour surmonter la crise héritée du précédent régime et préparer un avenir prospère le "nouveau Chili doit dépasser les schémas anti-marxistes ou anti'capitalistes à la recherche d'une voie le conduisant à son grand destin".

La nouvelle société proposée par la junte militaire sera caractérisée, ajoute le document, par "sa liberté et son égalité, la fraternité et la solidarité," les objectifs nationaux prévus impliquant l'établissement d;une démocratie sociale offective, moderne et représentative, qui mettra fin à la pauvreté et offrira au monde l'image culturelle, politique et économique du nouveau Chili.

Cours de fine cuisine
(le jour ou le soir)
Pour recevoir la brochure gratuite des prochains cours de base et de perfectionnement et le programme des leçons d'information: **843-6481**
Institut Culinaire Henri Bernard
2015, RUE DE LA MONTAGNE, SUITE 610, MONTRÉAL 107.
permis de culture personnelle du ministère de l'éducation.

Petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

Coût à la ligne agate .30
Cinq mots à la ligne

331-8961 POSTE 38

Vendons, achetons, échangeons MEUBLES NEUFS ET USAGÉS, 10200 Boul. Saint-Michel Coin Fleury. Tél.: 381-9434 ou 381-8354.

VOLVO: Voyez le plus petit vendeur au meilleur prix. tél. 658-6623 ou (Bel) 467-0461

VOLVO USAGÉES
68 à 73 tout modèles prix compétitifs. tél.: 658-6625 ou (Bel) 467-0641.

A VENDRE
Bahut ou commode, chêne doré, solide, style québecois. Longueur 54", hauteur 41", profondeur 21" Tél.: 274-9514.

A Beloeil, 3 morceaux terrains à vendre, ensemble ou séparement, vue sur Rivière Rivhelieu. 467-1741.

DELSON — Situé à 6 milles du pont Champlain, joli bungalow de brique sur grand terrain avec piscine creusée et patio en pierre - $33,900.M.L.S. IMMEUBLES WESTGATE INC. APPELER CLAUDETTE GENEST. 672-6450 ou 678-5596.

Fiat '74, Prix en bas de toute compétition concessionnaire. 658-6623 (Bel) 467-0641.

Datsun '73 modèle 1800, sedan, 9,000 milles, radio, concessionnaire volvo 658-6623.

Toyota 1600, '72, très propre, équipée, concessionnaire Volvo 658-6623

Datsun 240Z, '71 Voiture impécable, équipée, concessionnaire Volvo 658-6623.

DACTYLO DICTAPHONISTE
demandée pour compagnie de produits pharmaceutiques, situé à St-Léonard. Expérience absolument nécessaire. La candidate doit être bilingue mais doit surtout posséder un excellent français. Excellents salaire et atmosphère de travail, prendre rendez-vous avec J.G. Graton 325-6017.

Boutique d'artisanat et de décoration cherche vendeuse d'expérience entre 25-35 ans, bilingue, connaissances des arts requises. Tél. avant 4 heures, 866-6048 Mlle Labrosse.

AVIS PUBLICS

AVIS

Avis est donné que Issie Soçoransky, résidant au 26 Shorncliffe Avenue, Westmount, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Irving Rocke Ransen; ce changement de nom s'appliquera aussi à son épouse, née Dorothy Ann Zalkind, de la même adresse.

MONTRÉAL, le 8 mars 1974
le procureur de requérant
DAVID LITNER, C.R.

DIVERS À VENDRE
Veste "Mao" 100% coton de Chine populaire, 2 couleurs, 3 grandeurs, $7 chacune. Sacoches en jute de Bangla-Desh, 3 grandeurs $3. 4616 Papineau. tél.: 525-4491.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-12-039-578-749
COUR SUPÉRIEURE
"DIVISION DES DIVORCES"

HÉLÈNE LEFEBVRE, ménagère, résidant à 2085, St-Pierre, Lac Samson, Mascouche, district de Joliette.
REQUÉRANTE,
- CONTRE -
YVON THERIAULT, autrefois des ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus.
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:-
L'intimé, YVON THERIAULT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 6 mars 1974.
WILFRID LEFEBVRE
régistraire-adjoint.
Me Pierre Bernier, avocat,
210 est, rue Ste-Catherine,
Montréal H2X 1L1.
Avocat de la requérante.

ANTIQUITÉ À VENDRE: Armoires québecoises, courtepointes, bahuts, vaisselle, blanc-lit, table renaissance 1620, Pierre Richer, Antiquaire 1116 Bernard, tél.: 279-1432.

Salle à diner à vendre, antiquité, 11 morceaux en chêne, Mme André David, tél.: 438-2402.

Vendons, achetons, échangeons meubles neufs et usagés, 102000 Boul. Saint-Michel Coin Fleury. Tél.: 381-9434 ou 381-8354.

Machinistes, tourneurs, expérimentés, temps plein et partiel, Dorion & Frères Inc. 9945 rue Paris, Montréal Nord tél.: 322-0320.

DÉCLARATION D'IMPÔT
Formule depuis 1968, tél. 381-5425.

APPARTEMENTS meublés à louer: 399 Gilford. Métro Laurier 1 1/2 pièce. Tapis, moderne tél. 843-5544.

PLANCHER
Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

Poêle et réfrigérateur à vendre, bonne condition, idéal pour chalet d'été, tél.: 687-0345.

A VENDRE

ANTIQUITÉ À VENDRE
Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnable, ouvert 7 jours — 2 Boul. Labelle 435-4350.

À VENDRE
Mini laveuse-sécheuse à vendre propre $100. 667-9265.

AUTOS À VENDRE
Ford 66, 70,000 milles, bonne état, cause voyage, $200. 737-9419.

VOLVO USAGÉES
68 à 73 tout modèles prix compétitifs, tél.: 658-6625 ou (Bel) 467-0641.

VOLVO: Voyez le plus petit vendeur au meilleur prix, tél.: 658-6623 ou (Bel) 467-0461.

DENTUROLOGISTE
Fabrication et réparation de protèses dentaires amovibles, tél.: 728-3401.

LEÇONS DE PIANO: (Classique seulement) Théorie solfège. Jour information de 9 A.M. à midi. Tél.: 482-3399.

Prendrais travaux de dactylo à domicile, Mme Bissonnette, 688-0351.

Impôt particulier propriétaire tenu de livre complète, commerce, paye, etc., 388-8803.

IMPÔT, jour ou soir, travail garanti assumons pénalité s'il y a erreur de nous. Prix suivant travail à compléter. Domicile, bureau, allons chercher et livrons. Yves Rozand, tél.: 276-4823.

AUTO OLDM. 67, mécanique parfaite, carrosserie sans rouille $350. Sem. après 4 heures, tél.: 364-1851.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc. Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaucien est, tél: 276-9067.

Sous-Louer: 1 1/2 pièce, rue Bedford, Côte-des-neiges, $110, Avril jusqu'en juin 1975, Mlle Goulet 670-9550 ou 843-4770.

AMASO, service de rencontre, sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe

GÉRANT D'AGENCE

Compagnie d'assurance-vie recherche un gérant d'agence pour la région de Montréal dans le cadre de son programme d'expansion bénéfices marginaux appréciables.

Les candidats ont eu succès dans la vente d'assurance-vie et des aptitudes à diriger.

ENVOYER CURRICULUM VITAE À:
C.P. 29
JOURNAL LE JOUR,
387 Boul. Lebeau,
Ville St-Laurent

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

CROYEZ-LE OU NON
J'AI APPRIS À L'ÉCOLE DE CONDUITE
VILLENEUVE
843-8822

AVEC
EcoVac
VOYAGES
J'AI LE GOÛT DES VACANCES
Tel: 843-8144
843-8247

18/20

EVALUATION. On admet vingt noirs. Chaque carré noir supplémentaire fait perdre un point. On admet seulement des mots français. Deux lettres qui ne forment pas un mot (ex.: er, in, nn, ee...) constituent une erreur et font perdre deux points. Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

PAR GERMAIN.

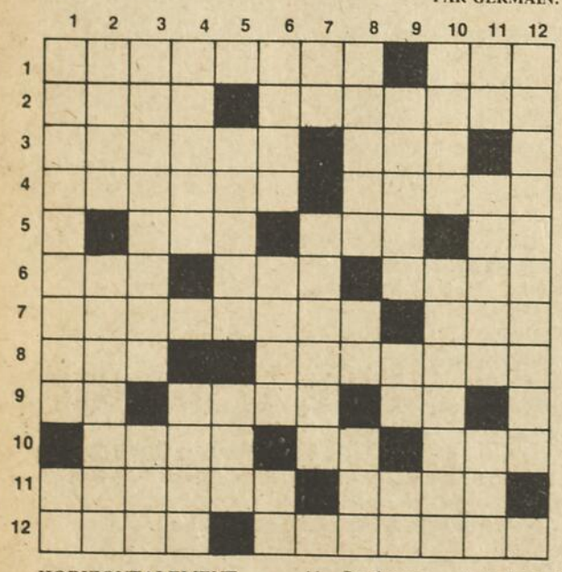

HORIZONTALEMENT

1—Science infuse chez les amoureux. - A ne pas confondre avec son contenu (ex.: dire à un enfant de le manger...)
2—Bonne à baisser. - But général du magasine (sing)
3—Coincée, la petite souris! - Parlé, en parlant d'un cheval, et non en parlant joual.
5—Souvent survolté dans les assemblées syndicales. - Elle pleure quand elle l'a triste. - Note.
6—Sa graine fournit de l'huile. - Tu l'as voulue... - Observa d'une façon plutôt vache et moche.
7—En '74, une nouveauté l'est tout de suite. - Ne fait pas toujours vivre ceux qui s'y consacrent.
8—Gros poisson rouge. - Verbe qui décrit la situation de bien des cocus (passé simple, 1ère p.s.).
9—Appris - Variété de brun. - Adv de nég.
10—Largement dû aux parents. - Poss. - Introduit la réponse d'une femme du monde.
11—Se dresse. - A la base de presque tous les malentendus.
12—Appendice décoratif chez Lacroix - Agréables en camping devant un bon feu.

VERTICALEMENT

1—Émettre les sécrétions des gonades chez les mammifères mâles supérieurs (imp. 1ère p.s.) - Conj.
2—Une femme aime toujours en recevoir, même une seule (sing.) - Raisonner de façon simplement logique.
3—Exagération dans l'excès...ou vice versa. - Clair.
4—Usé parce que trop frotté. - Bientôt remplacée par le gramme.
5—Pleine de courants d'air - Dém.
6—Qualifie bien la politique traditionnelle. - Le mariage est censé faire ça! - Du verbe être.
7—Bougé. - Laves ton honneur (avec ou sans Ajax).
8—Stupéfait. - Prép. - Les vrais sont rares (sing).
9—Attire. - Nous, entre nous. - Les Incas en mettaient partout.
10—Les compagnies de finance veulent le vôtre. - On la rencontre dans les enterrements.
11—Pron. - Mettra des bâtons dans les roues. - Aie par peur.
12—Façon de flotter dans les airs sans prendre l'avion.

A	C	C	O	T	E	R	■	P	E	R	E	
F	R	E	R	E	■	E	B	A	N	I	S	
F	A	■	D	R	A	G	O	N	■	E	S	
A	B	E	R	R	A	N	T	■	M	U	A	
M	E	N	E	E	■	E	T	E	■	S	I	
E	■	N	■	■	C	R	A	M	P	E	E	
E	T	E	■	E	R	■	S	U	R	■	R	
■	A	M	I	T	I	E	■	L	A	C	A	
C	L	I	N	■	O	R	T	E	I	L	■	
R	E	■	T	A	N	G	O	■	R	O	C	
I	N	N	E	■	S	O	U	M	I	S	E	
E	T	I	R	E	■	T	R	I	E	E	S	

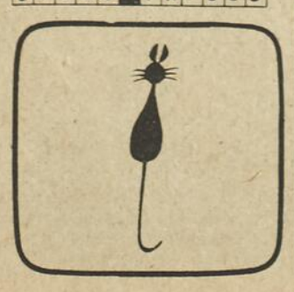

La Coopérative **les petits dessins** et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québecoises

LES TERRIENS par Réal Godbout

celestin par DEMERS

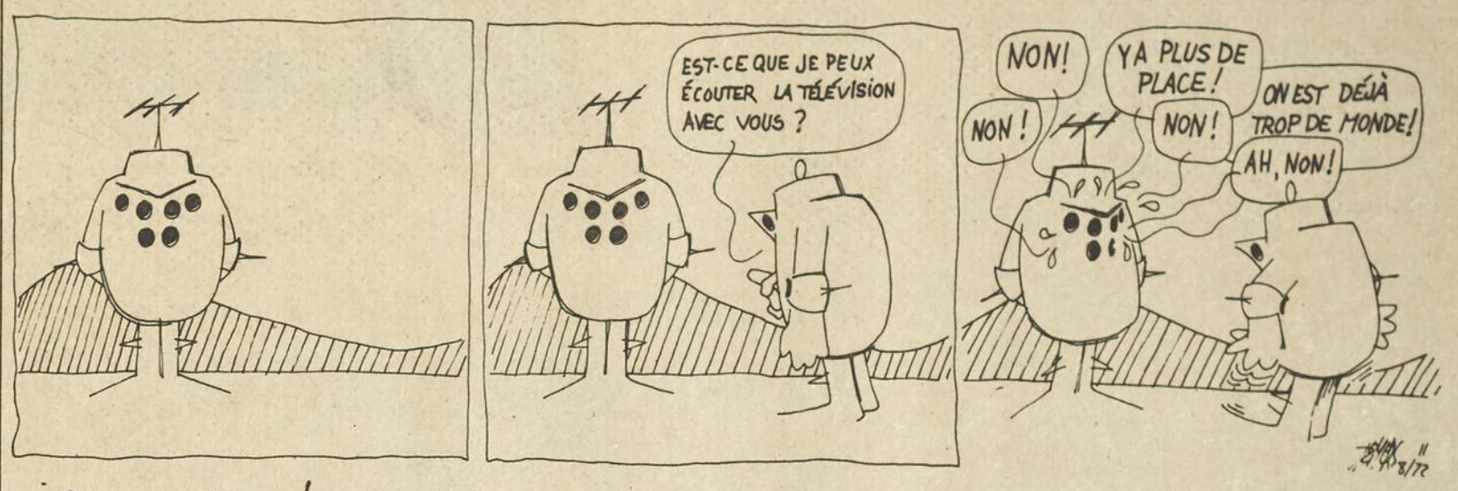

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY

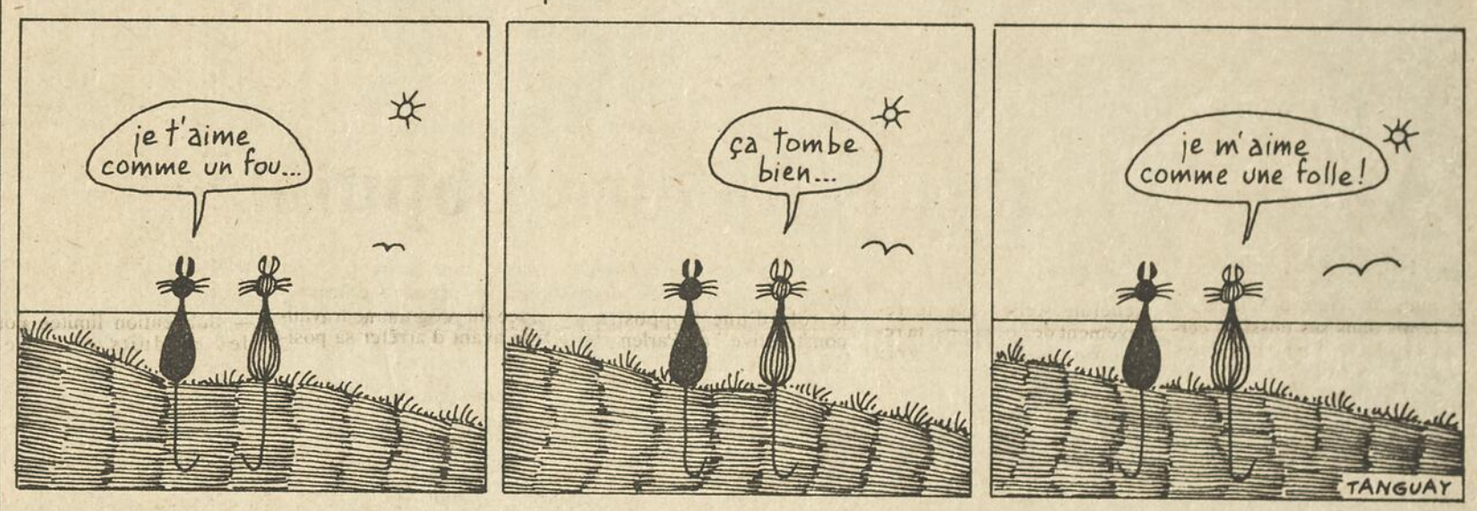

les âmes limpides de Richard Côté et Claude Croteau

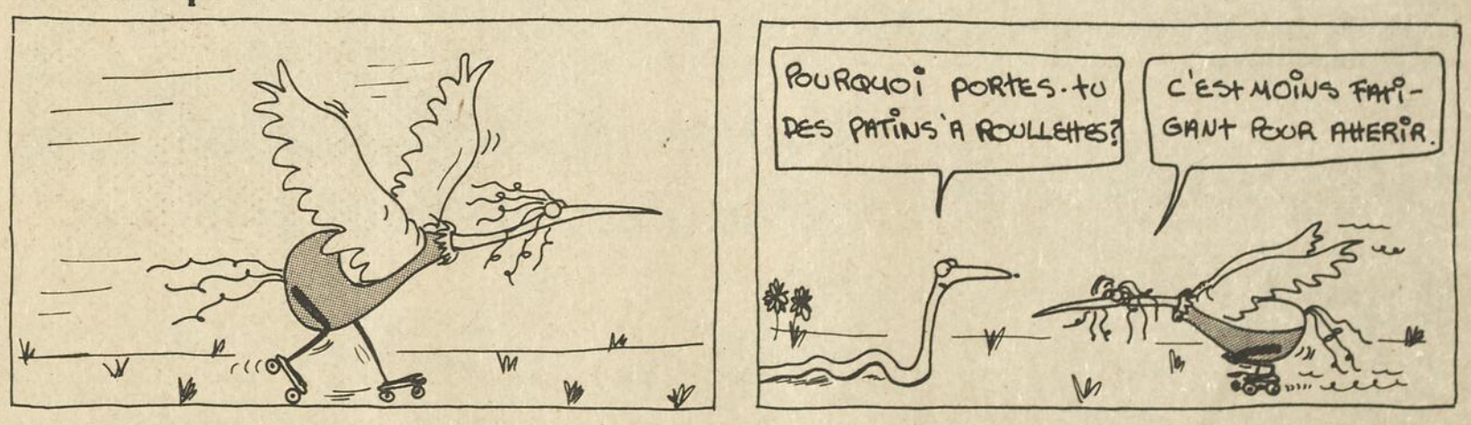

lunambule par tibo

le sombre vilain

le consommateur

La loi de petits prêts

Un cadeau empoisonné de Louis St-Laurent

par Marie Vallée

Le consommateur s'en sortira-t-il un jour?

Les prix montent, les problèmes de finance aussi. Et ce qui est vraiment inconcevable, c'est qu'il ne peut même pas se fier quotidiennement, aux lois qui sont sensées le protéger. Un exemple patent? La Loi des petits prêts, où le consommateur en prend vraiment pour son rhume.

Pourquoi? D'abord parce que cette loi était usurière au moment où elle a été faite, ensuite parce qu'elle est tellement compliquée que le consommateur n'arrive pas à s'y retrouver, même lorsqu'il connait la loi.

Lorsque au Canada, on parle "loi", on sait déjà qu'il nous faut regarder de deux bords en même temps, puisqu'on a deux gouvernements pour prendre soin de nous autres. Dans le sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, le crédit, la constitution canadienne cause un problème majeur: c'est Ottawa qui peut seul légiférer sur les **taux d'intérêt**; et bien qu'on soit tout du bon monde, l'argent ne se prête pas sur parole, il faut un papier, qui s'appelle un contrat. Et les contrats sont de **juridiction provinciale.**

Deux sortes de crédit

Il y a deux sortes de crédit. Le prêt d'argent proprement dit, ou crédit libre, où le consommateur emprunte une somme d'argent qu'il dépense ensuite comme il veut. Le financement des ventes, ou crédit lié, où le consommateur en achetant un ou des biens précis, emprunte du vendeur, ou par son intermédiaire, la somme nécessaire pour couvrir cet achat. Cette distinction est importante, parce qu'elle existe justement au niveau des lois.

La Loi des Petits Prêts

Cette loi,

— ne s'applique qu'aux **prêts d'argent, d'au plus $1500.00;**

— **ne s'applique pas** aux prêts effectués par les **Banques** ni par les **Caisses,** même quand ces institutions prêtent pour moins de $1500.00;

— règlemente le **taux maximum d'intérêt,** par une méthode compliquée de calcul, qui revient à environ 24% par année pour $300.00, et à environ 18% pour $1500.00;

— impose **une durée maximum** de 20 mois pour les prêts de $500.00 et moins, et 30 mois pour les prêts de plus de $500.00 pour appliquer les taux permis. **Pour les périodes plus longues, le taux d'intérêt prévu est plus bas.**

Voilà l'essentiel de la loi, qu'idéalement tout consommateur devrait connaître avant d'emprunter de l'argent. Mais la publicité des compagnies de finance est mieux orchestrée que les campagnes d'information du ministère des Corporations et de la Consommation.

Loi usurière

Lorsque cette loi a été faite, en 1952, puis revisée en 1957, M. Louis St-Laurent était premier ministre du Canada. Le Financial Post de l'époque mentionne le très Hon. Louis St-Laurent parmi les directeurs de l'Industrial Acceptance. Si on compare les taux d'intérêt annuels moyens, de 18 à 24%, permis par la loi dès 1957, avec les taux d'intérêt alors en vigueur dans les banques, soient 5 à 6%, on peut se demander si cette loi visait vraiment à protéger les consommateurs.

Inchangés depuis 1957, les taux d'intérêts permis sont aujourd'hui plus proches de la normale. C'est en violant carrément la loi que les compagnies de finance se rattrapent.

Du côté de Québec, la loi de Protection du Consommateur stipule plusieurs dispositions pour la rédaction des contrats de prêt d'argent. Au chapitre des règlements, on dit **qu'un seul taux d'intérêt** ne peut être appliqué dans un contrat. Or, comme la règle de calcul de la **loi fédérale en comporte trois (3),** on a dû soustraire tous les prêts de moins de $1500.00 de l'application de la loi provinciale. C'est encore le consommateur qui en prend pour son rhume.

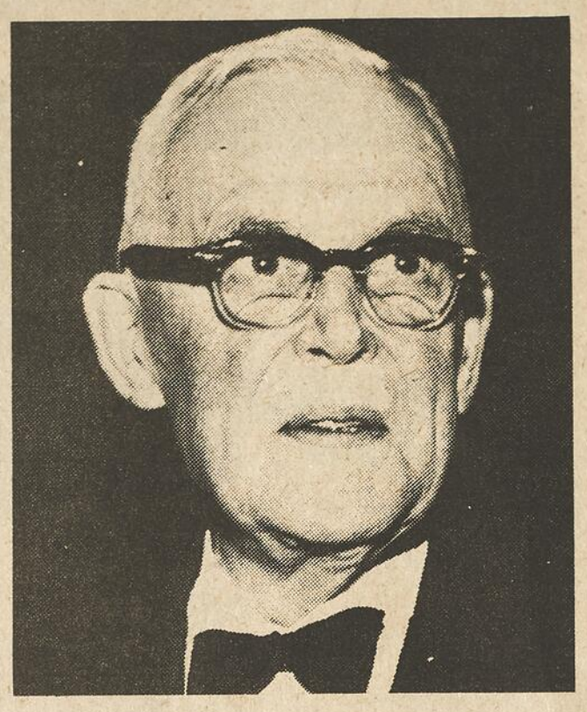

Pour le monde ordinaire

La fameuse règle de calcul?

C'est sur une base *mensuelle* que le taux d'intérêt est règlementé. Il *doit être calculé sur le solde*, c'est-à-dire sur le montant qui reste à payer, chaque mois.

Pour calculer l'intérêt total que le consommateur doit payer, il faut compter.
1— 2%, sur les premiers $300.00;
2— 1%, entre $300.00 et $1,000.00;
3— 1/2 de 1%, entre $1,000. et $1,500.00.

Ainsi calculé, l'intérêt est ajouté à la portion de capital remboursée chaque mois. Comme c'est la versement total qui reste inchangé, il est bien difficile à un consommateur ordinaire de vérifier si on lui demande un intérêt juste. Et d'ailleurs, qui connait cette règle de calcul?

Lorsque *les périodes* de remboursement *excèdent 20 mois* pour les prêts de $500.00 et moins, et *30 mois* pour les prêts de plus de $500.00, *le taux mensuel d'intérêt de peut dépasser 1%*. Si appliquée, cette clause ferait qu'il *pourrait* être meilleur marché, actuellement, d'emprunter aux compagnies de finance que dans les banques. Malheureusement ce n'est pas le cas.

Le cas Ste-Gunégonde:

la CECM mise en demeure d'agir

par Marcelle Bourque

Les enfants de l'école Ste-Cunégonde sont en danger. La cour de leur école n'est plus complètement clôturée. Et elle est entourée de lots vacants pleins des détritus des démolitions récentes.

La Commission des Écoles catholiques de Montréal a été mise en demeure d'agir. Elle a cinq jours pour corriger la situation. Si elle ne le fait pas, les parents des enfants de l'école entameront des procédures judiciaires pour régler leur problème.

Cette école Ste-Cunégonde est une école de la Petite-Bourgogne. De deux côtés de sa cour, des maisons faisaient autrefois office de clôtures. Ces maisons ont disparue lors de l'opération-rénovation effectuée ces dernières années dans le quartier.

Les enfants sont libres

Ils ne sont plus retenus. Ils peuvent, pendant les récréations, s'amuser un peu où ils veulent (Les surveillants ne peuvent pas tout contrôler). Ils en profitent pour s'ébattre dans les terrains adjacents à l'institution. Des terrains vacants recouverts de briques, de déchets et d'objets contondants. Un bélier mécanique a même été, pendant des mois, laissé sur un de ces terrains. A la grande joie des enfants évidemment.

Ces enfants ne sont plus en sécurité à l'école.

Démarches

Leurs parents protestent. Ils réclament une clôture.

Ils ont d'abord saisi le Comité d'école de leur problème. Si une partie de ce comité a endossé leur demande, la directrice, elle, n'a pas vu l'urgence de remédier à la situation. Selon elle, les enfants sont plus en danger quand ils jouent dans les rues, en-dehors des périodes de classe.

La demande des parents de Ste-Cunégonde s'est quand même rendue à la CECM. Là, on leur a répondu qu'on s'occuperait de leur affaire. Pas avant le printemps cependant. On attendrait le dégel avant d'entreprendre les travaux de la construction de cette clôture. Comme si on ne pouvait construire l'hiver à Montréal!

Les parents prennent leurs affaires en main

L'histoire traine depuis cinq mois. Elle ne semble pas prête de se régler. C'est la raison pour laquelle les parents ont décidé d'agir.

C'est pourquoi ils ont envoyé une mise en demeure à la CECM.

Un début

"On est tanné de se faire écoeurer par tout le monde. Après qu'on aura gagné notre point pour la clôture de l'école, on va s'attaquer à d'autres problèmes".

Les parents de l'école Ste-Cunégonde viennent de poser un geste. Ils en poseront d'autres. La rénovation a créé une foule de situations inacceptables dans le quartier. Ils ont bien l'intention de forcer les autorités à les redresser toutes.

Claude Forget en tête à tête avec la Chambre de Commerce de Montréal

par Marcelle Bourque

Les membres de la Chambre de Commerce de Montréal ont droit de déjeûner, dans l'intimité, avec le ministre Claude Forget. Le public n'a pas droit de connaître ce que le ministre des Affaires sociales dit dans ces occasions.

Au Ritz Carleton Hotel

Il y avait hier, un déjeûner privé. M. Claude Forget s'adressait à la Chambre de Commerce. Les journalistes n'étaient pas admis.

Le ministre a quand même consenti à nous recevoir dans une salle attenante. Il avait 5 minutes à nous consacrer. Un ministre ne peut faire attendre les membres de l'importante Chambre de Commerce de Montréal. Ce serait inconvenant.

Silence

"De quoi parlez-vous dans votre causerie de tout-à-l'heure?" M. Forget a refusé de répondre à cette question. Il ne savait pas de quoi il parlerait. Il n'avait pas de texte préparé. Il répondait aux questions qu'on lui poserait.

Hôpitaux et foyers nourriciers

Nous avons quand même appris que le supposé conflit entre le Ministère des Affaires sociales et la Fédération des Médecins Omnipraticiens n'existait pas et que le ministère, à partir des recommandations du Conseil de la Santé et des Services sociaux du Montréal Métropolitain, chercherait à désencombrer les salles d'urgence des hôpitaux.

Sur la réforme du service ambulancier proposée par le même Conseil, M. Forget réserve son jugement. Toucher à un secteur que détient l'entreprise privée est évidemment extrêmement délicat. Même quand la vie des citoyens en dépend.

Le ministre des Affaires sociales nous a également appris que le projet de transformer l'hôpital de la Miséricorde en hôpital pour malades chroniques n'a pas été abandonné. Il va **lentement** son petit bonhomme de chemin.

Dans le secteur du placement d'enfants, les politiques de M. Claude Forget sont immuables. Son ministère ne haussera pas ses contributions aux foyers nourriciers. Les parents naturels ne verront pas diminuer les nouvelles charges monétaires que le gouvernement vient de leur imposer.

"L'État n'est pas là pour se substituer à la famille naturelle. "Tel est le principe du ministre des Affaires sociales.

Voilà ce que M. Claude Forget a consenti à nous livrer. Ce qu'il a dit aux membres de la Chambre de Commerce, nous l'ignorons. Vous continuerez à l'ignorer aussi. Forcément.

Nos lecteurs nous écrivent

Un peuple de locataires

Madame,

Au sujet de votre article dans "Le Jour" du 28 février, je voudrais vous demander d'approfondir dans de futurs articles certains énoncés importants que vous y faites.

1—"Pour un peuple de locataires, cela est important". Pourquoi sommes-nous "un peuple de locataires"? Que faire pour changer cela? Pourriez-vous nous donner des exemples de gens (communautés, groupes) qui ont réussi à changer cela?

2—"Que considérez-vous comme un profit raisonnable pour un propriétaire de maison d'habitation"? Pourriez-vous étudier cette question à fond dans un futur article. Donner des exemples concrets - une maison qui a coûté tant prend combien de temps à se payer, compte tenu des autres frais, du coût de l'argent (intérêts) mais compte tenu aussi de l'augmentation de la valeur de la maison au cours des années, si elle est bien entretenue naturellement. On m'a parlé réellement par exemple d'une maison qui avait coûté $17,000 à construire en 1965 et que son propriétaire a vendue $28,000. en 1973.

Les Québecois ont une grande tendance à favoriser ce genre d'investissement, par exemple bâtir un duplex, en occuper une partie et louer l'autre, ainsi c'est le locataire qui paie la maison, se disent-ils. Est-ce vrai? Si oui, n'est-ce pas un peu anormal? Pourquoi un citoyen paierait-il la maison de l'autre? Simplement parce que l'autre a plus facilement accès à un prêt de la S.C.H.L. ou d'une banque ou Caisse Pop? c'est-à-dire qu'il est déjà un "possédant". L'adage "the rich get rich and the poor get poorer" doit-il se perpétuer dans notre société?

Pourriez-vous aussi proposer des solutions pour contrecarrer cet état de faits. L'idéal serait que le plus de monde possible devienne propriétaire. Comment y arriver? La solution coopérative serait-elle bonne? Est-ce que ça marcherait, est-ce que les gens embarqueraient? Demander aux gens. Leur donner une place dans le journal (à leurs opinions).

Voilà quelques réflexions qui me sont venues à la lecture de votre texte.

R. Rougerie
Huntingdon

Toutes les margarines ne se ressemblent pas

Mme Hélène Meynaud,

Après lecture de votre article intitulé "Et du beurre sur ma tartine" paru dans le journal Le Jour du lundi 4 mars 1974 dans la section "Le consommateur", nous tenons à apporter un surplus d'information concernant ce sujet.

Étant donné que vous parlez de la margarine, il semblerait à propos de mentionner les marques qui demeurent les meilleures pour la santé du consommateur, puisque la plupart des margarines sont équivalentes, en ce qui concerne leur contenu en matières grasses, au beurre, et demeurent donc une cause possible de la formation de cholestérol.

Voici donc les noms des deux marques de margarines, considérées comme étant les moins nocives pour notre santé, tirés d'un article paru dans la revue scientifique **Québec Science.**

"Au Canada, selon les renseignements disponibles, il n'existerait à notre connaissance que deux types de margarine préparés selon les recommandations: "Fleishman" et "Monarch". (1)

Ces recommandations provenant du "Food and Nutrition Board of the National Academy of Sciences" des États-Unis.

Par la même occasion il nous fait plaisir de joindre à cette lettre une photocopie de l'article mentionné plus haut.

(1) GATTEREAU, Antoine directeur du laboratoire de nutrition à l'Institut de recherche cliniques de Montréal, professeur adjoint à l'Université de Montréal et membre de la Section d'endocrinologie à l'Hôtel Dieu de Montréal. "La margarine oui... mais..." **Québec science,** Volume 10, numéro 4, Janvier 1972, pages 12-13.

Bien à vous,

Danielle Rainville
de Montréal-Nord
Étudiante en marketing

En vue de fournir à nos lecteurs un supplément d'information sur ce sujet, et pour corriger la réputation qui semble exagérée, que la margarine est meilleure pour la santé que le beurre, nous vous proposons quelques paragraphes du texte du Dr Gattereau, qui nous montrent qu'il faut nuancer ce jugement.

"Certes, le remplacement du beurre par la margarine peut contribuer à prévenir les maladies cardiovasculaires. Il ne faudrait pas cependant croire qu'une telle substitution y apporte un remède universel sans tenir compte de la complexité de ces maux dont le régime alimentaire ne constitue qu'un facteur. De plus, la composition des margarines varie sensiblement entre elles et, bien souvent, certaines d'entre elles ne diffèrent que très peu du beurre et n'offrent pas d'autre avantage que leur bas prix.

...C'est l'hydrogénation qui transforme une huile liquide en une matière grasse solide à la température ordinaire; elle améliore le goût du produit.

...Le procédé le plus courant, parce que le moins coûteux, consiste en une hydrogénation partielle de l'huile originale dans son entier. Cette méthode entraine une modification considérable des propriétés nutritives de l'huile. La plupart des margarines vendues au Canada se classent dans cette catégorie.

...Enfin, la méthode qui s'avère incontestablement la meilleure, tant au point de vue nutritif que du goût, consiste à mélanger 40 à 60% de l'huile originale avec 60 à 40% d'une fraction de cette même huile partiellement hydrogénée. C'est d'ailleurs le procédé recommandé par le "Food and nutrition Board of the National Academy of sciences". Aux États-Unis, la plupart des margarines végérales sont préparées ainsi.

...Cependant, la seule substitution du beurre par la margarine ne peut influencer de façon notable les problèmes complexes de l'artériosclérose. ...Ainsi, la réduction des graisses animales (produits laitiers, oeufs, lard, viandes grasses, etc.) et leur remplacement par d'autres produits pauvres en graisses (poulet, poisson, viande grillée, etc.) constitue sûrement la base obligatoire de toute approche diététique de la question".

Nous remercions le docteur Antoine Gattereau de nous avoir aimablement permis de publier des extraits de cet article pour le profit des lecteurs du JOUR.

M.V.

Centre hospitalier de Schefferville $800,000 pour réaménager sans augmenter la capacité

QUÉBEC — Le ministre des Affaires sociales, Monsieur Claude-E. Forget, vient d'annoncer que son ministère autorise le centre hospitalier de Schefferville à effectuer des travaux d'agrandissement et de transformation de l'ordre de 800,000. dollars.

Ces travaux, rendus impérieux par l'exiguité de l'établissement et la promiscuité au niveau des divers services, permettront au Centre hospitalier de mieux desservir les 4,500 habitants de la région.

Des corrections mineures doivent être apportées à l'édifice, dont la construction ne remonte qu'à 1960. Le réaménagement a pour but de rendre les locaux plus fontionnels. Il profitera davantage aux services suivants:

L'urgence et la clinique externe, le bloc opératoire et obstétrical, la pouponnière et la pédiatrie, la radiologie et les laboratoires,

Les travaux permettront en outre de prévoir l'espace nécessaire à l'intégration de services d'appoint , tels l'unité sanitaire, qui aura maintenant un bureau permanent, le service de consultation psycho-sociale et les services de prévention, oeuvrant surtout en milieu scolaire, services qui n'étaient pas offerts auparavant.

Ces travaux de réaménagement ne modifient en rien le nombre de lits de l'établissement. Les 39 lits en place sont amplement suffisant pour répondre aux besoins de la population.

vie et culture

L'actualité artistique

Les artistes québecois s'organisent pour la défense de leurs intérêts

MONTRÉAL (PC) — Certains artistes québecois, sont en ébullition, si l'on en juge par une tumultueuse assemblée qui a eu lieu en fin de semaine. On y trouvait des membres de la Société des artistes professionnels du Québec, de l'Association des sculpteurs du Québec, et de l'Association des graveurs du Québec. Et il a été décidé que l'on formera prochainement un Conseil central des arts plastiques.

Au cours de la réunion, Armand Vaillancourt, sculpteur bien connu, a prononcé plusieurs harangues typiques, et ses interventions impromptues et passionnées ont souvent eu pour effet de provoquer des engueulades.

Néanmoins, cette assemblée aura permis à une cinquantaine d'artistes québecois de faire au moins l'unanimité sur la nécessité pour tous les artistes en arts plastiques du Québec, quelle que soit leur discipline particulière, de se regrouper pour mieux assurer la défense de leurs intérêts.

La SAPQ a élu un nouvel exécutif qui comprend les personnes suivantes: Mme Suzanne Joubert, MM. Serge Lemoyne, Reynald Piché, Marc Boisvert, Guiseppe Fiore, Gilles Bossé et Maxime Cosma.

Robert Wolfe

Du 28 février au 20 mars, la Galerie L'Apogée présente les dessins, gravures et peintures de Robert Wolfe.

Les tableaux présentés s'inscrivent en continuité avec les deux grandes murales qu'il créait récemment pour le hall d'entrée du nouvel édifice de Radio-Canada. Dans ses travaux graphiques, par contre, sa démarche se révèle quelque peu différente: on y décèle une sensibilité raffinée frôlant l'érotisme, aussi bien servie par le choix du coloris que par une conception que l'on peut qualifier d'insolite.

Comment sont nés "Les Petits dessins"

par Jacques Hurtubise

Vous l'ignoriez probablement mais la bande dessinée du Québec existe au moins depuis 1904. Jusqu'ici, elle n'avait été que l'oeuvre courageuse d'artistes solitaires qui se sont manifestés ici et là, éphémèrement, pour disparaître les uns après les autres dans l'oubli, devant l'invasion massive des "comics strips" américains.

Malgré tout, depuis 1970, de nouvelles revues de Bande dessinée québecoise apparaissent sur le marché: le maintenant défunt "Made In Kébec", de Sherbrooke, B.D., de Ste-Thérèse, et enfin l'Hydrocéphale entêté connu pour son "illustre" et "Les Aventures du Capitaine Kébec".

Tout ce mouvement amène, après une année de rencontre, de discussions, d'échanges entre nos meilleurs dessinateurs de bandes dessinés locaux, la création de la Coopératibe de Production des bandes dessinées du Québec, "Les Petits Dessins".

"Si nous avons créé "Les Petits Dessins", explique Gilles Tibo, dessinateur d'humour bien connu qui s'est fait le porte-parole de la coop., c'est pour donner aux artiste la chance de gérer eux-mêmes la production et la diffusion de leurs oeuvres à travers les publications du Québec. Chaque artiste est appelé à prendre part aux décisions et à l'élaboration des politique de la Coop."

Les petits dessins visent surtout le marché des journaux et des revues pour leur offrir des bandes dessinées qui correspondent mieux à l'identité culturelle des Québecois.

"Il est grand temps, affirme Tibo, que le traducteur fasse place au créateur. Surtout si l'on pense que la qualité des traductions laisse souvent à désirer. Il faut souvent retraduire en anglais pour comprendre ce qui se passe".

C'est pour remédier à cette pénible situation qu'une douzaine d'artistes se sont réunis pour former cette Coopérative dont le besoin se faisait de plus en plus sentir. Le nombre est maintenant passé à quinze et on nous a assuré que la coop restait ouverte à tous les artistes, dessinateurs et scénaristes de talent.

Gilles Tibo précise: "Nous devons tenir à une certaine qualité graphique, c'est indéniable, par respect pour nous-mêmes mais surtout par respect du public avec lequel nous communiquons par nos dessins."

La Coop doit aussi assurer la continuité de la bande. Quand l'inspiration manque à l'un des dessinateurs, tous les cerveaux des Petits Dessins bouillonnent et on tôt fait de régler ce petit problème". Nous avons mis l'accent sur la participation, a dit Tibo avec conviction". C'est une façon sûre de former rapidement des artistes consciencieux et professionnels, dans le bon sens du mot."

Le marché limité des quotidiens francophones empêchait la formation au Québec de structures comme les Feature Syndicates américains qui, tout-puissants, détenaient vraiment le monopole de la bande dessinée quotidienne. La formule coopérative apparaissait comme étant la structure rêvée pour faire démarrer notre propre production de "comique".

"Nous avons nos agences de publicité, notre propre industrie cinématographique. Il était grand temps que l'on s'occupe d'un médium aussi important que celui de la bande dessinée.

D'ailleurs, les bandes de Réal Godbout, Tibo, Richard Côté, Pierre Fournier, Dan May, Fernand Choquette et j'en passe, ne se comparent-elles pas avantageusement à ce qu'on reçoit d'Europe ou des États-Unis.

Pour la première fois en tournée en Amérique du Nord, le concertiste Saint-Preux, célèbre auteur de "Concerto pour une voix" et de "La Fête triste", sera les 13 et 14 mars à Sherbrooke, les 15 et 16 mars à la salle Wilfrid-Pelletier, le 17 à Québec et le 18 à Shawinigan.

"Par le sang des autres"

Un curieux marchandage

par Jean-Pierre Tadros

"Par le sang des autres" de Marc Simenon, est un film curieux. Non pas tellement à cause d'une composition hétérogène qui voit réunie pour la première fois dans une même production les français Bernard Blier, Charles Vanel, Francis Blanche et l'italien Riccardo Cucciola avec Denise Filiatrault, Jacques Godin et Daniel Pilon. Non, ce qui surprend surtout, ce sont les prétentions même de ce film.

Un déséquilibré garde en otage deux jeunes femmes, plus précisément deux parisiennes, dans une maison isolée quelque part dans la campagne française. Comme rançon, il lui viendra l'idée saugrenue de demander la plus jolie fille du village voisin. On lui offrira en échange de l'argent ("C'est plus facile à trouver", lui fera-t-on remarquer). Mais non, il insiste pour avoir une fille. Il y a déjà dans ce fait même une petite entorse à la tradition. Mais le film lui-même en sera une plus grande. Car au lieu de le transformer en une histoire à suspense à forte intensité dramatique, on bifurquera ici vers le drame psychologique.

La critique du pouvoir

Et ce n'est pas tellement le "forcené" que l'on apprendra à connaitre puisqu'on devinera bien vite la nature de son déséquilibre, mais ceux qui seront appelés à résoudre ce drame. C'est-à-dire principalement le Préfet, le Maire du village et le Commissaire de police. Or, le caractère des plus insolites de la situation, le fait aussi qu'il va falloir sacrifier quelqu'un (mais qui?) vont pousser chacun des témoins du drame à prendre position (ou à éviter d'en prendre, ce qui est pareil) et à se révéler tels qu'en eux-mêmes. C'est-à-dire bien souvent dans toute leur turpitude.

Mais comme les principaux protagonistes représentent d'Autorité, le film prendra bien vite des allures de dénonciation, bien vite. "Par le sang des autres" se transforme en une virulente critique du pouvoir: surtout de la façon assez particulière dont il s'exerce en France. Et c'est sûrement ce qui ressort le mieux du film. La présence du Préfet (interprété avec tous ses tics par un Claude Pieplu en excellente forme), la façon dont elle agit sur tout l'entourage, les attitudes d'extrême déférence qu'elle commande, tout cela est fort bien rendu dans le film. De la même manière, le portrait du Maire de ce petit village de France, paisible et sans histoire, est restitué avec beaucoup de vérité par un Bernard Blier bourru. La façon très subtile qu'on a de se renvoyer la balle lorsqu'il s'agit de prendre ses responsabilités sont décrites avec un réalisme qui ne manquera pas d'intéresser les Français. Ici, au Québec, je pense que cet aspect du film se révèlera plutôt secondaire.

Le coeur n'y est pas

Et c'est dommage, parce que c'est ce qui compte dans ce film à la psychologie par contre, assez primaire. Autant les personnages officiels sont bien rendus, tout comme d'ailleurs le docteur, l'immigrant italien, le curé et la prostituée qui renvoie chacun à un type bien défini de la société française, autant les autres personnages ont de la difficulté à s'affirmer. On tombe vite dans les gros clichés faciles à saisir. La dramatisation est artificielle, la symbolique bien lourde, et le drame se termine en queue de poisson, en frisant cependant le mélo.

C'est d'autant plus regrettable que les bonnes intentions ne manquaient pas. Reste que c'est un film fort bien interprété. J'ai déjà dit l'excellence du jeu de Pieplu et Blier. Pour ce qui est des Québecois, disons simplement qu'ils n'impressionnent pas. Jacques Godin et Denise Filiatrault se sentent mal dans leur peau de... Français. L'accent n'y est pas; le coeur non plus. Daniel Pilon a un rôle mineur dont il aurait pu se passer. Les images sont jolies; elles sont signées par René Verzier.

Je disais au départ que c'était un curieux film. Curieux, il l'est à un autre titre: celui de la production. C'est une co-production franco-italo-canadienne. En ce qui concerne le directeur de la photographie, il faut signaler la présence de Denis Héroux qui dirigeait la deuxième équipe. Plus surprenant par contre, est la présence de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et des Cinémas Unis (Famous Players) qui, tous les deux, ont investi dans le film. Pourquoi? Comment?

Courrier

Un Gauvreau sans arme

Nous recevons de M. P.-J. Collins cette mise au point au sujet de la représentation en 1970 de la pièce de Claude Gauvreau, "La Charge de l'orignal..." Nous nous empressons de la publier en adoucissant, avec l'accord de M. Collins, les épithètes un peu outrées (dans les deux sens du mot).

J'ai lu votre article intitulé: "Claude Gauvreau ou l'expérience concentrationnaire du quotidien", du samedi 2 mars.

Il est fait mention dans cet article que "la Charge..." a été montée en mai 1970, au Gésu. C'est exact. Ce qui l'est moins, et qui justifie mon intervention actuelle, c'est que Rodrig Mathieu en ait été le metteur en scène. Impensable.

J'ai travaillé à "la Charge..." en '70. J'y ai créé les éclairages à la demande du groupe Zéro. J'aimerais rectifier votre affirmation, par respect pour le groupe Zéro d'alors. Et surtout, par respect pour Claude Gauvreau lui-même, qui j'en suis certain n'aurait pas tardé à poser le même geste que moi. Aussi, peut-être, pour redonner à Rodrig Mathieu le rôle exact qu'il a eu, au sein du spectacle. La mise en scène de "la Charge..." a été exécutée par Claude Paradis. Alors sculpteur. Rodrig Mathieu y tenait le rôle principal. Celui de Mycroft Mixeudeim.

Rodrig Mathieu, si il a tenu le rôle principal dans le spectacle ne tarda pas à tenir le premier rôle de la chute du même spectacle. En effet, Mathieu est celui, qui, le premier, s'est désisté. Entraînant par la suite trois autres pantins à ficelles. Nous lui devons d'avoir cessé les représentations le troisième soir. Même pas foutu de terminer les troisième et quatrième actes. Nous lui devons d'avoir vu un Gauvreau atterré et sans arme.

Voilà pourquoi il fallait donc que je vous signale cette erreur. Je n'ai le droit de laisser à cet individu quelque gloire d'avoir participé à ce spectacle.

Y aurait-il, monsieur, possibilité que cette lettre soit publié en entier dans votre journal. Histoire de faire connaitre la vérité.

Télévision

CBFT 2

8.45 L'Agriculture de demain
9.30 Les Oraliens
10.15 Les Contes de la rive
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Laurel et Hardy
12.30 Boubou
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma "Meurtre par accident"
16.00 Bobino
16.30 Nic et Pic
18.30 Actualités 24
19.30 La Petite semaine
20.00 Vedettes en direct
21.00 Rue des Pignons
21.30 Le 60
22.30 Le 60
22.30 Téléjournal
23.00 Appelez-moi Lise
00.00 Cinéma "Macadam"

CFTM 10

7.45 Bonjour Montréal
9.30 Pour vous mesdames
11.00 Les Tannants
12.15 Ligne ouverte
1.15 Ciné-mardi "Pissenlits par la racine"
3.00 Adèle
5.00 Le Justicier
6.00 Pierre, Jean jasent. Inv: Gilbert Comtois, Jean Roger, Andrée Champagne et André Boily
7.00 Le 10 vous informe
7.30 Hawaï 5-0
8.30 Symphorien
9.00 Les Protecteurs
9.30 Que reste-t-il...
10.30 Les Nouvelles TVA
11.15 Sans pantoufles "Magot de Josepha"
12.45 Le 10 vous informe

Théâtre

Port-Royal "Charbonneau et le chef", 20.30

Le patriote: Marina Vlady, 20.30

Nouvelle Compagnie Théâtrale: **"La Moscheta", (Horaire irrégulier). Rideau-Vert: "Un chapeau de paille d'Italie", 20.00.**

Cinéma

Films québecois

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST — **Cinéma de Paris; Cinéma Fleur de Lys:** 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. — **Jean-Talon:** 7.30, 9.30.

UN VIOLON SUR LE TOIT (Fiddler on the Roof — **Pierrot:** 7.20.

Films en anglais

AMERICAN GRAFFITI — **York:** 1.10; 3.10; 5.10; 7.10; 9.10.

ASH WEDNESDAY — **Van Horne:** 1.15; 3.20; 5.25; 7.30; 9.35.

CRIES 7 WHISPERS — **Cinéma V (salon Bleu):** 7.00; 9.00.

DON'T LOOK KNOW — **Place Ville Marie (grande salle):** 1.00; 3.05; 5.15; 7.25; 9.35.

THE EXORCIST — **Loew's:** 2.00; 4.30; 7.00; 9.30.

FESTIVAL ROCK'N ROLL — **Séville** (5 films au programme, à partir de 12.30).

LAST TANGO IN PARIS — **Atwater 2:** 7.15; 9.30.

PAPILLON — **Palace:** 12.45; 3.30; 6.15; 9.00.

SAVE THE TIGER — **Avenue:** 12.30; 2.15; 4.00; 5.45; 7.30; 9.15.

THE SERPENT — **Vendôme:** 12.30; 2.40; 4.50; 7.05; 9.15.

SERPICO — **Westmount Square:** 1.30; 4.10; 6.50; 9.20.

SEVEN-UPS — **Pigalle:** 1.15; 3.20; 5.20; 7.25; 9.25.

SLEEPER — **Place Ville Marie (petit cinéma):** 1.30; 3.20; 5.10; 7.00; 8.50.

THE STING — **Atwater 1:** 12.20; 2.30; 4.50; 7.20; 9.30.

SUMMER TIME KILLER — **Claremont:** 1.10; 3.10; 5.10; 7.10; 9.10.

SUMMER WISHES WINTER DREAMS — **Place du Canada:** 7.15; 9.15

RÉJEANNE PADOVANI — **(salle Resnais):** 7.30; 9.30.

Films en français

L'AFFAIRE DOMINICI — **Vieux-Montréal (Studio B):** 7.00; 9.00.

LES AVENTURES DE RABBI JACOB — **Festival:** 7.30; 9.30.

LA BARBE À PAPA — **Verdun:** 8.00 — SIX MINUTES POUR UN HOLD-UP — **Verdun:** 6.15; 9.55.

LA BONNE ANNÉE — **Élysée (salle Eisenstein):** 7.30; 9.30.

LE CHANT DE LA FORET (Cry of the Wild) — **Anjou; Longueuil:** 1.30; 3.00; 5.00; 7.00; 9.00 — **Maisonneuve:** 12.00; 2.00; 4.00; 6.00; 8.00; 10.00; — **Chomedey; Majestic; Verdun; Viau:** 7.00; 9.00.

LA DERNIÈRE MAISON SUR LA GAUCHE (The Last House on the Left — **Canadien; Plaza:** 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30.

LE DROIT D'AIMER — **Saint-Denis:** 2.32; 6.11; 9.50. LA CHEVAUCHÉE FANTASTIQUE: 12.50; 4.29; 8.08.

L'EMMERDEUR — **Dauphin (salle Renoir):** 7.30; 9.30.

LA GRANDE JAVA — **Parisien:** 12.30; 3.40; 6.50; 10.00 — LES BIDASSES EN FOLIE: **Parisien:** 2.05; 5.15; 8.25.

L'HOMME DES HAUTES PLAINES (High Plains Drifter) — **Berri:** 2.10; 6.00; 9.45 — **Mercier; Villeray:** 8.00 — TUEZ CHARLEY VARRICK (Charley Varrick) — **Berri:** 12.20; 4.00; 8.00 — **Mercier; Villeray:** 6.05; 9.50.

L'INVITATION — **Vieux-Montréal (studio A):** 6.00; 7.55; 9.45.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (The Way We Were) — **Champlain:** 2.10; 6.10; 10.10 — L'OR NOIR DE L'OKLAHOMA: 12.05; 4.10; 8.10.

LA NUIT AMÉRICAINE — **Dauphin (salle McLaren):** 7.30; 9.30.

PAR LE SANG DES AUTRES — **Rivoli:** 2.45; 6.00; 9.20 — **Versailles (salon Bleu):** 2.15; 5.55; 9.35 — **Greenfield Park 1:** 2.20; 6.00; 9.45 — **Laval 1:** 2.50; 6.15; 9.40. (Un deuxième film est à l'affiche: "Les griffes de la peur" ai Greenfield et au Versailles: "Histoire d'une femme" au Rivoli et au Laval).

QUELQU'UN DERRIÈRE LA PORTE — JOURNÉE NOIRE POUR LE BÉLIER — **Chevalier:** 11.50; 1.23; 3.18; 4.51; 6.26; 8.18; 9.54.

CINÉMATHÈQUE QUÉBECOISE: **Côte ouest (VI):** Ketih Rodan: 7.30. **Côte ouest (VII):** David Rimmer: 9.30.

OUTREMONT

Il était une fois la Révolution: 6.00. **La condition humaine, La prière du soldat:** 9.00

musialogues
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
trân van khê
DIRECTEUR DE RECHERCHES AU C.N.R.S.
PROFESSEUR A L'INSTITUT DE MUSICOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
récital commenté de
MUSIQUE TRADITIONNELLE du VIET-NAM
avec le concours de
TRAN THI THUY GNOC
INTERVIEW-ITINÉRAIRE
par MARYVONNE KENDERGI
centre communautaire,
2332, boulevard édouard montpetit
entrée libre
JEUDI 14 MARS 1974
20 h

THÉATRE SANS FIL
PRESENTE
ÉPOPÉE VISUELLE 5
au Playwright's Workshop
329 de La Commune, Au Coin de St-Pierre
dans le Vieux Montréal.
Du 12 au 17 mars à 20h.30
ENTREE: Don: $1.75 Tél: 843-4784

RÉSERVEZ VOS BILLETS
L'AIDE-MÉMOIRE
de Jean-C. Carrière
ANDRÉE LACHAPELLE
JACQUES THISDALE
mise en scène
PAUL BUISSONNEAU
Décors — Hugo WUTRICH
Costumes
FRANÇOIS LAPLANTE
Dès le 14 MARS

4 SOUS
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS
RÉSERVATIONS 845-7277

le sport

...en bref

Kuhn parle enfin: Aaron devrait jouer à Cincinnati

NEW YORK (PA) — Le commissaire du baseball Bowie Kuhn a déclaré hier qu'il désapprouvait l'intention des Braves d'Atlanta de ne pas utiliser Hank Aaron au début de leurs matches de la saison à Cincinnati. Au contraire, il s'attend de voir Aaron dans l'alignement débutant dès le jour d'ouverture afin de poursuivre sa course au record de Babe Ruth.

Kuhn s'attend à ce que les Braves emploient Aaron dans les trois matches de cette série d'ouverture à Cincinnati les 4, , ç avril'' de la même façon qu'ils l'ont utilisé en 1973, alors qu'il commençait deux matches sur trois''.

Cette déclaration d'Aaron va certes diminuer l'ardeur de Bill Bartholomay qui espérait voir aaron améliorer le record de 714 circuits de Ruth à Atlanta, où les Braves commencent une série de 11 matches à la mi-avril.

Aaron a participé à 120 matches en 1973 en portant son total de Circuits à 713.

Bernard Thévenet remporte la 2e étape du Paris-Nice

CHATEAU-CHINON (AFP) — Bernard Thévenet a remporté, lundi, la deuxième étape dè la course cycliste Paris-Nice, couvrant les 201.5 kilomètres séparant Sully-sur-Loire de Château-Chinon en 5h23m 25secondes.

Le Belge Pintens s'est classé deuxième et le Français Cyrille Guimard troisième.

Eddy Mercky, qui a terminé dans le peloton, conserve la première place au classement général.

A son arrivée, Thevenet, qui est un enfant de la région, a déclaré: ''C'est une course dangereuse, car il y a beaucoup de jeunes coureurs inexpérimentés et, ay chaque fois, on frôle l'accident''.

Les clubs de montagne organisent des stages

La Fédération des Clubs de Montagne du Québec organisera cette année plusieurs stages de formation ou de perfectionnement dans différentes disciplines.

Déjà, quelques sessions intensives de ski de randonnée ont produit d'heureux résultats et la Fédération compte une cinquantaine de nouveaux brevetés dont un instructeur: Normand Lapierre.

Plus récemment, les falaises qui entourent la chute Montmorency ont éclaté sous le piolet de glaciéristes amateurs, venus de plusieurs coins de la Province pour affiner leur technique d'escalade hivernale, sous la direction de Claude Lavallée, Bernard Poisson et Jacques Lemay.

Début avril, un premier stage très spécial se tiendra au Mont Logan en Gaspésie: initiation au ski de Haute-Route, tel que pratiqué dans les Alpes. Il semble que la région choisie soit au moins aussi spectaculaire que le mont Washington.

Enfin, dès le début nai, les stages en escalade de rocher reprendront à Val-David. Au nombre de six, ces cours intensifs de neuf jours visent à former des initiateurs, moniteurs et instructeurs. Il s'adressent en particulier à ceux et celles qui, possédant déjà une certaine expérience en escalade, désirent l'enseigner au niveau des clubs ou dans des associations, institutions et bases de plein air.

À ce calendrier déjà riche s'ajoutent cette année un stage en randonnée pédestre et quatre de Sauvetage en montagne. Pour s'inscrire ou pour recevoir le programme détaillé de ces stages, écrire à Denis Gravel, Féd. des Clubs de Montagne du Québec, 881 est, boul. de Maisonneuve, Montréal 132. Ou téléphoner (514) 527-9311 poste 266.

Au championnat mondial de cyclisme: quinze épreuves

Au cours des championnats du monde de cyclisme 1974 qui auront lieu de 14 au 25 août à Montréal, les spectateurs pourront suivre 15 compétitions différentes à l'issue desquelles chacun des vainqueurs se verra décerner un maillot ''arc-en-ciel'', emblême de la suprématie mondiale dans le domaine du cyclisme. Ce maillot ''arc-en-ciel'' représente l'équivalent d'une médaille d'or pour les professionnels et pour les femmes puisque les concurrents de ces deux catégories ne sont pas admis aux jeux olympiques.

Il s'agit d'une chance unique pour les canadiens de voir à l'oeuvre toute ''l'élite'' internationale.

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les professionnels et les femmes n'ont pas accès aux jeux olympiques. De plus chez les amateurs deux des épreuves disputées lors des championnats du monde ne seront pas présentées en 1976. Il s'agit du tandem et du demi-fond.

Voici la liste des épreuves qui composeront le championnat du monde: (par catégorie de coureurs).

Amateurs: vitesse; demi-fond; tandem; poursuite par équipe; kilomètre contre la montre; route individuelle; 100 kms contre la montre par équipe.

Professionnels: vitesse; poursuite; demi-fond; route individuelle.

Dame: vitesse; poursuite; route individuelle.

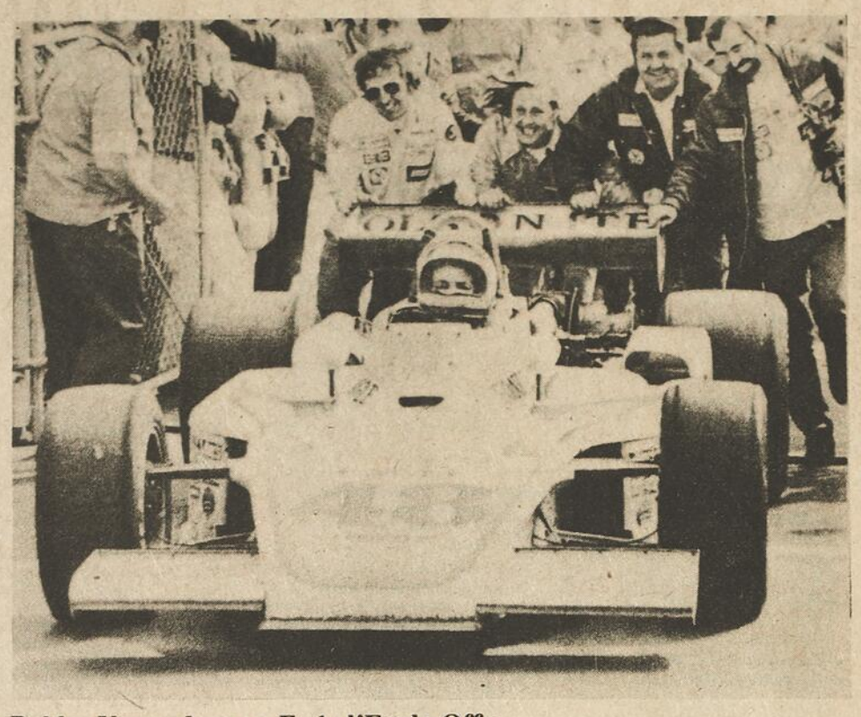

Bobby Unser dans sa F. 1, l'Eagle-Offy

Bobby Unser devance son frère dans l'Ontario 500

ONTARIO (Californie), (AFP) — Bobby unser, un pilote chevronné âgé de 40 ans, a remporté dimamche au volant d'une ''Eagle'' les 500 miles d'Ontario, première épreuve du championnat américain de l'USAC réservé aux voitures de formule indianapolis, en battant son frère cadet Al d'une demi seconde après plus de trois heures de course. C'est la marge de temps la plus infime enregistrée dans une telle épreuve.

Bobby Unser, vainqueur des 500 miles d'Indianapolis en 1970 et en 1971, a couvert les 200 tours du circuit Speedway) en 3 heures 11:03,71, soit à la moyenne de 252,7 km/h (157 MPH).

Le favori de l'épreuve le vétéran A.-J. Foyt qui avait été le plus rapide aux essais en bouclant les 2,5 miles de l'ovale d'Ontario à la moyenne de 306,7 KM/h (190,6 MPH), a été victime d'un incident insolite au 22ème tour, alors qu'il menait, le conducteur texan a eu le réservoir d'huile de sa ''Coyote-Foyt'' perforé par des débris métalliques trainant sur la piste.

Joe Eonard, 39 ans, champion de l'USAC en 1970 et en 1971, s'est fracturé le bras et s'est coupé au visage, lorsque sa ''Eagle'' a percuté le rail de protection intérieur pour rebondir ensuite sur le mur de protection extérieu de l'ovale. Un mécanicien e une demi-douzaine de spec tateurs ont été brûlés, lors que la voiture de Steve Krisiloff, qui perdait de l'huile, a pris feu devant les stands.

Mario Andretti (Parnelli) triple champion national, a été viatime d'une défaillance de moteur au 97ème tour Gary Bettenhausen (McCla ren) a abandonné à la suite d'une collision avec la voiture en feu de Krisiloff. Gordon Johncock (Eagle), vainqueur d'Indianapolis en 197 a également heurté le mur de protection, mais s'en est tiré indemne.

M. Wagner se plaint des communistes

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, s'est indigné, lundi aux Communes ''des actes de barbarie'' commis par les joueurs de hockey de calibre midget de Moscou contre les membres de l'équipe de Verdun, lors d'une récente partie dans la capitale soviétique.

Il a demandé au ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, si une note de protestation allait être envoyée à l'ambassade de Russie et si le gouvernement exigerait une compensation.

M. Sharp a indiqué qu'il tâchera de s'enquérir des faits en espérant recevoir une explication de cet incident.

Les championnats d'Europe confirment la supériorité de l'Europe de l'Est

GOETEBORG, (AFP) — Les 5èmes championnats d'Europe d'athlétisme en salle qui se sont déroulés samedi et dimanche à Goeteborg, dans le sud de la Suède, ont confirmé une fois de plus la supériorité écrasante de l'Europe de l'Est dans la presque totalité des courses et des concours.

Sur les vingt-deux médailles d'or attribuées au cours des deux journées, les Occidentaux ont du se contenter de n'en remporter que sept. La Belgique en a récolté deux, celles d'Emile Puttemans - qui dans le 3.000 m, partant très vite, maintenant presque jusqu'au bout près d'un demi-tour d'avance sur ses adversaires et celle d'Alfons Brijenbach dans le 400 m.

Le Britannique Geoffrey Capes a enlevé le titre au lancement du poids. La Suissesse Meta Antenen, celui du saut en longueur et samedi le Français Jean-François Bohême, à la surprise générale, s'était imposé dans ce même concours. Il faut encore ajouter au palmarès des Occidentaux, les deux victoires suédoises en relais, hommes et dames, assez peu méritoires puisque dans les deux cas, la Suède n'était opposée qu'à une seule équipe: la France pour les hommes et la Bulgarie pour les dames.

Les Suédois misaient beaucoup sur Christer Grapenborg au 60 m: Borzov (URSS), Kokot (DDR) et Korneliuk (URSS) ne se sont pas laissés impressionner et se sont adjugés respectivement les trois premières places.

Ce sont les Polonais qui, avec cinq médailles d'or, une d'argent et deux de bronze, affichent finalement le palmarès le plus brillant. Après les victoires samedi de Joachimowski au triple saut (17m.03 meilleure performance mondiale) et de Grazyna Rabostyn, au 60 m. haies dames (ex-aequo avec l'Allemande de l'Est Annerose Fiedler), les athlètes polonais ont ajouté dimanche à leurs palmarès les victoires d'Elzbieta Katolik aux 800 m. dames, d'Henry Szordykowski aux 1.500 m. et de Tadeusz Slusarski à la perche, ainsi que la 2ème place de Miroslav Wodzynski au 60 m. haies (à 1/200ème du vainqueur, le Soviétique Moshiashvilli) et la 3ème place de Wlodzimierz Staszak dans le 1.500 m.

Les Allemands de l'Est, venus à Goeteborg avec une équipe de premier ordre, n'ont remporté que trois victoires féminines: Rosemarie Witschaf au saut en hauteur, Renate Stecher au 60 m. Et Annerose Fiefler au 60 m. haies. Mais ils collectionnent les médailles d'argent et de bronze, douze au total, devançant nettement Soviétiques, Tchèques, Bulgares et Yougoslaves.

Au cours des deux journées, on a pu enregistrer plusieurs améliorations de meilleures performances mondiales notamment de Michal Joachimowski au triple saut (17,03), la Tchécoslovaque Helena Fibinerova (20,75) au lancement du poids, la Soviétique Nadeha Ilina (52,44) aux 400 m. et la Bulgare Tonka Petrova (4,11,00) au 1500 m.

Environ 1500 spectateurs pour les deux journées ont assisté à ces championnats d'Europe au Scandinavium de Goeteborg, en présence dimanche après-miei du Roi charles XVI Gustave de Suède.

Buffalo cède Rombough en échange de Spencer

BUFFALO (PA) — Les Sabres de Buffalo ont échangé le centre Doug Rombough aux Islanders de New York, en retour de Brian Spencer, qui a récolté cinq buts et 16 aides cette saison. Rombough a récolté six buts et neuf aides en 46 matches avec les Sabres.

Les médailles de patinage artistique seront pour l'an prochain

MUNICH (PC) — Les Européens ont raflé tous les championnats mondiaux de patinage artistique, mais les Canadiens fondent de grands espoirs pour l'an prochain, au moins chez les hommes.

Jan Hoffmann, de l'Allemagne de l'Est, est le nouveau détenteur du titre masculin, succédant à Ondre Nepala, de la Tchécoslovaquie, aujourd'hui professionnel. Mais Toller Cranston, qui a remporté la médaille de bronze, a démontrè qu'il avait l'étoffe nécessaire pour lui enlever le championnat.

En général, il n'est pas facile de déplacer un champion dans cette discipline. Cranston l'a cependant nettement emporté sur Hoffman dans les figures libres.

Le Canadien se promet bien d'améliorer ses figures imposées. Il est impératif qu'il le fasse s'il espère remporter un jour le titre mondial. Cette année, il s'est classé 8e dans cette épreuve et il aurait sans doute gagné le championnat s'il avait pu faire un peu mieux.

Le patineur torontois a fort impressionné les juges, facteur primordial dans cette discipline.

Il a aussi mystifié l'auditoire. Un journal allemand a dit qu'il était incontestablement le plus grand patineur du siècle.

Le Canadien Don Jackson, ex-champion mondial qui assistait à la compétition, á dit qu'il ne pensait jamais, après les figures imposées, que Cranston réussirait à se classer parmi les trois derniers.

''Mais après le programme court durant lequel il a électrisé le public de l'Olympiahalle, j'ai commencé à croire qu'il pouvait remonter la côte jusqu'à la troisième, la deuxième et peut-être même la première place.''

Sergi Volkov, de l'Union soviétique, a obtenu la médaille d'argent mais, de l'avis général' il n'est pas non plus dans la classe de Toller Cranston pour les figures libres.

Ron Shaver, de Cambridge, Ontario, s'est classé septième dans les figures imposées, puis il a gagné deux rangs au classement général grâce à des performances exceptionnelles dans les autres épreuves de la compétition.

Lui aussi pourrait être un aspirant sérieux au titre mondial dès l'an prochain s'il parvenait à améliorer sensiblement ses figures imposées.

Il ne faut cependant pas compter Hoffman pour battu. Il est très fort dans les figures imposées et s'est classé troisième, derrière Cranston et Shaver, dans les exercices libres.

Ches les femmes

Christine Errath, de l'Allemagne de l'Est a gagné le titre féminin, devant Dorothy Hamill, des États-Unis, et Diane de Leeuw, des Pays-Bas.

Lynn Nightingale s'est classé sixième après s'être placée douzième dans les figures imposées et Barbara Terpenning a terminé la compétition au 13e rang.

Pour Mlle Nightingale, la sixième place constitue rien de moins qu'un triomphe. ''J'ai accumulé tellement d'erreurs, dit-elle, que je ne pourrais jamais en réunir autant dans une même compétition. Je vise la troisième place l'an prochain et je compte bien y arriver. Cette année, j'ai mal fait dans les trois épreuves et j'ai quand même fini en sixième place. C'est incroyable!''

Dans le programme de quatre minutes, la patineuse d'Ottawa a raté son double axel à trois reprises, portant l'un de ses meilleurs sauts d'ordinaire. Elle a toutefois réussi le seul triple salchow de la compétition féminine.

''Quand je rentrerai à la maison, les gens vont me féliciter et ce sera plutôt gênant parce que je sais que j'ai patiné bien au-dessous de mes possibilités.''

Mlle Terpenning, 17 ans, de Vancouver-Nord, a toutes les raisons d'être fière de sa 13e place puisqu'elle n'en était qu'à sa première compétition mondiale.

Dans les figures libres, Barbara a chuté lourdement en tentant d'exécuter un double axel et elle a glissé sur le ventre sur une bonne distance. Elle s'est relevée et a bien terminé son programme, mais elle était visiblement blessée.

Chez les couples

Irina Rodnina et Alexandre Zaitzev ont gagné le championnat des couples devant deux autres Soviétiques, Ludzila Smirnova et Alexei Oulanov. Les deux couples étaient de loin supérieurs à tous leurs adversaires et ils domineront sans doute cette discipline pendant longtemps encore.

Deux couples est-allemands lui suivaient au classement. Les Canadiens Sabdra et Val Bezic ont terminé en cinquième place et leurs prespectives d'avenir sont excellentes.

Val et Sabdra, qui sont frère et soeur, ont plein d'idées pour améliorer leur performance et ils ont bon espoir de mieux se classer l'an prochain.

Les danseurs

Chez les danseurs, les Russes Ludmila Pakhomova et Alex Gorshkov ont remporté le titre haut la main. Ils ont dit qu'ils n'abandonneraient certainement pas la compétition avant les Jeux Olympiques de 1976, laissant ainsi peu d'espoir aux aspirants.

Hilary Green et Glyn Watts, d'Angleterre, se sont classés deuxième, suivis de deux couples soviétiques.

Louise et Barry Soper, de Vancouver, ont terminé en neuvième place et leur avenir est incertain. C'est la troisième fois de suite qu'ils se classent neuvième et ils envisagent maintenant de se retirer de la compétition.

Barbara Berezowski, de Toronto, et David Porter, de Port Perry, Ontario, se sont classés quinzième mais ils n'avaient jamais pris part à une compétition internationale. Ils entendent rester dans la course au moins jusqu'aux Jeux de 1976 et pourraient enlever l'une des trois médailles.

Toller Cranston

LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

RENAULT

AU GRAND SALON LIMITEE

Vous invite à combattre L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE en roulant dans une voiture confortable, sûre, puissante et économique. DE PLUS, EN EXCLUSIVITE CHEZ NOUS VOUS EST OFFERTE LA GARANTIE DE 2 ANS ou 40,000 MILLES. UN ESSAI VOUS CONVAINCRA.

RENAULT 17 TL

5300 est, SHERBROOKE

254-9971

le sport

Le rêve de Bowman? (Photo Antoine Desilets)

Yvan Cournoyer est enfin revenu au jeu et les Canadiens n'ont pas mis de temps à se ressentir de sa présence. Notre photographe, Antoine Desilets, a peut-être réalisé le rêve inconscient de Scotty Bowman: deux Yvan Cournoyer.

Les Flyers se comportent comme des anciens de la LNH

MONTREAL (PC) — Les Flyers de Philadelphie sont le premier club de l'expansion de la LNH à atteindre le cap de 90 points dans le classement.

Ils le doivent à leur défensive, car ils ne comptent qu'un seul joueur parmi les 24 meilleurs compteurs, soit Bobby Clarke en 4e place avec 74 points.

Toutefois, le gardien Bernard Parent, les défenseurs et l'aide des ailiers ont réduit considérablement le nombre de buts alloués à l'adversaire.

En 64 matches cette saison, les Flyers n'ont alloué que 133 buts, en comparaison de 220 à la même époque l'an dernier.

Les Flyers dominent la division Ouest avec 90 points, en comparaison de 77 récoltés par les Sabres de Buffalo en terminant au 4e rang dans l'Est l'an dernier.

Le meilleur total jamais accumulé par les Flyers dans le passé était de 75 points, l'an dernier.

Par contre, les Flyers affichent un total inférieur à l'an dernier avec 222 buts contre 237 en 1972-73.

Clarke n'accuse qu'un retard d'un but, mais Cal MacLeich, avec 50 buts l'an dernier, accuse un retard de 12 filets sur l'an dernier, 26-3. Par ailleurs, les Flyers ont marqué 17 buts en désavantages numériques et dominent la ligue dans ce domaine.

Incidemment, Ralp Stewart, des Islanders, domine individuellement avec cinq des six buts de son club en désavantages numériques.

Entre-temps, Phil Esposito, du Boston, continue de dominer les compteurs avec 125 points, soit une avance de 26 sur son coéquipier Bobby Orr, tandis que leur coéquipier Ken Hodge suit avec 91 points.

Les meneurs	B	A	Pts
Esposito, Boston	57	67	125
Orr, Boston	26	37	99
Hodge, Boston	43	47	91
Martin, Buffalo	42	32	74
Clarke, Philadelphie	29	45	74
Sittler, toronto	33	37	71
Park, NY Rangers	23	46	69
Bucyk, Boston	26	42	67
Apps, Pittsburgh	22	46	67
Dionne, Detroit	20	47	67
Cashman, Boston	22	44	66
Goldsworthy, Minessota	39	26	65
Hextall, Minessota	15	50	65
P. Mahovlich, Montréal	33	31	64
Gilbert, NY Rangers	27	37	64
F. Mahovlich, Montréal	22	42	64
Ullman, Toronto	21	43	64
Mikita, Chicago	25	38	63

Gardiens de But

	Mj	B	Bl	Moy
Parent	3,594	115	11	1.92
Taylor	246	17	0	4.15
Phila	3,740	133	11	2.07
Esposito	3,711	125	10	2.02
Veisor	192	6	0	2.79
Chicago	3,740	134	10	2.09
Brooks	980	137	3	2.27
Gilbert	2,620	129	4	2.95
Broderick	300	16	0	3.20
Boston	3,900	183	7	2.82
Thomas	1,960	76	1	2.63
Larocque	1,341	64	0	2.76
Plasse	659	42	0	3.72
Montréal	3,960	195	1	2.95
Villemure	714	36	0	2.65
Giacomin	2,746	137	5	2.99
McDuffe	340	17	0	3.17
NY Rangers	3,900	192	5	2.95
Bouchard	2,270	106	5	2.79
Myre	1,670	87	0	3.11
Atlanta	3,960	196	5	2.97
Wilson	1,232	57	1	2.78
Favell	1,452	78	0	2.81
Johnston	1,216	65	1	3.21
Toronto	3,900	193	2	2.97
Stephenson	1,600	71	2	2.66
Davidson	2,300	117	0	3.07
St-L	3,900	193	2	2.977
Vachon	3,211	156	4	2.91
G. Edwards	749	44	0	3.52
Los A.	3,960	206	4	3.12
Reach	120	6	0	3.00
W. Smith	2,195	117	0	3.23
Desjardins	1,525	72	0	3.23
NY Islanders	3,740	211	0	3.30
Dryden	2,567	127	1	2.99
Farr	470	25	0	3.13
Crozier	615	39	0	3.70
Broley	237	19	0	4.79
Buffalo	3,900	215	1	3.31
Worsley	1,270	67	0	3.14
Maniago	2,079	120	1	3.46
Rivard	14.21	Minn	3,900	
	225	23.46	Inness	739
	42	03.41	Rutherford	1,432
	72	03.44	A.	
Brown	1,469	90	0	3.67
Herron	260	17	0	4.15
Pitts	3,900	234	0	3.60
G. Smith	2,907	174	1	3.59
Dyck	527	35	0	3.98
Caron	465	38	0	4.90
Van	3,900	251	1	3.76
McKenzie	720	43	1	3.57
Rutherford	720	54	0	3.95
Grant	1,797	126	1	3.97
Richardson	315	27	0	5.33
R. Edwards	177	17	0	5.77
DeJordy	20	4	0	12.00
Detroit	3,760	273	2	4.14
Tucker	177	10	0	3.39
M. Edwards	540	33	0	3.67
SMeloche	2,320	157	1	4.09
Champoux	923	7	0	5.20
Calif	3,960	273	1	4.29

Boston suspend Derek Sanderson

BOSTON (PA) — La carrière tumultueuse de Derek Sanderson sera de nouveau interrompue. Les Bruins de Boston l'ont suspendu hier pour le reste de la saison.

Les Bruins ont fait savoir, dans un communiqué lapidaire, qu'ils avaient pris cette mesure disciplinaire "dans le meilleur intérêt de l'équipe".

Aucun dirigeant de l'équipe n'a voulu commenter la nouvelle. L'avocat de Sanderson, Bob Woolf, pense que la mesure découle d'un conflit de personnalité opposant Sanderson et le pilote Bep Guidolin.

Woolf espère se ménager une entrevue avec les autorités des Bruins pour éclaircir l'affaire.

"J'ai bon espoir que nous en arriverons à une solution qui soit moins sévère pour Sanderson".

Harry Sinden. Celui-ci était cependant en route pour Chicago et Woolf n'a pu le rejoindre.

Une telle suspension pourrait entraîner une perte de salaire appréciable pour Sanderson, a dit Woolf. D'autant que la date limite (minuit dimanche soir) pour les échanges à l'intérieur de la Ligue nationale est passée et qu'on ne pourra pas se rabattre de ce côté pour alléger la sentence de Sanderson.

Sanderson a quitté les Bruins à l'automne 1972 pour rejoindre les Blazers de Philadelphie, de l'Association mondiale, moyennant un contrat de 10 ans d'une valeur de $2.4 millions. Il s'est bientôt brouillé avec la direction des Blazers et sa carrière dans l'AMH a brusquement pris fin... après huit parties. Les Blazers ont renvoyé Sanderson aux Bruins qui lui ont proposé un contrat de deux ans pour un salaire de $200,000.

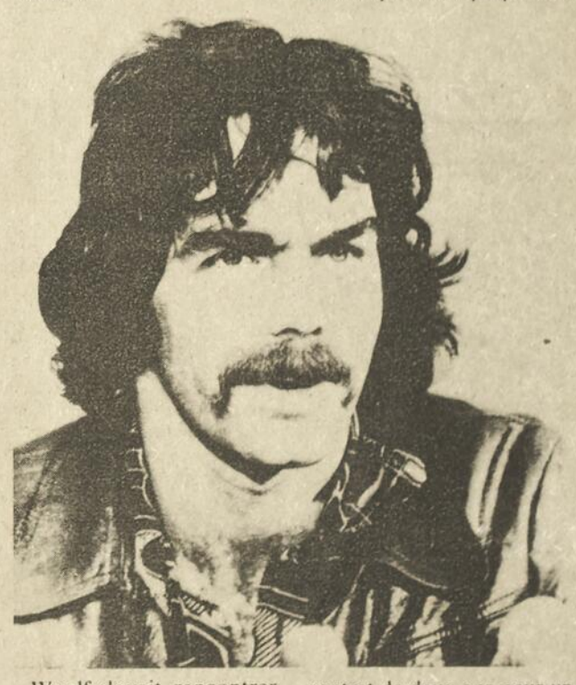

Woolf devait rencontrer Sanderson hier soir.

Sanderson n'est pas rentré de Los Angeles avec l'équipe dimanche soir. Lui et Guidolin se sont apparemment disputés et Sanderson a décidé de rester à Los Angeles.

Woolf avoue ne pas savoir exactement ce qui a pu précipiter la mesure disciplinaire qu'il estime très dure. "Personne ne m'en a avisé, ce qui est un peu étrange". Il a tenté de s'informer auprès de Tom Johnson, adjoint au directeur-gérant des Bruins, qui l'a renvoyé à son patron

Sanderson a été blessé au dos au cours d'un exercice avant la saison. Il a été hospitalisé, puis il s'est remis au jeu avec l'équipe-ferme des Bruins dans la Ligue américaine.

Peu après avoir rejoint les Bruins, il s'est fracturé un os du pied et il a de nouveau été au rancart. Il n'est revenu au jeu que mercredi dernier.

Au total, il a pris part à 29 parties cette saison. Il a marqué huit buts et recueilli 12 assistances.

Curling scolaire

L'Ouest domine les championnats canadiens

OTTAWA (PC) — La Nouvelle-Écosse, représentée par le quatuor de Stephen Johnston, a causé une surprise hier, en infligeant un revers de 9 à 4 à Dale Duguid, du Manitoba, dans la première ronde du championnat canadien de curling scolaire masculin.

"Nous avons gagné ce match en marquant trois points au septième bout. C'est à ce moment que le vent a tourné en notre faveur", a déclaré Johnston, qui détenait une faible avance de 4 à 3 sur son adversaire à l'issue du sixième bout. "Nous avons manqué d'opportunité", a souligné de son côté Dale Duguid, le fils de Don Duguid, deux fois champion mondial de curling.

Dans les autres rencontres de première ronde, Doug Bradley, de la Colombie-Britannique, a défait Gordon Larson, de la Saskatchewan, 7 à 6 Rob King, de l'Alberta, a battu Donald Pennell, du Nouveau Brunswick, 9 à 4, Doug Paul, du Québec, a triomphé de Joseph Butler, de Terre-Neuve, 9 à 3 et Ron Collins, du Nord de l'Ontario, a vaincu Bill Jenkins, de l'Île-du-Prince-Édouard, 7 à 2.

Classement

	G	P
C.-B.	2	0
Alberta	2	0
N.-Ont.	1	0
Ontario	1	0
N.-E.	1	1
Manitoba	1	1
Sask.	1	1
Québec	1	1
N.-B.	0	2
I.P.E.	0	2
T.-N.	0	2

Mike Walton: 26 buts en 17 parties

NEW YORK (PC) — Mike Walton est un nuvite en habit. L'ex-joueur des Bruins de Boston anime deux lignes d'attaque des Fighting Saints du Minnesota et le surtemps paraît lui profiter.

Walton enfile des buts comme les midinettes enfilent des aiguilles.

Le pilote des Saints, Harry Neale, estime qu'avec tout le temps que Walton passe sur la glace, il devrait pouvoir remporter aisément le championnat des compteurs de l'Associations mondiale de hockey.

La poussée de Walton (26 buts et 17 assistances dans les 17 derniers matches) l'a mené au premier rang des compteurs, devant Gordie Howe, des Aeros de Houston.

Walton, pour l'instant, ne s'inquiète pas du championnat. "Ce serait bien, mais vous pouvez compter que Howe se démènera comme un démon pour gagner le championnat. C'est un grand joueur et les gens ont tort de décrier le calibre de la ligue parce que Howe est en tête des compteurs. Laissez-moi vous dire une chose: Howe joue mieux en ce moment qu'il n'a fait durant ses deux dernières saisons avec les Red Wings de Détroit. Il n'aurait pas de mal à se mériter une place avec les Red Wings et avec une couple d'autres équipes de la ligue Nationale."

Neale estime que Walton est de loin le meilleur joueur des Saints et il ne craint pas de la suremployer en le faisant jouer sur deux lignes d'attaque. Walton joue avec ses partenaires habituels Gord Gallant et Jim Johnson et il remplace Bill Klatt, blessé, entre Bob MacMillan et Ted Hampson.

"Plus il joue, mieux il joue, dit Neale. Pourquoi pas l'utiliser? Il est aussi le joueur le plus généreux que j'ai jamais vu. Il lui arrive souvent de laisser passer d'excellentes occasions de compter su profit de ses camarades de ligne."

La semaine dernière, Walton a compté 11 buts en trois joutes. Il a égalé un record de l'AMH en comptant dans sa 16e partie consécutive. Il a été tenu en échec dimanche soir.

Son total de 48 buts et 53 assistances est le meilleur qu'il ait accumulé depuis le début de sa carrière professionnelle.

Chris Evert gagne les Virginia Slims

(AFP) — L'américaine Chris Evert, 19 ans, a disposé de la Britannique Virginia Wade, de dix ans son ainée, en 75 minutes, l'emportant en deux sets 7-5, 6-2, dimanche dans la finale des "Virginia Slims de Dallas (Maureen Connolly Brinker Ladies Tennis Championship).

Evert a pris sa revanche sur Wade qui l'avait éliminée dans les demi-finales du même tournoi l'an dernier à Dallas. Sa victoire, due à son jeu précis et puissant mène depuis le fond du terrain, lui a rapporté 10000 dollars et un manteau de vison. Wade a été moins bonne que d'habitude et a accusé six double-fautes.

Virginia Wade avait remporté dimanche dernier les "Virginia Slims" de Chicago en battant l'américaine rosemary Casals dans la finale. Quant à Chris Evert, c'est sa troisième victoire dans cinq tournois de ce circuit. Elle a porté ses gains globaux à 42500 dollars en 1974 contre 18800 dollars dont les 5600 remportés à Dallas pour Virginia Wade.

Balor Moore continue d'inquiéter les Expos

DAYTONA BEACH, Floride (PC) — Quand Balor Moore lance bien, il est pratiquement imbattable.

L'ennui, c'est que Moore est irrégulier au point que les Expos de Montréal se demandent ce qu'ils en feront au cours de la prochaine saison.

"Balor a un bras excellent et il a de bonnes balles, mais il est lent à mûrir, dit Jim Fanning, directeur-gérant des Expos.

"Vous vous souvenez qu'il a tenu les équipes adverses en échec pendant 24 manches il y a une couple d'années. C'est la preuve qu'il possède le talent nécessaire pour réussir dans les Majeures, mais il est inconstant. Il faut qu'il mûrisse et qu'il prenne un peu plus d'expérience avant de pouvoir vraiment mettre à profit ses talents.

"Il nous faudra patienter, je crois".

Moore a remporté sept victoires et subi 16 défaites l'an dernier, accordant en moyenne 4,50 points par partie. Il a effectué 151 retraits au bâton, mais en revanche il a accordé 109 buts sur balles en 176 manches et demie.

Moore écoute religieusement les conseils qu'on lui donne de part et d'autre et espère améliorer son rendement.

Ce sont surtout l'instructeur des lanceurs Cal McLish, le pilote Gene Mauch et l'éclaireur Eddie Lopat, ancienne vedette des Yankees de New-York, qui se chargent de le conseiller.

Trop de conseils cependant tendent à mêler le sujet et Moore est quelquefois confus. "J'écoute Mauch qui me dit une chose et McLish qui m'en dit une autre. Chacun connaît des trucs, mais ces trucs ne sont pas toujours les mêmes. J'écoute quand même et j'espère en faire mon profit."

L'hiver dernier, à Porto-Rico, Moore s'est efforcé de perfectionner un lancer qu'il n'a guère utilisé durant la dernière saison et il a bon espoir que ce lancer le servira durant la saison qui s'annonce.

"L'an dernier, je me reposais principalement sur ma balle rapide et ma courbe. L'été prochain, j'espère que je pourrai compter sur d'autres lancers".

Ce nouveau lancer est ce qu'on appelle, dans le langage du baseball, le changement de vitesse.

"Il faut d'abord que je le maîtrise assez pour y faire confiance, dit Moore. Ensuite, je pourrai m'appliquer à le perfectionner".

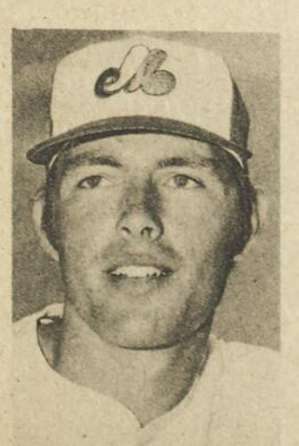

Le grand objectif que se fixe Moore pour la prochaine saison est encore plus fondamental.

"Je veux m'habituer à me concentrer davantage. Je veux me concentrer à 100 pour 100 sur chaque lancer. De cette manière, j'arriverai à lancer des prises à tout coup".

Les Expos, il va sans dire, ne demandent pas mieux.

Expos 9, Twins 7

La recrue Jim Cox a cogné un circuit de trois points lors d'une poussée de six points dans la 3e manche, hier, et les Expos de Montréal ont supplanté les Twins du Minnesota 9 à 7 dans un match de baseball hors concours.

Cox en était à son 6e coup dûr en trois matches des Expos à l'entraînement. Mike Jorgenson, avec un simple, et Bob Bailey, avec un double de deux points, ont produit les autres points de cette poussée.

Ken Singleton a complété le total avec un simple dans la 1ère manche et un double de deux points dans la 7e.

Ed Palat a cogné un circuit de trois points pour les Twins dans la 5e manche et Joe Lis y est allé d'un autre circuit dans la 5e.

Les Expos affichent un bilan de 2-1 dans les Matches hors concours.

Minn.....120030001—710 2
Mont.....106000020—912 2

Hands, Fife (3) Burgmeier (6) Bane (7) et Borgman, Pena (7); Stoneman, Caskey (3) Montague (6) Taylor (7) Stephenson (9) et Stinson, Boccabella (7(G-Gaxkey. P Hands. C: Min-Palat, Lis; Mtl-Cox.

Buddy Allin était surpris de gagner, mais pas fâché

MIAMI (PA) — Buddy Allin est le plus surpris d'avoir remporté le tournoi invitation Doral dimanche. "Je tenais simplement à rester parmi les premiers de manière à toucher un bon chèque. Je ne m'attendais certes pas à gagner. Les joueurs en lice étaient beaucoup trop forts pour moi". Le chèque qu'il a touché n'était pas mauvais en effet: $30,000. Allin a fini la tournée avec un total de 272, soit 16 coups sous la normale. Jerry Heard s'est classé deuxième, un coup derrière Allin.

Le golfeur le plus riche à date: Johnny Miller

NEW YORK (AFP) — A l'issue du tournoi de golf de Miami, le classement aux gains de la P.G.A. s'établit comme suit:

1- Johnny Miller, $109,105. 2- Jerry Heard, $64,017. 3- Leonard Thompson, $63,052. 4- Jack Nicklaus, $61,267. 5- bobby Nichols, $53,425. 6- Hubert Green, $52,627. 7- Buddy Allin, $48,114. 7- Hale Irwin, $47,172. 9- Dave Stockton, $42,379. 10- Gene Littler, $39, 464.

SUZUKI DANS L'OUEST DANS L'EST
ROUTIÈRES
TRAIL MOTOCYCLETTES
TON SUZUKI
TA TAXE
TA LICENCE
TON ASSURANCE
TOUT ÇA SUR PLACE

track'n trail
2121 OUEST STE-CATHERINE (métro Atwater)
3845 EST STE-CATHERINE (près de Pie IX)

le sport

La Corée du Sud dispose du Canada 3 à 0

Le volley est le grand gagnant de la rencontre

Pour suivre la rencontre triangulaire Canada-Corée du Sud-Japon, il y avait hier soir au Centre Maisonneuve bien davantage que les pratiquants et représentants des différents clubs de volley-ball de la province. Si l'on remarquait les blousons tricolores des participants aux récents Jeux d'hiver du Québec, si l'on prêtait quelque attention aux gens de Sherbrooke qui se saluaizнt bruyamment c'est parce que ceux-là manifestaient plus que quiconque leur enthousiasme. Sur les gradins du Centre, il y avait 2000 spectateurs. Un public de connaisseurs ou de personnes avides de connaître.

Les étrangers raflent tous les titres de la NCAA

DÉTROIT (Michigan) (AFP) — Les athlètes étrangers ont continué de se distinguer au cours de la deuxième et dernière journée des championnats universitaires d'athlétisme en salle de la N.C.A.A. (National Collegiate Athletic Association) qui se sont terminés samedi à détroit.

Danny Smith (Bahamas) a enlevé le 60 yards haies en 7.0 et le Kényen John Ngeno s'est adjugé le titre américain dans l'épreuve des trois milles en 13.20.7 devant l'Irlandais Neil Cusack, crédité de 13,23.2. Au cours de la première journée (vendredi), trois autres athlètes étrangers, faisant leurs études aux États-Unis, avaient remporté leurs spécialités: le Français Jacques Accambray au lancement du marteau à poignée (21/91), le Suédois Hans Hoglund, vainqueur du lancement du poids (20/60) et l'Irlandais John Harnett, premier de la finale des deux milles en 8.33.6. À signaler encore la victoire de l'Américain Tony Waldrop en finale du mille dans le bon temps de 3.59.5. Waldrop a donc couru le mille en moins de quatre minutes pour la septième fois consécutive.

Voici les principaux résultats de la seconde journée: 60 yards: 1. Clifford Outlin 6.0, 2. Ohene Karikari 6.1. 60 yards haies: 1. Danny Smith (Bahamas) 7.0, 2. Ricky Stubbs 7.1. Mille: 1. Tony Waldrop 3.59.5, 2. Michael Durkin 4.01.2.

Trois milles: 1. John Ngeyo (Kénya) 13.20.7, 2. Neil Cusack (Irlande) 13.23.2.

Hauteur: 1. Mike Fleer 2/18, (vainqueur aux essais), 2. Tom Woods 2/18. Perche: 1. Larry Jessee 5/03.

Waterloo évite l'élimination (6 à 5)

WATERLOO (Spécial au JOUR) — Les Maroons de Waterloo ont évité de justesse l'élimination de la série finale de la section ouest de la Ligue Junior A du Québec hier soir en disposant des Rebelles de Longueuil par le compte de 6-5 à l'Aréna de la rue Lewis, à Waterloo.

Les Maroons tiraient de l'arrière 3 à 0 dans la série de quatre de sept. Ils feront face à l'élimination encore ce soir lorsqu'ils rencontreront de nouveau les Rebelles, cette fois à Longueuil.

Mario Laplante et Daniel Jutras ont compté chacun deux buts pour les Maroons. Claude Desrochers et Verdon ont compté les autres buts.

Normand Brisebois, Michel Meloche, Denis Robert, O'Donnell et A. Bourgeois ont compté pour Longueuil.

Longueil 6, Waterloo 5
SOMMAIRE
PREMIÈRE PÉRIODE

1—Waterloo, Mario Laplante (Jutra, Desrochers).....3:42
2—Waterloo, Verdon (R. Duhamel, St-Laurent).....4:47
Pénalités: Boisclair, W. 16:17, Desrochers W.18:16

DEUXIÈME PÉRIODE

3—Longueuil, Normand Brisebois (O.Donald).....10:26
4—Waterloo, Laplante (J. Duhamel, Guilbeaut).....13:18
5—Longueuil, Michel Meloche (Duquette, Taillon) ...14:31
6—Longueuil, Denis Robert (Meloche, Taillon) 18:05
Pénalités: Lacertte, L, 2:10, R. Duhamel, W. 6:44; L. Duquette 11.46

TROISIÈME PÉRIODE

7—Waterloo, Daniel Jutras 2:48
8—Longueuil: O'Donnell (Brisebois, Guité).....5:45
9—Waterloo: C. Desrochers (Laplante, Jutras).....8:42
10—Waterloo, Jutras (Boisclair) 10:17
11—Longueuil, A. Bourgeois (Barfoot, Lacerte).....14:56
Pénalités: L. Lacerte 1:56, Laplante W. 2:32

New Jersey bat Winnipeg, 10-2

CHERRY HILL, NMJ. (PA) — Kevin Morrison a égalé le record de buts comptés par un défenseur dans l'Association mondiale quand les Knights de New Jersey ont défait les Jets de Winnipeg 10 à 2 hier soir.

Après les buts d'André Lacroix des Knights et de Chris Bordeleau à quelque seconde après le début de la partie, Morrisson a poussé les Knights en tête à 15.48, ce qui égalait le record de Bart Crashley du Los Angeles.

Craig Reichmuth, Wayne Rivers et Gene Peacosh ont compté deux buts contre le gardien des Jets Ernie Wakely, les autres buts des Knights ont été à Mike Laughton et Bob Jones.

Bill Sutherland a compté l'autre but des Jets en deuxième période.

Les Jets jouaient sans les services de Bobby Hull qui souffre d'un ulcère.

New Jersey 10, Winnipeg 2
SOMMAIRE
PREMIÈRE PÉRIODE

1—New Jersey, Lacroix (29) (Block) 7.04
2—Winnipeg, Bordeleau (23) (Sutherland, Beaudin) 7.33
3—New Jersey, Morrison (18) (Jones, Howell).....15.48
4—New Jersey, Peacosh (19) (Lacroix, Brown).....19.12
Pénalité: Stephenson W. 10:04

DEUXIÈME PÉRIODE

5—New Jersey, Rivers (20) (Herriman, Lacroix).. 0:51
6—New Jersey, Reichmuth (8) (Brown).....3:57
7—New Jersey, Laughton (17) 8:56
8—New Jersey, Jones (15) (Reichmuth, Perry) ...11:03
9—Winnipeg, Sutherland (5) (Bordeleau).....14:52
10—New Jersey, Reichmuth (9) 18:12
Pénalités: Block NJ 1:13, Woytowich W 6:12, Huck W 11:34

TROISIÈME PÉRIODE

11—New Jersey, Peacosh (20) (Morrison, Kurt).....14:33
12—New Jersey, Rivers (21) (Jones, Brown).....16:49
Pénalités— Laughton NJ 1:49, Reichmuth NJ 8:13

LIGUE NATIONALE
CLASSEMENT
SECTION EST

	G	P	N	B	P	B	C	Pts
Boston	43	13	9	293	183			95
Montréal	39	19	8	243	195			86
N.Y. Rangers	36	17	12	153	192			84
Toronto	30	22	13	236	193			193
Islanders	15	34	15	152	211			45

SECTION OUEST

	G	P	N	B	P	P	C	Pts
Philadelphie	30	14	10	222	133			90
Chicago	32	13	19	217	134			83
Atlanta	26	29	11	176	196			63
Los Angeles	25	30	11	183	206			61
St. Louis	23	32	10	177	193			56
Minnesota	19	30	16	198	225			54
Pittsburgh	22	36	7	192	234			51
California	13	44	9	172	283			35

COMPTEURS

	B	A	Pts
Esposito, Bos	58	67	125
Orr, Bos	26	73	99
Hodge, Bos	43	48	91
Martin, Buf	42	32	74
Clarke, Pha	29	45	74
Sittler, Tor	34	37	71
Park, Ran	23	46	69
Bucyk, Bos	26	42	68
Apps, Pgh	22	46	68
Dionne, Dét	20	47	67

COMPTEURS des CANADIENS

	B	A	Pts
F Mahovlich	22	42	64
P. Mahovlich	33	31	64
Cournoyer	33	28	61
Lemaire	23	33	56
Lapointe	13	35	48
Lefley	21	27	48
Lafleur	17	27	44
Richard	13	31	44
Shutt	13	20	33
M. Wilson	17	11	28
Larose	13	6	19
Roberts	6	11	17
Savard	4	12	16
Robinson	2	14	16.
Lambert	5	10	15
Laperrière	2	10	12
Gardner	1	10	11
Bouchard	1	10	11
Gainey	3	6	9
Van Boxmeer	1	3	4
Larocque	0	2	2
R. Wilson	0	2	2
Thomas	0	2	2

ASS. MONDIALE
CLASSEMENT
SECTION EST

	G	P	N	B	P	B	C	Pts
N. Angleterre	38	27	3	256	225			79
Toronto	35	30	4	269	238			74
Québec	34	21	3	266	245			71
Cleveland	31	29	7	222	227			69
Chicago	30	32	3	217	231			63
New Jersey	29	36	3	225	265			61

SECTION OUEST

	G	P	N	B	P	B	C	Pts
Houston	41	21	5	268	182			85
Minnesota	38	27	2	283	238			78
Edmonton	32	32	1	221	229			65
Winnipeg	30	34	5	221	258			65
Vancouver	24	41	0	240	281			48
Los Angeles	23	44	0	205	274			46

COMPTEURS

	B	A	Pts
Walton, Minn	48	53	101
G. Howe, Hous	29	61	90
Lacroix, N.J.	28	60	88
Carlton, Tor	33	52	85
Connelly, Minn	37	47	84
Hull, W	45	36	81
Lawson, Van	42	37	79
Lund, Hous	26	51	77
B. Campbell, Van	23	54	77
Bernier, Qué	31	45	76
Hinse, Hous	23	53	76

LIGUE MAJEURE (Qué.)
CLASSEMENT
SECTION EST

	G	P	N	B	P	B	C	Pts
Sorel	53	10	15	692	761			107
Québec	49	13	24	952	881			100
Shawinigan	26	35	3	318	374			55
Chicoutimi	21	44	0	255	420			42
T.-Rivières	18	45	1	283	425			37

SECTION OUEST

	G	P	N	B	P	B	C	Pts
Cornwall	43	18	23	952	866			88
Montréal	38	24	34	083	083			79
Sherbrooke	35	28	13	013	044			71
Laval	27	33	32	363	795			57
Drummondville	31	42	12	633	888			43
Hull	12	51	12	003	652			25

COMPTEURS

	B	A	Pts
Larouche, P. Sor	85	147	232
Deziel M. Sor	86	120	206
Cloutier, R, Que	86	111	197
Cossette, J, Sor	89	105	194
Locas J. Que	88	92	180
Nantais, R, Que	58	115	173
Chouinard, G, Que	74	83	157
MacGregor G, Cor	89	66	155
Dumais, M She	54	91	145
Sirois R, Mtl	66	72	138

HIER SOIR
Trois-Rivières à Laval
Chicoutimi à Hull

Abonnez-vous au journal des Québecois

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

Par camelots à votre porte tous les matins dans les régions suivantes $1.25 par semaine

Montréal
Rive-sud
Ville de Laval
Granby
St-Jean
Tél.: 331-8961

Sorel
(le soir)
Tél.: 742-1640

Québec
Lévis
Tél.: 658-8920

Chicoutimi
Alma
Jonquière
et les environs
Tél.: 543-6921

Côte-Nord
Baie-Comeau
Haute-Rive
Tél.: 589-5017
Sept-Iles
Tél.: 968-4620

Port-Cartier
(frais virés)
Tél.: 589-5017

Les garçons et filles âgés de dix ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-contre

Par la poste

Ci-joint mon chèque d'abonnement

□ de $30.00 pour 6 mois
□ de $52.00 pour 12 mois

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Code postal ..... tél.: .....

Avis aux collectionneurs

Il ne reste plus que quelques centaines d'exemplaires hors-séries du premier numéro du JOUR sur papier spécial: CAVALIER PRINT 100M

Retenez votre numéro historique $5.00 l'exemplaire

Ci-inclus mon chèque au montant de $ .....
Pour ..... exemplaires hors-série.

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Code postal ..... tél.: .....

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC REÇU LE 13 MAR 1974